



# Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

6<sup>e</sup> séance plénière

Mercredi 25 septembre 2019, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande ..... (Nigéria)

La séance est ouverte à 15 h 50.

## Allocution de M. Lenin Moreno Garcés, Président constitutionnel de la République de l'Équateur

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de la République de l'Équateur.

*M. Lenin Moreno Garcés, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Lenin Moreno Garcés, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Moreno Garcés** (*parle en espagnol*) : Il est des principes de coexistence entre les êtres humains qui sont reconnus comme étant universels. Ces principes sont valables aussi bien en temps de paix qu'en temps de conflit entre les États. Je voudrais citer quelques exemples : respecter chaque nation comme vous aimeriez voir la vôtre respectée; ne jamais tolérer les abus à l'encontre de quiconque et venir en aide aux personnes dans le besoin dans la mesure de vos possibilités; la violence n'engendre que la violence, et ses effets se transmettent d'une génération à l'autre; la paix entre les pays naît de la culture de la tolérance et des intérêts communs.

Il convient donc de poser la question suivante : si aucun conflit entre États n'a jamais été éternel, pourquoi ne pas bâtir la paix dès que possible? Ces visions et d'autres de la coexistence entre les peuples, qui s'appliquent à la vie entre les États et les sociétés, sont consacrées en des termes différents par les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Ce sont les piliers qui soutiennent le vaste bâtiment qui nous accueille et nous abrite aujourd'hui : la salle de l'Assemblée générale.

L'ONU et le multilatéralisme existent parce que ces principes nous sont utiles, parce qu'ils constituent la règle à suivre pour une coexistence pacifique et harmonieuse, parce qu'ils servent les intérêts individuels des États et guident leur interaction avec les autres. L'Organisation est l'exemple vivant que le multilatéralisme demeure un outil totalement nécessaire. Elle montre comment la coopération peut être consolidée par-delà les frontières et les régions, que le règlement pacifique des différends est toujours sur la table – une alternative aux horreurs de la violence de la guerre – et que les êtres humains doivent répondre ensemble aux problèmes de notre temps, à savoir le développement durable, les changements climatiques, la protection et la conservation de la nature, l'édification de sociétés non discriminatoires et totalement inclusives, le dialogue des cultures et des opinions divergentes.

En vertu de ces principes qui sont inscrits dans la Charte signée à San Francisco, l'Assemblée générale peut œuvrer pour un monde meilleur et s'employer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-29206(F)



Document adapté

Merci de recycler



à les appliquer dans toutes leurs facettes, pays par pays, région par région, conflit par conflit. Lorsque la coopération internationale est défaillante, que les guerres se prolongent ou que les injustices semblent éternelles, généralement c'est parce que les États se sont égarés ou n'ont pas la volonté politique d'appliquer correctement les principes des Nations Unies.

Aujourd'hui, plus que jamais, le multilatéralisme et le système des Nations Unies sont l'objet d'attaques de grande ampleur et de critiques néfastes. Nous sommes témoins de tentatives répétées d'affaiblir la coopération internationale et de dévaloriser le travail de l'Organisation des Nations Unies. Je demande donc à tous les États de se rassembler et d'affronter ces défis urgents, qu'il convient ici de rappeler et d'expliciter : changements climatiques, développement durable, crises humanitaires prolongées, violations massives des droits de l'homme, pauvreté généralisée, inégalités croissantes et menaces à la paix et la sécurité internationales, pour n'en citer que quelques-uns.

Le dialogue est le fondement de l'action multilatérale qui alimente l'Organisation des Nations Unies et que nous devons continuer de promouvoir. Ce qui motive les relations entre les États, c'est la volonté d'analyser en commun les problèmes; le respect de tous les points de vue; et, surtout, la perspective qui en découle de parvenir à des accords et au consensus. Sans dialogue, nous ne pouvons pas nous comprendre; sans un esprit et des pratiques démocratiques, nous ne pouvons nous comprendre; et nous ne pouvons pas non plus nous comprendre si une partie cherche à imposer son point de vue.

Il en va de même bien sûr des sociétés nationales. En Équateur, nous sommes en train de mettre en place une initiative pour nous mettre d'accord, pour que tous les membres de la société trouvent des points de convergence et des solutions les questions qui nous divisent. Il faut arrêter de se focaliser sur ce qui nous sépare et nous divise. Regardons plutôt ce qui nous unit, ce qui nous identifie et ce qui nous permet de rechercher un plus grand bien-être commun.

Rechercher accord national entre tous les acteurs de notre société n'est pas simple, c'est sûr. Car c'est précisément lorsque les difficultés sont surmontées ensemble qu'il surgit, lorsqu'on trouve un terrain d'entente et qu'on laisse la porte ouverte à la concertation et à l'innovation dans la recherche de solutions. S'il n'y a pas d'accord, alors se pose la question suivante : où est l'alternative et quelle est-elle?

L'accord national est le meilleur antidote à la violation et à l'intolérance unilatérale ainsi qu'au non-respect des droits de l'homme; il facilite la création de sociétés démocratiques dans les faits, et pas seulement en paroles ou pour la forme.

L'accord national a un autre nom au niveau international, mais l'esprit est le même. Nous l'appelons multilatéralisme. L'approche multilatérale préconisée par l'Organisation des Nations Unies est le meilleur moyen pour les sociétés de construire ensemble le monde meilleur auquel nous aspirons tous et dont nous rêvons tous, d'affronter les problèmes qui, même s'ils sont internes, nous touchent également, comme l'élimination de la pauvreté, la qualité de l'éducation, la protection de la planète et l'inclusion de ceux qui sont sans défense.

Nous vivons tous dans le même quartier – la planète Terre –, un quartier qui est limité en taille et en ressources et qui doit faire face à une population qui ne cesse d'augmenter, ainsi qu'à des problèmes environnementaux, à l'inégalité des richesses et à l'urgence de parvenir à un niveau satisfaisant de bien-être et de respect des droits de l'homme. C'est un monde où subsiste la tentation d'imposer sa vision et ses intérêts individuels par la force.

L'action concertée des États demeure le seul moyen de sortir de ces pièges, de sentir que nous faisons tous partie des solutions mondiales que nous devons prendre, sur un pied d'égalité, pour faire face aux problèmes mondiaux. Les changements climatiques, la prolifération des armes de destruction massive, la pollution des océans, les atteintes aux droits de l'homme, les restrictions sur le commerce mondial et l'importance marginale du commerce équitable sont des questions qui ne peuvent être réglées de manière appropriée sans la contribution et la volonté politique de tous les pays.

Le désarmement, notamment le désarmement nucléaire, et la future interdiction des armes de destruction massive sont un objectif pour la coexistence, en particulier dans les régions de conflit en cours ou latent. Quand on examine attentivement les conflits actuels et les zones de conflit aujourd'hui, on retrouve systématiquement le même dénominateur commun : le risque d'utilisation d'armes de destruction massive. C'est pourquoi l'Équateur a déposé son instrument de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, non pas, bien sûr, parce que notre pays détient ou voudrait détenir de telles armes, mais parce qu'il est clair que la possession non contrôlée de ce type d'armes

peut entraîner leur emploi délibéré ou accidentel. Dans un tel cas, les effets effroyables ne seraient pas limités à ceux qui se livrent à une guerre atomique; ils auraient une incidence sur l'ensemble du monde. Nous serions tous victimes de la contamination radioactive pendant des siècles. Nous et nos descendants serions exposés à des agents nocifs à l'origine de maladies et de malformations génétiques catastrophiques.

Les problèmes mondiaux nous touchent tous et nous nuisent à tous. Même si certains ne nous affectent pas de manière immédiate, notre appartenance à l'humanité fait que nous sommes concernés. Nous devons avoir de l'empathie pour les victimes et penser à la souffrance de ces sociétés qui sont confrontées à ces questions directement. Tércence l'a bien dit, et sa sagesse persiste, « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger ». Le dialogue, l'action multilatérale et l'accord national en Équateur ne sont pas issus du vide. Il existe pour chaque pays un contexte qui définit ses actions et celles de ses acteurs sociaux, qui, pour reprendre une expression sportive, délimite le terrain de jeu. Je veux parler des droits fondamentaux des personnes, qui figurent dans la Constitution de l'Équateur, le document universel qu'est la Charte de l'Organisation des Nations Unies et les traités internationaux qui protègent les garanties politiques, économiques, sociales et culturelles, y compris les droits relatifs à la nature. D'ailleurs, il y a un an, l'Équateur est devenu le cinquième pays au monde à avoir ratifié les 18 conventions des Nations Unies sur la protection des droits de l'homme. S'il est une chose pour laquelle, je l'espère, mon gouvernement restera dans les mémoires, c'est sa conviction profonde et son action en faveur de la protection, de la promotion, du respect et de l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le rétablissement des institutions démocratiques en Équateur, le respect de liberté d'opinion des individus et des médias, les garanties en faveur de l'action des opposants politiques et des organisations de la société civile et l'élimination des entités bureaucratiques autrefois destinées à étendre le pouvoir de l'État au détriment de la société civile sont autant de champs d'action pour mon gouvernement qui s'inscrivent dans la droite ligne du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les objectifs 4, 5 et 16 – relatifs à une éducation de qualité pour tous, sur un pied d'égalité; à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles; ainsi qu'à l'avènement de sociétés justes, pacifiques et inclusives.

Ce n'est certes pas tâche aisée. Vaincre la culture de la peur, briser les entraves institutionnelles et juridiques et défendre la liberté d'opinion et d'expression demande beaucoup de travail. Toutefois, avec détermination et persévérance, nous avons réussi à démanteler un État de propagande, à annuler la loi qui bâillonnait les journalistes, à éliminer une institution qui essayait de réduire au silence la presse et à supprimer un service de renseignements qui, au lieu de protéger les intérêts de la collectivité, enregistrait les conversations privées des Équatoriens, espionnait la vie des hommes politiques de l'opposition et piratait les communications électroniques et les bases de données d'autrui. Nous y sommes parvenus, et je suis très fier – fier d'avoir laissé le vent frais de la démocratie entrer dans le cercle fermé de l'intolérance, de l'abus de pouvoir et de la vaniteuse recherche du pouvoir pour le pouvoir.

Et en voici quelques preuves concrètes. L'année dernière, les rapporteurs spéciaux sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des États américains se sont rendus en Équateur, conjointement avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones et le Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible. L'Équateur participe de nouveau aux forums interaméricains des droits de l'homme, et nous avons signé le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. Ce n'est pas juste une signature de plus; elle s'inscrit dans le fil direct de l'action déterminée qui a permis à l'Équateur de devenir le premier pays de la région à signer la Convention qui protège un des groupes les plus vulnérables et sans défense de notre société : nos enfants.

Un autre groupe vulnérable est celui des migrants. Nous avons déjà accueilli près de 500 000 frères et sœurs Vénézuéliens victimes du pire exode sur notre continent. Il incombe à l'Organisation des Nations Unies de rechercher une solution définitive à la crise au Venezuela. Nos frères et sœurs Vénézuéliens nous disent chaque jour qu'il n'y a pas de nourriture, de soins de santé ou de médicaments et que l'éducation souffre. Ils quittent leurs terres désespérés de se voir mourir sous le regard indifférent et distant du monde. Personne n'abandonne sa terre, ses proches et ses amis chers volontairement; ils le font parce qu'ils y sont forcés par une diaspora créée par un gouvernement autoritaire dénué de toute humanité.

En dépit de notre manque de ressources, l'Équateur a accueilli tous ceux qui sont arrivés sur notre territoire jusqu'au mois dernier. Aujourd'hui, dans cette enceinte de la démocratie mondiale, je demande aux membres de s'asseoir et discuter avec les victimes de ce conflit, afin de les aider à échapper à une catastrophe causée par un gouvernement *de facto* irresponsable. L'Équateur pour sa part accueillera la session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en novembre, ce qui aurait été impensable il y a seulement deux ans. Le même mois, nous accueillerons également le Forum mondial sur la migration et le développement, dont mon pays assure actuellement la présidence.

Comme je l'ai mentionné, l'Équateur continue de multiplier ses efforts progressifs dans les domaines des droits humains, économiques, sociaux et culturels. Tout en faisant le plus possible dans les limites des contraintes budgétaires habituelles, par le biais de notre plan de développement « *Toda Una Vida* » et de la mission « *Las Manueles* », nous mettons effectivement en œuvre des programmes complets visant à protéger tous les êtres humains, dès notre conception jusqu'au moment où Dieu décide de fermer nos yeux et où le Créateur nous appelle à ses côtés. Tandis que les droits civils et politiques sont mis en œuvre sans délai, les droits économiques, sociaux et culturels, tels qu'ils sont reconnus par les traités internationaux, sont mis en œuvre progressivement. Néanmoins, ils ont une importance particulière pour les pays en développement; leur pertinence et le travail consistant à les promouvoir sont déterminants pour la plus grande partie du monde. Ces droits doivent être mis au-dessus des positions politiques et idéologiques, puisqu'ils en appellent aux valeurs universelles.

Protéger la planète, notre grande maison, est indispensable. En Équateur, nous disposons déjà d'une loi sur l'efficacité énergétique. Le pacte sur l'économie circulaire a été signé avec le secteur manufacturier afin de créer une économie moderne du plastique. Nous avons également procédé à l'élimination des taxes sur l'importation de véhicules électriques, et avons établi des crédits préférentiels en faveur de la mobilité durable, tout en utilisant les énergies renouvelables pour les transports publics.

Au début du mois, à l'occasion du Sommet des chefs d'État des pays de l'Amazonie, j'ai dit que nous devons faire un bond en avant dans les domaines de l'évolution, du développement et du progrès. C'est un concept qui est devenu égoïste, consumériste et

prédateur. Nous continuons de nourrir l'espoir que, face à ces tendances négatives qui mettent à mal la coexistence humaine, il subsiste aussi des signes de solidarité, de fraternité et de respect mutuel. Essayons de renforcer ces vertus entre les nations.

La communauté internationale doit systématiquement intensifier ses actions visant à cultiver la solidarité; à préserver des relations fraternelles et de bon voisinage; et à respecter non seulement l'environnement mais aussi la diversité des cultures, des pays de l'autre côté des océans et les victimes des conflits. Ces conflits sont causés par l'homme et les catastrophes naturelles, qui sont de plus en plus destructrices, en raison des effets néfastes du réchauffement de la planète. La seule façon pour la coopération et la solidarité entre les nations de façonner la vie internationale est, pour dire les choses simplement, de continuer obstinément à mettre ces concepts en pratique grâce à des efforts concrets qui mettent en avant, ainsi que je l'ai déjà dit, ce qui nous unit et ce que nous avons en commun, et non ce qui nous sépare.

Les droits humains économiques, sociaux et culturels doivent devenir des piliers de notre gestion en tant qu'autorités. Nous rêvons et espérons qu'un jour nous mesurerons le développement au nombre de personnes handicapées qui ont été pleinement incluses, à l'absence de violence fondée sur le sexe et aux valeurs et principes diffusés dans les salles de classe, dans la presse, dans la rue et dans les bureaux de vote. Il dépend de nous, et de nos convictions, que nous cessions de considérer les valeurs éthiques de civilisation comme des objectifs utopiques et des modèles inatteignables, mais au contraire comme des ambitions qui nous indiquent où arriver, par où commencer et, fondamentalement, comment se comporter.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de la République de l'Équateur de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Lenin Moreno Garcés, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

*M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Morales** (*parle en espagnol*) : Sénèque a dit que « Nul n'aime son pays parce qu'il est grand, mais parce qu'il est son pays ».

Je remercie M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés d'avoir présidé avec succès l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je félicite également le Président de l'Assemblée, M. Tijjani Muhammad-Bande, qui promeut déjà un débat mondial très dynamique.

Le Guatemala est un ardent défenseur de l'état de droit et des idéaux démocratiques. C'est dans cet esprit que nous avons organisé cette année des élections libres fondées sur les normes internationales de la démocratie électorale. Il convient également souligner que, pour la première fois dans l'histoire politique du Guatemala, il a été possible de voter depuis l'étranger, un précédent qui va permettre de garantir le droit de vote à l'extérieur de nos frontières. Le Guatemala dispose maintenant d'institutions plus fortes dotées des capacités techniques pour être en mesure de remplir son rôle envers la société.

Dans le domaine de l'éducation, le nombre moyen de journées complètes de classe est passé de 163 en 2015 à 198 cette année, ce qui est également sans précédent dans l'histoire récente du Guatemala. La couverture scolaire a également été portée à 3 122 000 élèves, et je peux dire avec fierté que nous avons quadruplé notre investissement par jour dans la distribution de repas scolaires. Pour cela, nous nous appuyons sur les parents d'élèves dans chaque école, qui garantissent la transparence de ce programme qui met l'accent sur l'éducation et la santé de nos enfants.

Pour la toute première fois, l'État a fourni un équipement technologique à plus de 1 000 écoles en une année et a respecté pleinement l'engagement de fournir du matériel pédagogique et des manuels scolaires en maya et en espagnol, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant. Les ressources financières ont également été transférées dans les temps à tous les programmes d'enseignement et nous avons garanti l'accès à l'éducation gratuite au Guatemala. En outre,

le programme « Acompañame a Crecer » a été mis en œuvre en faveur du développement de la petite enfance, à savoir les enfants de 0 à 4 ans qui jusqu'ici ne relevaient pas de l'enseignement public. De plus, pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'étudier dans le système éducatif ordinaire, un système de certification des compétences a été mis en place, qui reconnaît et certifie les connaissances et les compétences des personnes qui exercent un métier appris tout au long de leur vie, que ce soit au Guatemala ou aux États-Unis d'Amérique.

Sur un autre domaine de développement, nous avons donné la priorité au mécanisme international du Partenariat pour le gouvernement ouvert pour la période 2016-2018, ce qui s'est traduit par une politique nationale de transparence et de lutte contre la corruption. L'administration de mon gouvernement a mis l'accent sur la promotion d'une culture de transparence et de bonne gouvernance. Nous avons lancé la Commission présidentielle pour l'administration publique ouverte et la transparence, qui va de pair avec le quatrième plan d'action national ouvert pour la période 2018-2020.

Sur le plan de la sécurité, nous avons pris des mesures fermes qui ont abouti à des indicateurs très positifs. Nous avons réduit le taux d'homicide pour 100 000 habitants, confirmant la tendance à la baisse la plus favorable de ces 20 dernières années. Cela a été possible grâce à l'entreprise d'épuration, de professionnalisation et d'amélioration de l'efficacité de nos forces de sécurité.

La Police nationale civile a réussi à démanteler les bandes criminelles dangereuses qui se livraient à des activités telles que l'extorsion, les enlèvements, les vols de véhicules et les délits contre les biens. Le nombre de policiers de la Police nationale civile a augmenté, passant de 31 000 en 2015 à 42 000 cette année, et ils sont désormais mieux équipés et ont des salaires plus élevés.

Dans le domaine de l'infrastructure, nous avons hérité d'un réseau routier effondré, avec 60 % des routes en mauvais ou très mauvais état. Toutefois, après le règlement des problèmes budgétaires, administratifs et judiciaires qui ont plombé un grand nombre de contrats, nous pouvons dire aujourd'hui que 72 % des routes ont une cote de revêtement jugée bonne ou optimale, d'après l'évaluation effectuée par le Programme national de compétitivité. Nous espérons finir cette année avec plus de 85 % des routes dans des conditions optimales, ce qui permettrait au prochain gouvernement non seulement d'atteindre 100 %, mais aussi de construire les nombreuses routes dont le pays a encore besoin.

En ce qui concerne l'environnement, nous avons renforcé la protection de nos forêts, qui constituent un poumon mondial. Nous envisageons de reboiser 1,2 million d'hectares d'arbres d'ici à 2032, ce pour quoi mon gouvernement a investi 50 millions de dollars par an, soit l'équivalent de 200 millions de dollars dans les programmes d'incitation forestière. Je saisis cette occasion pour exprimer notre consternation devant les récents incendies dans la forêt amazonienne.

Comme l'Assemblée le sait, le Guatemala a de vastes richesses en eau et, pour cette raison, nous avons élaboré un processus visant à protéger et décontaminer nos cours d'eau, nos lacs et nos mers. Nous représentons désormais une référence pour le monde dans ce domaine, grâce à la création et à la mise en œuvre de biobarrières – outils fabriqués à la main qui arrêtent de grandes quantités de débris flottants. Il y a actuellement 196 biobarrières installés dans tout le pays. Si quelqu'un se demande ce qu'est une biobarrière, il s'agit simplement de déchets plastiques tissés en mailles à la main, utilisés pour faire barrage aux déchets flottants sur les courants d'eau. Nous avons trouvé cette invention efficace, et les pays de notre continent et d'autres sont désormais extrêmement disposés à coopérer avec le Guatemala dans ce domaine. Que l'Assemblée soit assurée, nous n'hésiterons pas à aider les membres, parce que nous sommes attachés à la préservation des ressources naturelles. Cet outil est l'un des legs du Guatemala à l'humanité.

À propos de legs, je voudrais faire part à l'Assemblée de ce que nous avons récemment publié les résultats du douzième recensement de la population et septième recensement des logements. Après 17 années d'attente, nous avons réglé une dette historique avec le Guatemala qui se traduit en statistiques réelles pour élaborer notre modèle de développement. Le douzième recensement de la population est l'un des premiers de la région à être mené et inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a été effectué sur la base des normes internationales du Fonds des Nations Unies pour la population.

En matière de politique étrangère, le Guatemala et le Belize ont conclu le processus pacifique visant à soumettre la revendication territoriale, insulaire et maritime du Guatemala à la Cour internationale de Justice. C'est un jalon historique pour le Guatemala, l'Amérique centrale et le monde, qui a abouti à une solution pacifique et définitive au différend qui dure depuis des années entre le Guatemala et le Belize.

Les peuples du Guatemala et du Belize ont mené des consultations populaires pacifiques qui ont abouti à des résultats positifs et au désir de régler définitivement le différend devant la Cour internationale de Justice. Les relations entre le Guatemala et le Belize n'ont jamais été meilleures, et nous sommes déterminés à continuer de les renforcer. J'adresse mes profonds et sincères remerciements au groupe des pays amis qui ont soutenu le Guatemala et le Belize dans ce processus, où le dialogue – base d'une véritable démocratie – a prévalu.

Je suis également heureux de partager avec les membres le fait qu'en novembre dernier, le Guatemala a tenu avec succès le vingt-sixième Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement à Antigua. Il a connu l'une des participations les plus élevées dans l'histoire et nous a permis d'élaborer des politiques de coopération sous le slogan « Une Ibéro-Amérique prospère, inclusive et durable. »

Au niveau international, le Guatemala estime que tous les pays, en particulier ceux qui font le choix de la démocratie et des principes qui ont donné vie à l'Organisation des Nations Unies, ont le droit d'appartenir à cette grande organisation. Nous pensons que l'expérience et les capacités de la République de Chine à Taiwan peuvent contribuer à renforcer le multilatéralisme à partir de cette organisation et de ses institutions spécialisées.

Le Gouvernement guatémaltèque réaffirme son attachement à des politiques migratoires qui placent l'être humain au centre du développement et de la prospérité. Nous sommes impatients de collaborer avec une gouvernance d'immigration globale qui respecte les droits de l'homme des migrants en tout temps. Nous partageons fermement les idéaux de migrations sûres, ordonnées et régulières. C'est pour cette raison que nous coordonnons les efforts avec différents pays afin d'atténuer les causes réelles de ces migrations. Toutefois, afin de réduire les migrations irrégulières, nous devons assumer cette responsabilité partagée de manière responsable, parce que tous les pays ont un rôle à jouer dans la réalité d'aujourd'hui, et ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions prendre des mesures énergiques pour protéger nos nations.

Notre présidence de la République est fondée sur un plan stratégique qui est prévu jusqu'en 2032. Cette trajectoire pour le pays aligne sa politique générale pour la période 2016-2020 sur le Programme 2030, et chacune de nos politiques publiques implique la réalisation des 17 objectifs de développement durable.

Pour l'État du Guatemala il est essentiel de maintenir la paix, la sécurité, la souveraineté de la nation et le respect de l'état de droit. Une culture du respect des décisions souveraines des États doit prévaloir. Cela s'applique au Secrétariat même de l'ONU qui a violé nos principes démocratiques d'autodétermination.

La raison d'être de l'Organisation est de maintenir la paix et l'harmonie mondiales et de renforcer les États modernes. Toutefois, le Secrétariat de cette organisation multilatérale importante a polarisé la société guatémaltèque par le truchement de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG). La Commission a violé les principes de la souveraineté nationale, n'a manifesté aucun respect pour les lois de notre pays, a compromis l'autonomie institutionnelle, mis la paix sociale en danger et contesté la gouvernance de la nation. Et le plus triste et le plus inquiétant est qu'elle l'a fait avec l'accord de l'Organisation des Nations Unies, sous le couvert de la lutte contre la corruption et l'impunité. Cela lui a donné le parfait discours pour politiser la justice et judiciariser la politique, ce que nous Guatémaltèques n'autorisons pas; nous sommes un pays libre, souverain et indépendant depuis 1821.

De plus, lorsque l'on parle de l'indépendance et de la souveraineté nationale, je tiens à informer l'Assemblée que, bien que le mandat de la CICIG ait pris fin, les conséquences de ses actions au Guatemala doivent faire l'objet d'une enquête approfondie. Sous la direction de Iván Velásquez Gómez, la Commission a utilisé l'image de l'Organisation des Nations Unies à des fins politiques au Guatemala. Iván Velásquez Gómez a transformé des poursuites pénales en outil de persécution sélective et de harcèlement politique, violant les droits universels, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention américaine relative aux droits de l'homme, ainsi que la Constitution politique de la République du Guatemala. En outre, il a ignoré le principe de la présomption d'innocence, le droit à la légitime défense et la garantie du respect de la légalité, abusant du noble poste qui lui a été confié.

Ma première question à l'Assemblée est la suivante : la CICIG était-elle un organisme des Nations Unies? La réponse est non. Je cite l'accord qui a donné naissance à la CICIG,

« en tant qu'organisme n'appartenant pas au système des Nations Unies, qui exercera ses

activités dans le strict respect des dispositions du présent accord. »

Je dois donc poser à nouveau la question suivante : à qui la CICIG rendait-elle des comptes? Au Secrétariat, aux pays donateurs ou au Gouvernement guatémaltèque? Curieusement, l'accord ne précise pas à qui la CICIG était tenue de rendre des comptes. Pour répondre à cette question, nous devons donc réfléchir à ce qui suit. Lorsque le pays où la CICIG était en activité a fait part au Secrétaire général de ses préoccupations sur les exactions commises par ladite Commission, pourquoi n'en a-t-il pas été tenu compte, alors que le Guatemala est un pays fondateur et Membre de l'Organisation? Qui est coupable de ces violations des droits de l'homme au Guatemala, alors que plusieurs personnes ont péri à cause de la CICIG, que beaucoup d'autres ont été injustement emprisonnées et que d'autres encore sont toujours en détention préventive sans même avoir fait leur déclaration de première comparution? Il convient de préciser que la fermeture de la CICIG n'aura aucune répercussion sur les procédures judiciaires auxquelles elle a participé, puisque toutes les procédures engagées se poursuivront à la demande des autorités légalement compétentes du Guatemala.

J'apporte ces éclaircissements parce que l'ancien responsable de la CICIG s'est hélas lancé dans une entreprise de discrédit de mon pays, en utilisant la position internationale qu'il occupait pour promouvoir un programme aux intérêts politiques et idéologiques contraires aux principes de l'Organisation des Nations Unies. Son action a divisé la population guatémaltèque, mais, surtout, il a trahi la confiance placée en lui par notre pays pour combattre des structures criminelles, ce qui était censé être sa mission principale. Au lieu de cela, il a fait de la CICIG une structure criminelle qui a coopté la justice guatémaltèque.

Il est regrettable, fort regrettable, et préoccupant que des fonctionnaires internationaux, qui servent les États, s'attachent à jeter le discrédit sur notre pays devant la communauté internationale. C'est de la trahison. Le Guatemala a ouvert ses portes à l'ONU pour qu'elle nous aide à lutter contre la corruption et l'impunité. Toutefois, la faiblesse morale et le manque de professionnalisme de l'ancien Commissaire de la CICIG l'a conduit à commettre une série d'actions que les honnêtes Guatémaltèques ne sont pas prêts à tolérer ni à oublier. Sa soif de pouvoir l'a fait passer de la sphère judiciaire à la sphère politique, ce dont je peux témoigner, et il a apporté un soutien public à

l'ancienne Procureure Thelma Aldana, une candidate à la présidence lors de nos dernières élections. Soit dit en passant, l'ancienne Procureure Aldana est actuellement une fugitive recherchée par la justice pour plusieurs raisons. Elle-même a dit que personne n'est au-dessus de la loi, et nous espérons donc qu'elle reviendra très vite au Guatemala. Personne ne devrait jamais pouvoir tirer parti de la position qu'il occupe pour promouvoir ses intérêts personnels, et c'est d'autant plus vrai pour les représentants des Nations Unies ou les acteurs qui doivent garantir l'indépendance, l'impartialité et l'objectivité de la justice.

En ce qui concerne le rôle de la presse dans mon pays, je me limiterai respectueusement à citer S.S. le pape François, qui a déclaré récemment :

« Nous avons besoin d'un journalisme presse libre, au service de la vérité, de la bonté et de la justice; un journalisme presse qui aide à bâtir une culture de la rencontre. »

Le Guatemala apprécie l'appui précieux de la communauté internationale, mais il tient à lui faire savoir que le Gouvernement guatémaltèque n'a pas administré un seul centime des dons versés à la CICIG. Par souci de transparence, nous pensons qu'il serait opportun que le Secrétariat fournisse à l'Assemblée des informations détaillées au centime près sur l'usage de ses ressources, depuis la création de la CICIG au Guatemala jusqu'à sa fermeture. Pour garantir la transparence, il conviendrait de faire appel à l'un des cabinets d'audit les plus prestigieux du monde. Je suis certain que cette obligation de rendre compte devant les États Membres serait très constructive et hautement appréciée par les amis donateurs qui ont fait confiance à une initiative inédite de l'ONU qui a échoué au Guatemala.

Qui fournira des explications aux proches des victimes de la CICIG au Guatemala? Certaines personnes sont mortes en prison à cause d'un maintien abusif en détention provisoire; d'autres ont été privées de leur liberté pendant des années, puis acquittées faute de preuves. Cette affaire est grave. Toutefois, il y a quelque chose d'encore plus grave et d'extrêmement délicat que nous ne devons pas oublier : l'usage de faux témoins et de la calomnie médiatique, qui sont des pratiques détestables et condamnables – d'autant plus quand elles sont le fait de cette organisation, qui prône le respect des droits de l'homme.

Ce sont là des violations graves des droits de l'homme des Guatémaltèques, qui ne doivent pas rester

impunies, d'autant plus qu'elles ont été perpétrées par une Commission qui luttait contre l'impunité. Ces actes ne sauraient non plus peser lourdement sur les pays donateurs, dont la bonne foi a été trahie. L'obligation de rendre compte ne doit pas seulement s'appliquer aux États Membres, mais aussi à la CICIG et à toute institution, commission ou autorité placée sous les auspices des membres de l'Assemblée.

En août dernier, Iván Velásquez Gómez a présenté un rapport entièrement faux. Étant donné que les lois nationales et internationales de mon pays et les droits de l'homme de ses citoyens ont été violés, j'exhorte l'Assemblée à établir un rapport objectif et exhaustif sur les actions de la CICIG au Guatemala, avec la participation de pays garants de sa véracité. Comme l'a dit Jésus de Nazareth, la vérité vous rendra libres.

Dans le contexte de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogues au Guatemala, un acte terroriste a été perpétré dans mon pays le 3 septembre dernier. Trois membres des forces armées guatémaltèques ont été massacrés dans une municipalité du nord du pays. À la suite de cet événement, nous avons décidé de décréter l'état de siège dans 22 municipalités du pays. À ce propos, je tiens à signifier le rejet par le Gouvernement de la République du Guatemala de la tentative par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de lancer une enquête indépendante. Nous estimons qu'une telle démarche est une nouvelle illustration des abus commis par des organismes des Nations Unies dans mon pays. Dans ce contexte, le Gouvernement guatémaltèque tient à dire au Haut-Commissariat aux droits de l'homme qu'il ne permettra pas que celui-ci, ou tout autre organisme des Nations Unies, exerce des activités ne relevant pas de son mandat. Je demande à l'Assemblée de prendre note des abus commis au Guatemala. L'enquête sur cet acte terroriste, et son élucidation, relèvent strictement de la responsabilité du Ministère public du Guatemala par l'intermédiaire du bureau du procureur correspondant, avec l'aide des forces de sécurité et du système juridique du pays.

J'en viens maintenant à une question extrêmement importante – celle du café, qui est, pour un pays producteur comme le Guatemala, de la plus haute importance. C'est pour moi l'occasion de proposer la création de mécanismes plus favorables à cette activité commerciale. Nous plaidons également pour une amélioration des conditions et des prix, et un accès élargi à des marchés plus équitables pour le bien-être



de nos économies. Nous demandons instamment à l'Organisation internationale du café de traiter cette question de manière globale, transparente, respectueuse et équitable.

Au niveau régional, la crise inquiétante qui persiste en République bolivarienne du Venezuela nous oblige à examiner et à soutenir les divers efforts visant à rétablir la démocratie dans ce pays d'Amérique du Sud. En tant que membre du Groupe de soutien de Lima, nous avons fermement appuyé les efforts pour instaurer un dialogue entre toutes les parties, afin de garantir l'état de droit au Venezuela.

Ce fut un grand honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée, et je remercie Dieu de m'avoir donné l'occasion de renforcer les relations multilatérales du Guatemala avec le reste du monde. Je souhaite bonne chance à tous les membres, et notre pays continuera de jouer son rôle historique en respectant fidèlement la Charte des Nations Unies.

Je terminerai comme j'ai commencé, en rappelant les mots de Sénèque : « Nul n'aime son pays parce qu'il est grand, mais parce qu'il est son pays. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Guatemala de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya.

*M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Kenyatta** (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de participer à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Je saisis cette occasion pour féliciter le Président de l'Assemblée générale, M. Tijjani Muhammad-Bande, un fils de l'Afrique et de la République fédérale du Nigéria. Vous pouvez, Monsieur le Président, compter sur le soutien sans réserve du Kenya. Je saisis également cette occasion pour féliciter votre prédécesseure, l'Ambassadrice Maria Fernanda Espinosa Garcés, qui s'est attachée tout au long de son mandat à promouvoir et à défendre un système international fondé sur des règles et le multilatéralisme.

Le thème de la session de cette année, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », arrive à point nommé. Il nous aide à nous mobiliser sur toute une série d'enjeux mondiaux complexes et interdépendants auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée. Nous avons, collectivement, le devoir solennel de faire en sorte de rendre le monde meilleur pour les générations futures. Nous devons léguer à nos enfants un monde politiquement stable, sain sur le plan environnemental et soudé sur le plan social. Nous, dirigeants réunis dans cette grande salle, sommes et devons être le pont vers ce monde futur.

Les mesures que nous prenons aujourd'hui détermineront si cet avenir est sombre et appauvri en ressources, caractérisé par des niveaux de pauvreté plus élevés et des nations en guerre fragmentées, ou si nous transmettrons à nos enfants un meilleur niveau de vie et des sociétés prospères, dynamiques et solidaires qui disposent de ressources gérées de manière durable. Nous, les dirigeants de la planète, n'avons jamais été confrontés à un choix aussi difficile – préserver l'avenir ou le détruire. Cet avenir prospère que nous envisageons nous oblige tous à prendre des mesures audacieuses qui donnent un sens au thème de la présente session de l'Assemblée générale. Qu'il me soit permis à ce propos de m'arrêter sur certaines mesures qui pourraient contribuer à façonner l'avenir que nous voulons.

Premièrement, nous devons placer les êtres humains au cœur du développement. Nous devons aider nos populations, en particulier les jeunes, à s'engager de manière productive, à façonner l'avenir et à ne pas en être victimes. Dans cette optique, nous devons accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Pour cela, il est essentiel de produire de grands volumes de données désagrégées, qui peuvent nous

aider à planifier des interventions ciblées et à suivre leur mise en œuvre.

Au Kenya, nous avons beaucoup investi dans l'éducation et la santé, afin de permettre l'inclusion sociale, d'améliorer les connaissances et les compétences et d'assurer l'avenir en ne laissant personne de côté. Nous avons aujourd'hui au taux de passage de l'école primaire à l'école secondaire de 100 %, et nous avons instauré la gratuité de l'enseignement secondaire pour tous les élèves externes. Afin de renforcer l'égalité des chances, nous permettons aux filles qui ont abandonné l'école après une grossesse d'être scolarisées de nouveau. Nous fournissons des serviettes hygiéniques gratuites à toutes les filles qui vont à l'école, et la durée moyenne de la scolarité des enfants kényans s'élève maintenant à 10,7 années, soit la plus longue de notre région.

Pour stimuler son économie, le Kenya s'attaque à la charge de morbidité et est en bonne voie de parvenir à la couverture sanitaire universelle d'ici à 2022. Nous donnons accès à un ensemble de prestations de santé qui est axé sur les soins de santé primaires, qui diminue le coût des médicaments et qui augmente le nombre de bénéficiaires d'une assurance médicale.

Deuxièmement, il ne saurait y avoir de développement sans paix durable. Des facteurs nombreux et complexes ont fait apparaître des menaces pluridimensionnelles à la paix dans la Corne de l'Afrique au cours des trois dernières décennies environ. Ces menaces sont aggravées par les effets perturbateurs des changements climatiques, qui ajoutent des vulnérabilités écologiques à des conditions de sécurité déjà très difficiles. La capacité des organisations terroristes de mettre en œuvre leurs plans en toute impunité a rajouté une dimension supplémentaire au contexte sécuritaire de notre région.

Notre attachement à la recherche de la paix et de la sécurité demeure au cœur de notre politique étrangère, et il me plaît de dire que nos initiatives conjointes pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région continuent de porter leurs fruits. Je saisis cette occasion pour féliciter le Soudan d'être parvenu à se mettre sur la voie d'une paix durable, négociée en interne avec l'aide de l'Union africaine. Le Kenya partage l'optimisme du peuple soudanais, et nous sommes convaincus que la période de transition ouvrira la voie à des élections démocratiques en 2022. Et je salue chaleureusement le rôle de moteur et de facilitatrice qu'ont joué les Soudanaises par parvenir à cet excellent

résultat riche en enseignements qui fait la fierté de tout le continent africain.

Je trouve également encourageants les progrès réalisés au Soudan du Sud. La sécurité s'est améliorée et la violence recule dans le pays depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Je suis convaincu que les questions en suspens peuvent être réglées dans le cadre d'une démarche collaborative et consultative. Je félicite M. Riek Machar de s'être rendu à Djouba pour rencontrer son frère et collègue, le Président Salva Kiir, afin d'engager le dialogue sur les questions non réglées. Le Kenya est favorable à la création d'un mécanisme et d'institutions transitoires ouverts à tous pour entreprendre les processus et réformes politiques nécessaires. Cela permettra une transition sans heurt vers la prochaine phase du processus de paix.

Dans le même esprit, mon gouvernement continue de tendre la main à la République fédérale de Somalie pour essayer de trouver une solution à l'amiable et durable à notre différend concernant la frontière maritime. Dans ce contexte, je me félicite de la décision prise le 3 septembre dernier par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui invite instamment les deux parties à dialoguer. Comme nous le savons tous, la Charte des Nations Unies privilégie le recours à la négociation comme mécanisme de règlement des différends. De même, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer prévoit la détermination à l'amiable des frontières maritimes entre États. C'est dans ce cadre normatif que le Kenya préconise un règlement du différend par la négociation. Nous gardons l'espoir que le Gouvernement fédéral somalien sera réceptif et déterminé à rechercher une solution durable et mutuellement acceptable.

Troisièmement, nous devons agir ensemble pour protéger notre destin commun. L'accroissement démographique, la diminution des ressources et les changements climatiques mettent à mal les ressources naturelles telles que l'eau, la nourriture, les terres arables et l'énergie. En tant que dirigeants, nous devons nous tourner vers des modèles de gestion durable des ressources pour rétablir l'équilibre de nos écosystèmes. Je félicite le Secrétaire général d'avoir convoqué le Sommet sur l'action pour le climat. Nous devons appliquer et généraliser des solutions abordables qui nous aideront à basculer rapidement vers des économies plus résilientes et durables, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de contenir le

réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C. Le Kenya et la Turquie ont été les deux pays codirecteurs du volet « Infrastructure, villes et action locale » pendant le Sommet, avec pour objectif d'améliorer les initiatives de résilience aux changements climatiques pour les pauvres vivant en milieu urbain. Nous incitons vivement les pays à placer leurs populations urbaines vulnérables et pauvres au centre de leurs plans d'action climatique.

Aux côtés de 13 autres chefs d'État et de gouvernement et de l'Envoyé spécial pour l'océan, le Kenya est membre du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable, qui vise à élaborer et à promouvoir des solutions pour la santé et la richesse des océans dans les domaines de la politique, de la gouvernance, de la technologie et du financement. Dans la Corne de l'Afrique, nous sommes témoins de la conjonction des changements climatiques et des conflits. Les sécheresses cycliques font pression sur les ressources vivrières, entraînent une concurrence pour les terres, l'eau et d'autres ressources, et provoquent des conflits. Nous saluons le Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, qui souligne les mesures urgentes qui doivent être prises pour éviter des changements climatiques mondiaux catastrophiques. Pour sa part, le Kenya a entrepris des programmes pour une action climatique durable et volontariste. Nous avons interdit l'usage des plastiques à usage unique et intensifié nos campagnes nationales de plantation d'arbres afin de restaurer nos zones de captation d'eau. Notre objectif est de faire passer notre couverture forestière de 7 % actuellement à 15 % d'ici à 2022. Nous accordons également la priorité au développement de l'énergie propre. Le Kenya fait aujourd'hui partie des 10 premiers producteurs mondiaux d'électricité géothermique. Nous avons lancé récemment un projet de parc éolien de 300 mégawatts, le plus grand projet d'énergie éolienne en Afrique, et plusieurs projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables sont à l'étude.

Le quatrième domaine dans lequel nous devons veiller à un avenir meilleur est le financement du développement. Nous estimons qu'entre 2 500 et 3 000 milliards de dollars par an sont nécessaires pour financer les objectifs de développement durable et l'action climatique et pour cibler les besoins essentiels de notre population mondiale. Nous devons mettre en place des mécanismes de financement novateurs qui réorientent les capitaux privés et créer de nouveaux instruments et de nouvelles modalités renforçant le

cadre réglementaire afin de réduire les risques liés aux investissements. En 2017, comprenant le potentiel inexploité de mobilisation de capitaux qui réside dans l'émission d'obligations pour les simples citoyens, le Gouvernement kényan, en collaboration avec des acteurs du secteur privé, a lancé une obligation gouvernementale utilisant la téléphonie mobile, M-Akiba. Désormais, il suffit de 30 dollars aux Kenyans pour participer au marché des titres publics. Nous avons fourni une facilitation financière grâce à un système révolutionnaire de financement du crédit destiné aux micro, petites et moyennes entreprises du nom de Stawi, qui signifie « prospérer » en kiswahili. Il permet aux petites entreprises de surmonter les difficultés, notamment le manque de garanties et le risque perçu en matière de solvabilité financière.

Le cinquième domaine concerne l'utilisation de la technologie comme moteur de développement. La révolution numérique offre de nombreuses possibilités d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, notamment par le commerce électronique, les emplois en ligne, l'amélioration des prestations de services, de la transparence, du ciblage des programmes de protection sociale et une plus grande inclusion financière. Au Kenya, grâce aux services financiers par téléphone mobile, nous avons plus que triplé le taux d'inclusion financière, qui est passé de 26 % en 2006 à 82 % cette année. En mai, nous avons lancé le plan kényan pour l'économie numérique afin de développer les compétences numériques des citoyens dans une société numérisée. Nous espérons devenir les champions de l'essor d'une économie numérique sur l'ensemble du continent africain.

Enfin, les objectifs à atteindre requièrent davantage, et non moins, de partenariats et davantage, et non moins, de collaboration et de coopération internationale. Nous devons donc redynamiser et réformer le système multilatéral afin de garantir notre avenir commun. Nous devons réaffirmer les valeurs de la Charte des Nations Unies, qui fait sienne une humanité commune, préserve un ordre international fondé sur des règles et souligne l'égalité et le respect de l'humanité tout entière.

Je félicite le Secrétaire général pour la constance de ses efforts de réforme. Le Kenya a l'honneur d'accueillir l'Office des Nations Unies à Nairobi, un cas unique au sein des pays du Sud, et il se réjouit à la perspective de faciliter la création et la mise en place sur son sol du centre régional du dispositif de prestation de services centralisée des Nations Unies.

Nous nous félicitons également de la réponse positive de l'Assemblée générale aux préoccupations exprimées par les États Membres qui demandent une meilleure coordination en matière d'urbanisation, d'établissements humains et de bonne gestion de l'environnement. Sur ce point, le Kenya est fier d'avoir accueilli en mars dernier, la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui a été très fructueuse, et aux côtés de la France, la troisième session du One Planet Summit, ainsi que la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat en mai. Le Kenya appuie pleinement le renforcement de la gouvernance et de la supervision des États Membres sur l'Assemblée d'ONU-Habitat.

Je saisis cette occasion pour remercier l'Union africaine d'avoir appuyé la candidature du Kenya au Conseil de sécurité pour la période 2021-2022. Notre recherche de solutions aux problèmes mondiaux nous a convaincus que nous étions bien placés pour jouer un rôle utile au Conseil. Lorsque le monde a abandonné notre région à son sort, nous, au Kenya, avons ouvert nos portes à des millions de personnes fuyant l'insécurité. Aujourd'hui encore, nous accueillons des centaines de milliers de réfugiés. Notre investissement dans les négociations au Soudan a débouché sur l'Accord de paix global en 2005, et nous continuons de soutenir les efforts de stabilisation au Soudan comme au Soudan du Sud. Lorsque le monde s'est détourné de la Somalie, nous nous sommes impliqués et investis dans les processus de paix d'Eldoret et de Mbagathi, qui ont abouti à la formation et à l'accueil du Gouvernement national de transition au Kenya et, finalement, à la formation du Gouvernement fédéral de transition en Somalie.

Au fil des ans, nous avons déployé plus de 40 000 soldats de la paix et participé aux efforts de reconstruction et de développement post-conflits à travers le monde. Nous espérons donc que notre expérience, nos compétences et notre quête incessante de paix et de prospérité dans notre région, sur notre continent et dans le monde entier persuaderont l'ensemble des Membres de l'ONU de soutenir le candidat de l'Union africaine à un siège non permanent au Conseil de sécurité lors des élections prévues en juin 2020. Je demande le vote de chaque État Membre de la famille des Nations Unies.

Pour terminer, je convie toutes les personnes ici présentes à venir au Kenya en novembre pour la Conférence internationale sur la population et le développement, que nous organisons avec le Royaume du Danemark et le Fonds des Nations Unies pour la

population. C'est l'occasion pour nous de réaffirmer que les droits, les choix et le bien-être des personnes nous mettent sur la voie d'un développement durable et intégré. Nos délibérations à Nairobi nous permettront sans aucun doute de mieux assurer notre avenir et notre destin commun.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

*M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Geingob** (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici en tant que dirigeants de la communauté internationale, comme nous le faisons depuis 74 ans, depuis la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco. L'Organisation des Nations Unies a été un symbole d'espoir pour ceux qui aspirent à la liberté, à l'indépendance, à la paix, à un revenu décent et à une vie digne. Répondre aux espoirs de tous les peuples du monde s'est avéré une tâche redoutable. En dépit des échecs, nous avons réussi à éviter de replonger dans les ténèbres qui avaient donné naissance à l'Organisation. Grâce au multilatéralisme, nous avons systématiquement réussi à éloigner le monde du précipice en faisant passer la paix en premier.

La paix, c'est un attachement profond aux principes de liberté, de justice, d'égalité et de solidarité entre tous les êtres humains. C'est aussi un partenariat harmonieux de l'humanité avec l'environnement. Ces

affirmations sont tirées du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, qui s'est tenu il y a plus de 30 ans à l'initiative de l'UNESCO, lorsque les peuples du monde attendaient un XXI<sup>e</sup> siècle où les idéaux de solidarité et d'harmonie internationales atteindraient leur apogée.

Aujourd'hui, alors que nous débattons de notre thème, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », nous croyons qu'une introspection est nécessaire. Compte tenu des réalités du monde actuel, nous devons nous demander si nous pouvons éliminer la pauvreté, prendre des mesures fortes face aux changements climatiques ou parvenir à l'inclusion socioéconomique sans la paix. Nous devons réfléchir à ces questions brûlantes dans la perspective des célébrations du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation l'année prochaine.

Monsieur le Président, vous êtes originaire d'un pays frère du nôtre, dont la contribution généreuse et honorable au processus de décolonisation de l'Afrique est incontestable. Je tiens à vous féliciter, ainsi que votre pays, la République fédérale du Nigéria, pour votre élection à l'unanimité à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, et je tiens à vous assurer de l'appui et de la coopération de la Namibie durant votre mandat. Je tiens également à exprimer la gratitude de la Namibie envers votre prédécesseure, M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, pour sa conduite remarquable des affaires de l'Organisation pendant son mandat.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général pour son excellente conduite des travaux de l'Organisation, qui, sous sa direction avisée, continue de jouer un rôle de premier plan dans la préservation du bien-être et de la sécurité des peuples et des nations du monde. Le Rapport sur les objectifs de développement durable 2019 et son examen détaillé des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable montrent que la pauvreté gagne encore du terrain au niveau mondial, à laquelle s'ajoutent de multiples facteurs, notamment les catastrophes naturelles. Cela menace les économies de nos pays et compromet les aspirations des pays en développement, aggravant les inégalités et plongeant nos populations dans la pauvreté et le désespoir.

En dépit de ces réalités, la Namibie avance à grands pas dans l'élimination de la pauvreté et la réduction des

inégalités de revenu et de richesse. Notre gouvernement consacre une large part de ses ressources aux services sociaux, notamment l'accès universel à l'éducation et un système de soins de santé fortement subventionné, afin de contrecarrer les effets d'une économie faussée. Ces investissements connaissent un certain succès. En l'espace de 22 ans, la pauvreté en Namibie est passée de 70 % à 18 % en 2016, et 400 000 de nos concitoyens sont sortis de la pauvreté depuis notre indépendance. D'après le rapport de juin 2017 de la Banque mondiale, intitulé « *Does fiscal policy benefit the poor and reduce inequality in Namibia?* » (La politique budgétaire profite-t-elle aux pauvres et réduit-elle les inégalités en Namibie?), le recul progressif de la pauvreté en Namibie s'explique par un ensemble de politiques ciblées qui comporte un programme étoffé de transferts en espèces aux segments vulnérables de la population. La mise en place de filets de sécurité sociale est la pierre angulaire de notre lutte sur plusieurs fronts contre la pauvreté.

La Namibie reste l'une des sociétés les plus inégalitaires au monde, ce qui témoigne de la nature structurelle et très profonde des problèmes hérités de l'oppression exercée par l'apartheid. Le statu quo n'est pas viable, et la Namibie prend des mesures pour bâtir une société plus inclusive. À ce stade, je voudrais attirer l'attention sur la situation difficile dans laquelle se trouvent les pays dits à revenu intermédiaire supérieur. Ce classement se base sur le produit intérieur brut d'un pays, lequel, dans le cas de la Namibie, lorsqu'on le divise par notre faible population, se traduit par un revenu par habitant élevé et nous attribue l'étiquette de pays riche, sans tenir compte du fait qu'une majorité de notre population continue de subir les contrecoups de l'apartheid. C'est donc une formule inappropriée qui doit être revue de toute urgence.

Cette année, la réalité des changements climatiques a frappé les rivages de tous les continents. Nous avons assisté à de nombreux phénomènes météorologiques dans le monde entier, qui ont provoqué des dégâts considérables et causé de grandes souffrances humaines. Nous tenons à exprimer notre solidarité avec toutes les personnes dont la vie a été bouleversée par ces événements malheureux. La Namibie est actuellement en état d'urgence à la suite d'une période de sécheresse grave, étendue et prolongée qui a eu des conséquences néfastes sur les moyens de subsistance de notre population. J'ai déclaré l'état d'urgence, et je tiens à remercier tous les pays qui ont répondu à l'appel et nous sont venus en aide. Cela dit, la Namibie réaffirme son attachement à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur

le climat. Le principe de responsabilités communes mais différenciées devrait sous-tendre notre détermination à relever les défis environnementaux mondiaux.

Dans la recherche de la paix mondiale, l'Union africaine et l'ONU sont des partenaires solides dans le règlement des conflits. Cette coopération a permis de faire taire les armes dans bon nombre de régions de l'Afrique. Ces efforts sont faits à la lumière de notre conviction que sans la paix, notre capacité de réaliser l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la Zone de libre-échange continentale africaine, qui a été lancée récemment, sera compromise.

Nous ne pouvons pas dire qu'on ne doit laisser personne de côté alors que nous vivons dans un monde où les peuples du Sahara occidental et de Palestine ont bel et bien été laissés pour compte. Inspirée par la lutte contre le colonialisme dans notre région et par la solidarité internationale qui nous a été témoignée pendant notre lutte, la Communauté de développement de l'Afrique australe a organisé en mars dernier une conférence de solidarité en Afrique du Sud pour le Front Polisario et le peuple du Sahara occidental, au cours de laquelle nous avons réaffirmé notre attachement sans faille au droit à l'autodétermination et à la liberté du peuple du Sahara occidental. De même, le peuple palestinien a un droit fondamental à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous devons parvenir à une paix juste, durable et globale entre Israéliens et Palestiniens, en créant deux États qui coexistent dans un climat de paix et de sécurité.

Au sujet de Cuba, nous regrettons le recul par rapport au dégel des relations que nous avons observé il y a quelques années. Nous renouvelons notre appel à la levée du blocus économique et financier obsolète sur Cuba et nous demandons en outre la levée des sanctions à l'encontre du Zimbabwe, en appui à sa quête de développement économique, d'unité et de prospérité. Nous tenons également à exprimer notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple vénézuéliens, et à saluer les efforts de médiation du Royaume de Norvège en ce sens.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies l'an prochain sera l'occasion d'achever la réforme du Conseil de sécurité. Afin de repositionner le Conseil de manière à lui permettre de relever efficacement les défis nouveaux et émergents en matière de paix et de sécurité internationales, nous devons mener à terme le processus de négociation intergouvernemental. Sur ce plan, la Namibie réaffirme la Position commune africaine sur la réforme du Conseil

de sécurité, telle qu'elle est exposée dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte, et exprime sa reconnaissance aux États Membres qui l'ont adoptée.

Je suis intimement convaincu qu'inclusivité est synonyme d'harmonie, tandis qu'exclusivité signifie conflit. L'exclusion d'un groupe ou d'une race entraînera des conflits, tandis que l'inclusion dans la gouvernance et dans d'autres domaines favorisera l'harmonie. Nous ne pouvons dès lors pas nous permettre d'exclure la majorité de la population mondiale dans notre quête de prospérité. Sans la pleine participation des femmes et des jeunes, nous laissons passer une occasion d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. L'engagement de la Namibie en faveur de la parité des sexes aux plus hauts niveaux de gouvernance et de leadership est guidé par ces considérations. Depuis cette tribune, je tiens à dire qu'à l'issue de nos prochaines élections qui se tiendront le 27 novembre, nous espérons que notre Parlement, qui compte actuellement 47% de femmes, atteindra la parité des sexes. En outre, dans l'espoir de ma réélection et de la formation d'un nouveau gouvernement, je tiens également à dire, depuis cette tribune, que mon Cabinet devra lui aussi parvenir à la parité. Nous approchons du vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, qui a été initialement adoptée sous la présidence namibienne du Conseil de sécurité (voir S/PV.4208). Alors que nous entamerons prochainement l'évaluation de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, nous nous félicitons de la participation accrue des femmes aux opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine.

*Mme Beckles (Trinité-et-Tobago), Vice-Présidente, assume la présidence.*

Il y a quelques jours, des jeunes se sont réunis ici pour exiger une action conséquente en faveur du climat qui soit de nature à protéger la planète. Ils ont présenté des idées innovantes, et ont exprimé leur désir et leur volonté d'être le fer de lance du processus qui permettra de trouver des solutions durables à cette menace existentielle. Leurs actions illustrent leur préoccupation pour l'avenir de cette planète. La recherche de solutions doit être inclusive afin de promouvoir la participation des jeunes. Nous répondons à l'appel de ces jeunes. L'avenir est entre leurs mains. L'année prochaine, nous nous réunirons ici pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création de ce parlement mondial de l'humanité. Je nourris l'espoir que les résultats de

ces délibérations encourageront des efforts concrets en vue de mettre un terme à la menace existentielle que posent les changements climatiques et d'inverser la tendance actuelle. La Namibie est un pays qui peut témoigner des effets des changements climatiques, car c'est effectivement une réalité dans notre pays. Inspirons-nous des paroles poignantes de Martin Luther King Jr, qui disait :

« Si nous voulons la paix sur terre, notre loyauté doit [...] transcender notre race, notre tribu, notre classe et notre nation; et cela signifie que nous devons développer une perspective mondiale. »

Nous avons la responsabilité de bâtir un monde qui transcende le racisme, le tribalisme et le nationalisme. Nous devons léguer à nos enfants un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère, un monde dans lequel ils auront la possibilité d'utiliser leurs dons et leurs talents, chacun selon ses capacités. L'avenir repose sur leur participation, et nous devons veiller à ce qu'ils ne soient plus en marge des processus de prise de décisions, mais qu'ils soient en première ligne pour dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion.

En conclusion, comme je l'ai dit, l'avenir est entre les mains de nos jeunes. Ils ne devraient pas s'en prendre à nous, parce que nous travaillons ensemble, comme nous le faisons maintenant. Nous prenons soin de ce monde afin de le laisser entre leurs bonnes mains.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Laurentino Cortizo Cohen, Président de la République du Panama**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

*M. Laurentino Cortizo Cohen, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Laurentino Cortizo Cohen, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Cortizo Cohen** (*parle en espagnol*) : Aujourd'hui, notre région et le monde tout entier sont confrontés à des défis régionaux et mondiaux de taille, et nous ne pourrions y trouver des solutions que si nous agissons dans un esprit collectif plutôt qu'individuel. Ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrions progresser. L'Organisation des Nations Unies est constituée des nations du monde. Si nous demeurons réellement unis, nos nations pourront instaurer un monde plus juste et plus sûr empreint de dignité humaine. Si nous engageons les nations librement et sans imposer d'exigences, nous pourrions construire l'avenir ensemble. Si les petites et les grandes nations vivent ensemble dans l'égalité et le respect, et si nous nous accrochons à l'idée d'une paix durable, commune et universelle, nous construirons un monde plus fraternel.

C'est ma première visite à l'Organisation des Nations Unies. Je suis originaire du Panama, une bande de terre qui sépare, en à peine 35 minutes, deux océans, l'Atlantique et le Pacifique. L'objectif de notre pays est de servir l'humanité. Telle est notre destinée historique et géographique.

L'histoire du Panama compte de nombreuses pages, certaines écrites, d'autres qui ne le sont pas encore. Notre histoire ne se limite pas à celle d'un canal. C'est celle des hommes et des femmes afro-antillais qui l'ont bâti et de tous les migrants dont les efforts et le sang ont permis de relier deux océans. C'est aussi l'histoire du premier chemin de fer transisthmique qui relie deux océans et facilite le commerce mondial, ainsi que celle du café Geisha, le meilleur café du monde, cultivé par les Indiens Ngäbe-Buglé.

Ce livre retrace nos efforts en faveur de la paix, du dialogue, de la négociation et du consensus. Une page de ce livre est consacrée au rêve de Simón Bolívar, qui a écrit que si le monde devait choisir sa capitale, il confierait cette grande destinée à l'isthme de Panama. Les pages de notre histoire racontent la lutte de générations de Panaméens et le soutien mondial qui a abouti à la signature des Traités Torrijos-Carter. Je fais ici allusion à Jimmy Carter, ancien président des États-Unis, et à Omar Torrijos, alors chef du Gouvernement panaméen,

qui ont mené les négociations entre deux nations, une grande et une petite, et qui ont pu parvenir à un accord et à une réparation historique : la restitution, au Panama, de notre canal et de notre intégrité territoriale. Une autre page de ce livre a été écrite par le Pape François en janvier dernier, qui, à la fin des Journées mondiales de la jeunesse, a déclaré : « Le Panama est le pays d'un peuple noble ». Telles sont les histoires du Panama.

C'est un privilège d'être ici et de m'adresser aux citoyens du monde et au peuple panaméen, en représentant fièrement ma patrie. Les problèmes mondiaux appellent des solutions multilatérales. Comme il l'a fait par le passé, le Panama est disposé à contribuer à la résolution des conflits, en particulier dans notre région. Actuellement, notre pays, notre patrie, œuvre en faveur d'une cause particulière : la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il s'agit d'un véritable défi pour les Panaméens, mais nous avons décidé qu'ensemble nous pouvions le relever. La pauvreté et les inégalités affectent les êtres humains, nuisent aux familles et hypothèquent l'avenir des jeunes, non seulement au Panama, mais partout dans le monde. Pour chaque mot que je prononce ici, des milliers de personnes meurent dans des guerres injustes, sans médecins ni médicaments. Quelques-uns gagnent des millions pendant que des millions d'autres survivent avec très peu. Il est inhumain de laisser les gens mourir dans la misère, et une telle indifférence ne saurait être tolérée. Nous devons passer des paroles aux actes. Unissons nos forces. En luttant contre la pauvreté et les inégalités et en réalisant les 17 objectifs de développement durable, nous luttons contre la corruption grâce à l'administration efficace de la justice.

La transformation de l'éducation représente notre tâche la plus importante. Nos enfants vont à l'école, mais n'apprennent pas. Nous avons besoin de systèmes éducatifs au sein desquels les élèves apprennent à penser, à travailler en équipe, à résoudre des problèmes, à exploiter leur créativité, à prendre soin de l'environnement et à apprécier l'art et la culture, la science et la technologie. L'éducation nous libère de la pauvreté et donne aux individus les moyens de vivre dans la dignité. L'éducation est synonyme de paix sociale. Elle crée les mêmes chances pour tous en nous rendant plus égaux dans notre diversité. L'éducation est synonyme de dignité humaine. L'échange des connaissances est un objectif universel du développement durable, de la petite enfance aux meilleures universités du monde. Nous devrions être généreux dans le partage des connaissances au lieu d'être égoïstes en les monopolisant.

Je dois dire aux dirigeants du monde que nous avons bien entendu les préoccupations et les avertissements qui ont été exprimés haut et fort lors du Sommet Action Climat. Nos forêts tropicales verdoyantes sont les plus belles du monde. Le Panama compte plus de 10 000 variétés de plantes et 1 000 espèces d'oiseaux. La biodiversité de la planète se trouve entre nos mains. Nous devons tous œuvrer de concert en faveur du changement afin de réduire la menace de notre extinction. Un million d'espèces sont menacées d'extinction. Nous devons développer les initiatives multilatérales afin de renforcer la lutte contre les changements climatiques, et nous devons honorer les accords que nous signons. Notre culture est en train de changer. Nous sommes à la croisée des chemins et nous devons redéfinir notre propre existence. Nous devons redoubler d'efforts.

Nous invitons le monde entier au Panama. Le Panama propose de grands espaces pour le dialogue et la compréhension régionale et mondiale. Je ne parle pas d'un dialogue sans fin, mais plutôt de ceux qui unissent et permettent de trouver des solutions. Nous facilitons les investissements judicieux et possédons la meilleure connectivité aérienne, maritime, portuaire et de télécommunications dans la région. Nous sommes le centre névralgique des Amériques. Le Panama est une terre d'innovation, de science et de technologie et un lieu de rencontre universelle avec le savoir.

Il y a un endroit dans le monde qui s'appelle le Panama. Notre histoire nous enseigne que nous ne nous laissons jamais vaincre par l'adversité. Nous savons que des jours meilleurs nous attendent. C'est ce que nous voulons et ce à quoi nous aspirons pour les Panaméens et pour l'ensemble de l'humanité. Je tiens à réitérer à l'Assemblée que le Panama est un pays au peuple noble et bon. Ce sont là les pages de l'histoire que nous continuerons à écrire. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de grands défis, mais nous ne parviendrons à aller de l'avant qu'en unissant nos forces. Le moment est venu.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Laurentino Cortizo Cohen, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*



**Allocution de M. Carlos Alvarado Quesada,  
Président de la République du Costa Rica**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Costa Rica.

*M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Alvarado Quesada** (*parle en espagnol*) : En Allemagne, le jeune maire de Cologne – il n'avait alors que 41 ans, ce qui était jeune pour un dirigeant à l'époque – soutint un jour l'idée que la paix en Europe dépendait des relations entre l'Allemagne et la France. Pour lui, seul l'établissement de liens économiques et politiques solides unissant les intérêts des deux nations permettrait d'y arriver. Aujourd'hui, cette proposition ne surprendrait personne, mais la différence réside dans le fait que Konrad Adenauer, le jeune maire en question, l'a défendue depuis sa mairie il y a près de 100 ans, dans les années 20, alors qu'il cherchait à améliorer les relations entre les pays du bassin du Rhin. L'idée ne s'est pas concrétisée à l'époque, encore moins avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, qui donna lieu aux événements que nous connaissons tous et aboutit à la promulgation de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la création de cette formidable organisation qu'est l'ONU, où j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui.

Dans le même esprit, en 1960, d'autres dirigeants visionnaires d'Amérique centrale entreprirent de créer le Marché commun d'Amérique centrale, le plus ancien effort d'intégration sur le continent, qui permit de stimuler conjointement le développement de l'Amérique centrale en vue d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Au Costa Rica, les dirigeants qui m'ont précédé étaient également en avance sur leur temps. Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mon pays décréta que l'éducation des enfants serait gratuite et obligatoire, et en 1941, nous avons jeté les bases d'un système de sécurité sociale universel. Il y a 70 ans, nous avons aboli l'armée et déclaré que nous serions pour toujours

en paix avec le monde. À l'époque, on disait qu'il était impossible pour un pays de survivre sans armée, et pourtant, me voilà, 70 ans plus tard, prouvant le contraire. En 1981, nous avons offert au monde l'Université pour la paix. Tout cela n'a été possible que dans un monde multilatéral, qui se bat pour la paix, le droit international et les droits de l'homme. Les idées de notre continent se sont également révélées en avance sur leur époque avec l'adoption de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, connue sous le nom de Pacte de San José, et la création de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Aurait-il été possible de promouvoir la Déclaration universelle des droits de l'homme, la création de l'Organisation des Nations Unies, la mise en œuvre du Plan Marshall, l'Alliance pour le progrès, la décolonisation ou le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en tant que mesures préventives en faveur de l'édification d'un monde meilleur? Ou était-il inévitable qu'il s'agisse en fait de réponses pour empêcher de nouvelles guerres et d'autres menaces mondiales? Aurait-il été possible d'éviter tant de souffrances et de pertes?

Les idées peuvent être en avance sur leur temps. Plutôt que d'attendre, nous devrions prendre l'initiative de promouvoir des projets communs en faveur de la paix et du progrès pour l'humanité, afin de construire un meilleur avenir pour tous grâce au multilatéralisme. La liberté de l'esprit humain nous impose d'agir. Nous ne sommes pas condamnés à réagir simplement aux événements douloureux qui peuvent survenir ou dont nous savons qu'ils risquent de survenir à l'avenir. Il est de notre responsabilité aujourd'hui d'anticiper la direction que prendra l'histoire et de saisir les possibilités qui s'offrent à nous, sans attendre qu'une nouvelle crise économique, environnementale ou qu'une nouvelle guerre nous oblige à adopter les changements nécessaires.

Des penseurs contemporains tels que Rob Riemen, Yuval Noah Harari, Joseph Stiglitz et d'autres s'accordent à dire que le monde d'aujourd'hui présente des similitudes avec celui des années 30. Le désespoir, la frustration, le ressentiment et le manque de sentiment d'appartenance créent un terrain fertile pour des régimes qui bafouent les droits des populations et font la guerre au nom d'idéaux pervers et fallacieux. En cette époque de profonde transformation qui nous force à repenser les fondements mêmes de notre contrat

social, un discours simpliste marqué par les « ismes » trouve un écho et se répand dans les sociétés, gagne le soutien populaire dans nos systèmes démocratiques et nos systèmes de droit, et jusqu'à présent nos démocraties se sont révélées incapables d'apporter des réponses aussi souples et concrètes à l'inégalité et à l'absence de perspectives.

En plus de ne pas répéter les erreurs du passé, nous devons, avec force et courage, anticiper le cours de l'histoire. Durant les discussions que nous avons tenues ces derniers jours dans le cadre du Sommet sur l'action pour le climat, nous avons débattu de la mise en œuvre urgente de mécanismes mondiaux qui permettraient de relever les défis actuels, et nous avons analysé les résultats positifs obtenus là où nous avons su appliquer des idées en avance sur leur temps.

De par son histoire, le Costa Rica soutient le multilatéralisme en tant qu'outil permettant de faire face aux menaces communes et de construire un avenir commun pour notre planète. Promouvoir des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux communs ne signifie pas que nous devons nous entendre sur tous les détails. Nous devons le faire dans le respect des différences des uns et des autres, par le dialogue et en comprenant que notre objectif commun transcende les divergences ponctuelles. Nous sommes capables de nous mettre d'accord sur la coordination de nos actions et de nos contributions en faveur de la cause commune, comme cela a été le cas pour la Charte fondatrice des Nations Unies, les objectifs de développement durable ou encore l'Accord de Paris sur le climat.

Il n'existe pas de foyer mieux partagé que la planète sur laquelle nous vivons et aucune cause n'est plus mondiale que la lutte contre la crise climatique. Personne ne peut se soustraire à ses effets et toute contribution, aussi petite soit-elle, est importante, car ce n'est que par la somme des actions de tous les pays et de tous les peuples que nous pourrions y faire face. Nous sommes honorés que la communauté internationale ait confié au Costa Rica l'organisation de la réunion préparatoire de la vingt-cinquième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, que nous accueillerons du 8 au 10 octobre, en prévision de la vingt-cinquième Conférence des Parties, qui se tiendra en décembre au Chili, notre pays frère. Nos engagements doivent être clairs, concrets et fermes.

En février, résolu à faire notre part, nous avons lancé un plan national de décarbonisation pour le

Costa Rica afin de parvenir à une économie moderne, verte, numérique, résiliente et inclusive, exempte de combustibles fossiles d'ici à 2050, conformément à nos objectifs environnementaux ambitieux et à l'approche de rupture qui caractérise notre pays. De la même manière que nous avons montré qu'il était possible de produire 99 % d'électricité propre et renouvelable et d'inverser les processus de déforestation, en passant de 20 % de couvert forestier dans les années 80 à plus de 50 % aujourd'hui. Aujourd'hui, nous nous employons à atteindre les objectifs de décarbonisation, de préservation de la diversité biologique et de mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. C'est ce que réclament les jeunes et bien d'autres personnes qui manifestent chaque semaine dans un si grand nombre de pays.

Les effets de la crise climatique, les inégalités, la pauvreté et, dans de nombreux cas, la violence sont à l'origine des flux migratoires de millions de personnes dans le monde, qui constituent un véritable défi pour la communauté internationale. Du point de vue des droits de l'homme, nous devons apporter des réponses unies et sophistiquées. En Amérique centrale, la migration peut être stoppée en favorisant le développement socioéconomique des zones rurales de nos pays, d'où sont originaires la plupart des populations migrantes. En matière migratoire, le meilleur investissement consiste à créer des filières internationales de qualité, équitables et bien rémunérées pour les produits agricoles et pastoraux en provenance des zones rurales de l'Amérique centrale, et à améliorer ainsi le bien-être dans ces régions. Les efforts conjugués de nombreux pays et partenaires permettraient d'y parvenir, grâce à une juste valeur marchande, à la technologie, à une vraie valeur ajoutée et à la coopération. Il s'agit de la meilleure solution et de la réponse la plus humaine à la tragédie de la migration économique.

Selon un proverbe africain, lorsque deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre – mais de nos jours, nous pourrions dire que nous souffrons tous. L'humanité a déjà enduré une période de bipolarité, et nous savons quel en a été l'héritage. Les turbulences qui secouent aujourd'hui l'économie mondiale entravent la croissance économique, en particulier dans les pays les plus vulnérables, car les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat liées à la production disparaissent. Au-delà des répercussions sur le plan économique, cette situation exerce des pressions sur les institutions démocratiques. Les démocraties sont confrontées à des environnements restrictifs et à des régimes d'austérité

conçus pour maintenir les équilibres macroéconomiques mais qui limitent dans le même temps les projets visant à réduire les inégalités et la concentration des richesses. La meilleure solution pour le monde d'aujourd'hui serait de réduire les dépenses consacrées aux armes et à leur accumulation et d'investir davantage dans la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques. Prenons une fois de plus une longueur d'avance sur l'histoire à cet égard.

La société de l'information et la numérisation constituent une source de pression supplémentaire. La participation à la quatrième révolution industrielle n'est pas facultative. Nous sommes contraints de repenser l'avenir du travail, la conceptualisation de l'apprentissage et la durabilité des systèmes de protection sociale fondés sur l'emploi, ainsi que l'Organisation internationale du Travail et sa commission mondiale sur l'avenir du travail ont commencé à le faire. Le monde doit veiller à préserver sa cohésion. Nous devons combler le fossé entre les personnes qui sont exclues de nos sociétés et celles qui y sont incluses. Gérer les évolutions technologiques pour favoriser un travail décent et réduire les écarts technologiques et fondés sur le genre sera essentiel pour prendre le pas sur l'histoire et préserver le tissu démocratique et social.

La mise en place d'une initiative mondiale pour l'inclusion et la culture numériques, ainsi que pour l'inclusion tout court, serait la chose la plus intelligente que nous puissions faire aujourd'hui pour le bien de l'humanité. Ne dressons pas davantage de barrières du fait de nos différences, mais profitons plutôt de la richesse et de la compréhension humaines que nous apporte notre merveilleuse diversité. Comme dans tout écosystème naturel, la diversité humaine nous permet de nous compléter les uns les autres et nous rend plus forts, et notre cohésion repose sur le respect, la compréhension et l'empathie que nous avons les uns pour les autres. Nous, les États qui formons l'Organisation, disposons des outils pour y parvenir, et les jeunes le réclament.

La démocratie, la paix, la défense du droit international, les droits de l'homme et le droit international humanitaire se heurtent tous à des difficultés. Au Nicaragua, le rétablissement de la paix sociale est une nécessité évidente. Le Costa Rica a dénoncé les violences, le mépris et les violations incessantes des droits de l'homme dont continuent d'être victimes ceux qui s'opposent au Gouvernement. Cette situation a entraîné une hausse considérable du nombre de réfugiés en provenance de ce pays. Il est indispensable

d'instaurer un dialogue national et d'organiser un processus électoral inclusif et transparent, sous la supervision de la communauté internationale.

En tant que communauté mondiale, nous devons trouver sans tarder une solution pacifique à la grave crise politique, humanitaire et des droits de l'homme dans laquelle le régime au pouvoir a plongé le peuple du Venezuela, notre frère. Le dernier rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Venezuela (A/HRC/41/18) l'a confirmé. Nous devons également mettre fin au blocus économique de Cuba, dont la population subit les effets néfastes, et unir nos efforts pour faire face à la crise politique et sociale qui sévit en Haïti. Dans tous ces cas, prenons une longueur d'avance sur l'histoire.

Le renforcement de l'inclusion, notamment grâce à l'égalité des sexes, à l'autonomisation économique et politique des femmes et à la lutte contre toutes les formes de discrimination, en particulier celles fondées sur la race, la religion ou l'orientation sexuelle, est déterminant pour garantir le respect des droits de l'homme et promouvoir le développement durable. Le Costa Rica est résolu à promouvoir les droits des personnes d'ascendance africaine qui se trouvent dans une situation clairement défavorable. En octobre, nous accueillerons une réunion de haut niveau sur le renforcement de l'action mondiale visant à garantir les droits des personnes d'ascendance africaine. Epsy Campbell Barr, Vice-Présidente du Costa Rica, qui est la première femme d'ascendance africaine du continent à occuper un tel poste, assumera cette responsabilité au nom de mon gouvernement.

Plus que jamais, le monde d'aujourd'hui a besoin de personnes et de dirigeants courageux aussi bien dans leur cœur que dans leur esprit. Nos réponses doivent renforcer nos institutions sociales et de paix, soutenir une presse libre, promouvoir la véracité de l'information, protéger la confidentialité des données personnelles, développer des algorithmes et protocoles éthiques et, surtout, améliorer les conditions de vie de tous les peuples, afin d'encourager, espérons-le l'esprit dont je parlais plus haut. Les mains qui figurent sur des peintures rupestres réalisées il y a près de 50 000 ans, que ce soit dans les grottes de Sulawesi, en Indonésie, ou dans la grotte El Castillo en Cantabrie, en Espagne, illustrent notre histoire commune en tant qu'êtres humains. Ces mains appartiennent à la même espèce. Les pyramides égyptiennes et mayas et les sphères

mégalithiques des Diquis dans mon pays sont des exemples des civilisations que nous avons bâties et qui représentent ensemble l'héritage d'une seule et même espèce humaine.

Aujourd'hui, notre mission en tant que dirigeants est de prendre les devants sur l'histoire et d'en tirer des enseignements afin de ne pas terminer comme Sisyphe. Devancer l'histoire, c'est formuler des propositions courageuses et innovantes pour que, le jour venu, nous puissions relever ensemble les défis qui menacent notre planète et réaliser un jour des rêves intimes comme ceux du poète costaricain, Jorge Debravo, qui a écrit « Je demande tendresse, dîner, silence, pain, foyer... », ou les grands rêves communs qui nous unissent, comme dans ce poème du grand écrivain américain Ray Bradbury, où il est écrit,

« Je travaille pour cela  
Petit homme, grand rêve  
Je lance mes fusées entre mes oreilles  
En espérant qu'une once de Bien vaut une livre d'années  
Impatient d'entendre une voix hurler à travers l'univers :  
Nous avons atteint Alpha du Centaure!  
Nous sommes grands, ô Dieu, nous sommes grands! »

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Costa Rica de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye.

*M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Serraj** (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour féliciter le Président Muhammad-Bande pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session et lui souhaiter plein succès dans la conduite de ses travaux. Je ne manquerais pas non plus de remercier et de saluer M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, pour les efforts remarquables qu'elle a déployés au cours de sa présidence de la précédente session. Je remercie aussi le Secrétaire général António Guterres des efforts qu'il ne cesse de déployer pour réaliser les buts et les objectifs de l'ONU, que sont le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le renforcement de la stabilité et la promotion du développement et du respect des droits de l'homme.

Je suis venu à l'Assemblée pour défendre la cause de mon pays, la Libye, qui vit une situation exceptionnelle et traverse une crise extrêmement grave du fait d'une ingérence étrangère néfaste qui a provoqué une division politique et institutionnelle et aggravé la crise, au point où une offensive militaire a été lancée contre sa capitale et ses environs grâce à un financement et à un soutien extérieurs. Tout ceci a eu une incidence négative grave sur la sécurité et sur la vie des citoyens.

Je n'exagère pas si je dis que la sécurité et la stabilité de la Libye ainsi que son caractère civil sont fondamentaux non seulement pour elle mais aussi pour la région et le monde. L'offensive lancée contre la capitale et sa banlieue le 4 avril dernier par l'officier rebelle Khalifa Haftar - une « guerre sainte », prétend-il - le jour même de la visite à Tripoli du Secrétaire général de l'ONU, est survenue alors que le pays se préparait avec enthousiasme et espoir à tenir une conférence d'union nationale en vue de trouver un règlement politique pacifique à la crise dans le pays. Alors que les préparatifs allaient bon train et qu'il ne restait que quelques jours avant la tenue de cette conférence, Haftar a réduit à néant les aspirations du peuple libyen et les efforts de la communauté internationale en tentant encore une fois un coup contre le Gouvernement légitime. Ce n'était pas la première fois du reste, puisqu'il avait déjà annoncé en février 2014, en direct à la télévision, le gel du Parlement, du Gouvernement et de la Constitution. Mais son coup avait échoué. Et voilà qu'aujourd'hui,

il réédite, en vain, sa tentative de militariser l'État et d'entraver la construction d'un État civil moderne, au mépris flagrant de la révolution du peuple libyen et des sacrifices que celui-ci a consentis pour se libérer de la dictature et de l'autocratie.

Ce criminel de guerre a été encouragé dans son action par le soutien militaire et financier que certains pays lui fournissent depuis des années, en violation flagrante de la résolution du Conseil de sécurité sur l'embargo sur les armes. Ce soutien lui a fait croire qu'il pouvait entrer dans la capitale en deux jours. Mais ses illusions se sont évanouies face à la réalité, et la puissance de feu qu'il prétendait détenir s'est avérée illusoire. Pour tous, désormais, il n'était que le chef d'une milice sanguinaire dont le seul objectif est de prendre le pouvoir par la force.

Notre vaillante armée et les forces qui la soutiennent ont réussi à repousser cette agression, enregistrant une victoire après l'autre. Si nous avons observé un changement et un revirement dans la position de certains pays qui appuient Haftar après que ses intentions et ses mensonges sont devenus clairs et son échec patent, nous regrettons toutefois que, dans le même temps, d'autres pays continuent de s'ingérer directement dans nos affaires et d'appuyer l'agression, comme cela a été le cas dernièrement de la part des Émirats arabes unis qui ont permis à l'agresseur et à son commandement d'utiliser les médias de ce pays comme tribune pour diffuser leur discours de haine et appeler à faire couler le sang des Libyens, et ce outre la découverte de missiles Javelin de fabrication française après la libération de la ville de Ghariyan, centre de commandement de l'agresseur. Nous sommes aussi étonnés par la persistance de certains États, en particulier de l'Égypte voisine, à s'immiscer dans nos affaires et à donner des leçons aux Libyens en matière de démocratie, d'État civil, d'économie et de répartition des richesses. Nous dénonçons de tels agissements venus en appui à ce criminel de guerre et à ceux qui visent à renverser le Gouvernement légitime, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous réaffirmons que nous continuerons de faire barrage à l'agresseur et de le repousser quelle que soit l'ampleur de l'appui qui lui est apporté. Et nous ferons porter à ceux qui le soutiennent la responsabilité morale et juridique de ces agissements. Nous ne permettrons à personne de faire couler le sang des Libyens. Nos forces - notre armée et les unités qui la soutiennent - enregistrent, dans le cadre de l'opération « Volcan de la colère »,

victoire après victoire et continuent de progresser sur tous les fronts en faisant preuve de courage et de bravoure. C'est avec fierté que nous saluons le courage de nos héros et leur rendons hommage, et nous nous inclinons aussi à la mémoire de nos valeureux martyrs. Malgré la douleur, ces épopées héroïques marquent un jalon et resteront à jamais gravées dans la mémoire du pays et des générations futures.

Pour se faire une idée claire du dessein de cet agresseur, il suffit de considérer ce qui se passe dans les zones qu'il contrôle. Des violations graves des droits de l'homme y sont en effet enregistrées - exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, comme cela a été le cas avec la députée Siham Sergiwa et d'autres personnalités nationales, répression de la parole, élimination de toute opposition politique, et autres. De nombreux jeunes Libyens - près de 3000 à ce jour - ont perdu la vie à cause de cette agression et des centaines de milliers de personnes dans les zones de conflit ont été déplacées. Les forces d'agression ont aussi commis nombre d'autres violations vérifiées, qui pourraient constituer des crimes de guerre au regard du droit international, comme celles commises à Tripoli et dans ses environs, ainsi qu'à Mourzouq - tirs aveugles d'artillerie ciblant quartiers résidentiels, aéroports civils, hôpitaux, équipes médicales, ambulances et infrastructures, recrutement d'enfants, et autres.

Ce criminel de guerre et ceux qui lui fournissent fonds et armes devront en répondre. C'est pourquoi nous demandons encore une fois que le nom de Khalifa Haftar soit ajouté à la liste des sanctions internationales et que ses soutiens soient poursuivis et traduits en justice pour leur contribution aux tueries et aux destructions. À cet égard, nous demandons à l'ONU de dépêcher rapidement une mission d'établissement des faits et de confirmer ces violations graves. Nous demandons aussi à la Procureure de la Cour pénale internationale d'accélérer ses enquêtes sur ces violations.

L'agresseur a essayé de tromper l'opinion publique en prétendant que son objectif était de lutter contre le terrorisme. C'est faux. Ce sont les forces du Gouvernement d'entente nationale qui ont combattu et vaincu Daech, et ce sont elles qui ont libéré Syrte de l'emprise de ses éléments dans le cadre de la coalition antiterroriste internationale et grâce à l'appui stratégique des États-Unis d'Amérique. Nous continuons de lutter ensemble contre les résidus du terrorisme là où ils se trouvent, et le combat se poursuivra jusqu'à leur élimination totale et à l'éradication de ce fléau. Ce sont

les troupes qui ont combattu cette organisation terroriste qui sont aujourd'hui en train de repousser l'agression perfide menée contre la capitale et d'autres régions.

Parce que ses allégations de lutte contre le terrorisme n'ont pas porté leurs fruits, l'agresseur tente maintenant de faire croire que le conflit est un conflit entre l'est et l'ouest est Libye. Ce n'est que pur mensonge. Il n'y a pas en Libye de disparités ou de différences sociales ou religieuses. Ce qu'il y a en fait, c'est une guerre entre les tenants d'un État civil et ceux qui veulent militariser l'État. Il est donc temps que la région est du pays soit représentée par un groupe d'intellectuels, de politiciens et de figures de la société civile qui soient à même de contribuer, aux côtés de ceux d'autres régions, à un règlement politique consensuel qui garantisse les droits de tous et un transfert pacifique du pouvoir dans le cadre d'un État civil moderne.

Nous sommes des partisans de la paix et de l'entente. Nous avons réaffirmé à maintes reprises qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Libye et qu'il n'y aura pas de vainqueur, mais un seul perdant, la Libye. Nous mettons tout en œuvre pour empêcher que coule le sang des Libyens et j'invite à cette occasion tous les jeunes qui ont été trompés et enrôlés dans une guerre sans cause au bénéfice d'un individu obsédé par le pouvoir, à déposer les armes, à retourner en toute sécurité dans leurs foyers et à prendre le parti de la patrie.

Nous voulons vivre en paix et établir des relations de coopération, de respect mutuel et d'échanges avec les autres États du monde, et nous refusons l'ingérence dans nos affaires. À cet égard, nous saluons l'adoption, le 12 septembre, de la résolution 2486 (2019) du Conseil de sécurité, qui a prorogé le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, confirmé la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord politique libyen et appelé les États Membres à cesser de soutenir les institutions parallèles, à parachever le processus constitutionnel et à organiser des élections. Nous réaffirmons à cet égard notre position concernant la question du dialogue et du retour au processus politique, à savoir que ces processus doivent se dérouler dans le cadre de mécanismes nouveaux et tiennent compte de l'évolution de la situation induite par l'agression du 4 avril. Je l'ai déjà dit à maintes reprises : nous ne nous assoirons pas avec le criminel de guerre Haftar, qui n'est pas un partenaire pour la paix.

J'ai pris l'initiative, en juin dernier, de proposer la tenue d'une conférence nationale avec la participation

de représentants de toutes les composantes du peuple libyen qui sont favorables à un État civil démocratique. Cette conférence aura pour tâche de poser les bases constitutionnelles des élections présidentielle et législatives. C'est pourquoi il ne saurait y avoir de place à la table de négociations pour celui qui vise à militariser l'État et à nous ramener à l'ère du sous-développement et du terrorisme. À cet égard, nous avons tenu une série de consultations nationales avec toutes les composantes de la société libyenne - élites politiques, sociales et culturelles, femmes, jeunes et chefs militaires. Ces réunions se poursuivront avec l'ensemble des représentants régionaux et locaux, l'objectif étant de parvenir à une vision nationale globale quant à la façon de sortir de la crise actuelle. À cet égard, nous saluons la position des membres du Parlement en place à Tripoli et du Conseil d'État qui ont dénoncé l'agression et fait porter la responsabilité de cette situation à Haftar. Ceci contribue à repousser l'ennemi, à consacrer les règles démocratiques, et à édifier un État civil moderne.

La résolution 2486 (2019) du Conseil de sécurité inclut de nombreux aspects positifs. Nous nous félicitons en particulier de ce qui y est dit concernant le renforcement des dispositions du Gouvernement d'entente nationale en matière de gouvernance et de sécurité, notamment l'appui à la réforme économique adoptée en septembre de l'an dernier. À cet égard, ont été saluées aussi les mesures concrètes que nous avons prises pour mettre en œuvre la décentralisation de l'administration, en transférant de nombreux services spécialisés aux conseils municipaux élus, et ce afin de garantir une prestation de services directe à nos citoyens.

Nous confirmons aussi que toutes les régions du pays reçoivent leur part du budget adopté par le Gouvernement de façon équitable et équilibrée, sans exception ou marginalisation, et que les salaires de tous les fonctionnaires de l'État libyen sont versés à partir de ce budget. Contrairement à ce qu'affirment certains, nous ne privilégions pas une région par rapport à une autre. À cet égard, nous appelons l'attention sur les pratiques financières graves de certaines institutions parallèles illégales qui, de surcroît, émettent de la monnaie en toute illégalité et en dehors de l'Autorité monétaire légitime. Nous mettons en garde aussi contre les tentatives de vente de pétrole libyen en dehors du cadre légitime. Le pétrole est une richesse qui appartient à tous les Libyens, et seule la National Oil Corporation est responsable de sa gestion. Le Gouvernement d'entente nationale est la seule autorité habilitée à superviser les institutions financières et économiques

de l'État. À cet égard, nous réitérons notre appel à mettre rapidement en place une commission technique incluant les institutions publiques spécialisées, qui se chargera, sous la supervision de l'ONU, de passer au crible les opérations de la Banque centrale à Tripoli et de son antenne d'Al Bayda

Comme le Conseil le sait, le redressement économique et la sécurité vont de pair et sont les deux faces d'une même médaille. C'est pourquoi nous avons veillé à ce que la réforme économique aille de pair avec une réforme du secteur de la sécurité. Nous avons pour ce faire mis en œuvre des dispositions de sécurité en vue d'établir un système global s'appuyant sur des forces de sécurité et une force de police régulière qui travaillent sur la base de normes professionnelles. Nous avons d'ailleurs pris, avant l'agression, des mesures positives dans ce sens qui ont permis une amélioration considérable de la situation en matière de sécurité, ce qui a incité les missions diplomatiques à revenir à Tripoli. Nous avons aussi pu contrôler tous les groupes armés. Nous avons élaboré un programme de collecte des armes et mis en place des mécanismes pour ce faire. Nous avons intégré les membres des groupes armés au sein des institutions militaire et de sécurité du pays. Nous avons aussi offert des possibilités d'emploi et une formation professionnelle à ceux qui aspiraient à s'intégrer dans la vie civile. L'État ne renoncera pas à son monopole sur les armes et n'acceptera pas non plus la présence de groupes armés au sein d'un État civil.

Comme si cette crise ne suffisait pas, mon pays doit aussi faire face à un autre grand défi, à savoir la migration illégale et un afflux massif de migrants illégaux qui cherchent à traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe. Cette grave situation a eu d'importantes répercussions d'ordre économique, sécuritaire et social. L'agression a encore aggravé le phénomène. De nombreux migrants ont perdu la vie noyés en mer ou égarés dans le désert, ou sont tombés dans les rets d'organisations terroristes et de réseaux spécialisés dans la traite des êtres humains. Les milices qui participent à l'agression ont ajouté au malheur de ces migrants en bombardant un centre où ces derniers avaient été regroupés, tuant et blessant des dizaines d'entre eux, dont des femmes et des enfants, le tout sur fond de silence de la communauté internationale et de refus de sa part de condamner nommément les auteurs de ce crime odieux.

La question de la migration préoccupe grandement les Européens tout autant que les Libyens.

Nous, les Libyens, sommes victimes de cette migration, non la cause. Mais nous continuons quand même de coopérer avec les pays de destination, et nous saluons la coopération avec tous les efforts régionaux et internationaux déployés pour y remédier. À cet effet, il est nécessaire, selon nous, que tous les pays, qu'ils soient d'origine, de transit ou de destination, conjuguent leurs efforts et se concentrent sur les multiples dimensions de la migration et non seulement sur la seule dimension sécuritaire. Ils doivent aussi fournir un appui et une aide au développement aux pays d'origine afin de les aider à éliminer la pauvreté, à lutter contre le chômage, et à encourager les candidats au départ à rester chez eux.

En tant que pays de transit, la Libye a grandement besoin d'une aide et d'un appui politiques proportionnels à l'ampleur du problème et à sa gravité afin de mettre en place des institutions capables de contrôler les frontières et les voies de passage, de lutter contre ce phénomène et d'en atténuer les graves conséquences. À cet égard, nous avons besoin d'un appui qui soit à la hauteur de la gravité du problème, car ce que nous recevons actuellement n'est rien comparé à ce qui est fourni à d'autres pays qui ne pâtissent pas de ce problème autant que la Libye. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par les garde-côtes qui contribuent et continuent de contribuer au sauvetage de milliers de migrants en mer malgré des moyens limités et malgré l'embargo qui nous est imposé. La solution, selon nous, consiste à appuyer la stabilité du pays, car une Libye stable est capable de sécuriser ses frontières et aussi de fournir des perspectives d'emploi à des centaines de milliers de travailleurs légaux, conformément à la législation et au droit du travail libyens.

Les droits de l'homme et l'état de droit sont des questions fondamentales auxquelles mon pays attache une grande importance. Le changement intervenu depuis 2011 a créé les conditions nécessaires à une évolution globale en la matière. En effet, plusieurs mesures et décisions ont été prises pour renforcer les droits de l'homme. Le Gouvernement d'entente nationale coordonne également son action avec le pouvoir judiciaire en vue de permettre à ce dernier de jouer son rôle important et critique, garantissant ainsi le principe de non-impunité et aidant les organismes chargés de l'application de la loi à s'acquitter comme il se doit de leurs tâches. Nous attendons avec intérêt de coopérer à cet égard avec les institutions spécialisées des Nations Unies et à tirer parti de leurs compétences techniques en la matière.

En dépit des circonstances difficiles, nous suivons tout ce qui se passe autour de nous. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer toutes les mesures positives qui servent les intérêts des peuples et la cause de la paix. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par la prolifération des armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, qui représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Mon pays appuie la réforme du Conseil de sécurité et l'augmentation du nombre de membres permanents et non permanents, ainsi que la promotion du droit des États non membres du Conseil qui sont directement touchés par les questions abordées au Conseil à participer directement à ses activités. Mon pays souligne également la nécessité de reconnaître le droit des pays du continent africain à être représentés à titre permanent au Conseil.

La question de la paix au Moyen-Orient est extrêmement importante. Face aux nombreuses crises qui touchent la région, nous n'épargnons aucun effort pour appuyer la cause du peuple palestinien et son droit à créer un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément à l'Initiative de paix arabe sur le règlement de la question palestinienne. Mon pays appuie également tous les efforts visant à régler les situations en Syrie et au Yémen, pays frères, par des moyens pacifiques afin d'éliminer les risques de désintégration et de division résultant de conflits destructeurs, mais également pour réaliser les aspirations de leurs peuples à vivre dans la dignité au sein d'un système démocratique qui respecte le droit et protège les droits de la personne.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour appeler, du haut de cette tribune internationale, tous les États qui se soucient de la stabilité en Libye à coopérer avec le Gouvernement d'entente nationale et les initiatives de l'ONU. Nous les exhortons à défendre le droit international et à aider le peuple libyen à avancer sur la voie de la paix, de la sécurité et du consensus. Il est temps que notre pays se stabilise et que notre peuple soit en sécurité et entame le processus de reconstruction. Nous avons vu couler suffisamment de sang et perdu assez d'argent et de temps.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

*M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Akufo-Addo** (*parle en anglais*) : Le Ghana présente ses compliments au Président, un digne représentant de notre auguste voisine, la République fédérale du Nigéria, et le félicite sincèrement de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Nous tenons également à remercier la Présidente de la soixante-treizième session pour son travail et à saluer le choix d'un thème courageux pour la présente session.

Je note qu'il existe une définition de la pauvreté acceptée par l'ONU qui, comme pour tout ce qu'elle entreprend, tente de trouver une formulation qui soit acceptable pour nous tous. Cependant, il est probablement juste de souligner que ceux d'entre nous qui vivent dans des États généralement décrits comme pays en développement sont quelque peu déconcertés par les arguments et les définitions compliquées de la pauvreté. Pour nous, la pauvreté est une réalité que nous vivons au quotidien et que nous ressentons, car un trop grand nombre de nos citoyens en subissent le poids, et elle nous prive de la dignité qui devrait être le droit inné de chaque être humain. Nous savons que notre performance en tant que gouvernements sera jugée en fonction de notre capacité à réduire, et à terme à éliminer, la pauvreté dans nos pays. En tant que pays souverains, nous avons la responsabilité, à titre individuel, non seulement de nous employer à réduire la pauvreté, mais également d'apporter la prospérité à tous nos citoyens. Le Ghana s'efforce évidemment d'éliminer



la pauvreté sur son territoire. Si le monde veut mobiliser toutes ses énergies incontestables pour appuyer cette lutte, je ne vois pas de meilleur point de départ qu'une prise de conscience et un consensus de la part de tous les pays du monde quant au fait que la pauvreté, où que ce soit, est dégradante pour nous tous, que ce soit dans le monde développé ou en développement.

Heureusement pour nous, grâce aux progrès techniques, nous pouvons court-circuiter le parcours qui nous permet de sortir de la pauvreté, qui n'est plus le chemin long et tortueux du passé. Il y a à peine 20 ans, les téléphones portables étaient rares et certains craignaient qu'ils ne deviennent un symbole du monde développé et un autre signe du fossé technologique entre riches et pauvres. Aujourd'hui, la plus pauvre des personnes dans l'endroit le plus inaccessible du pays le plus pauvre a un téléphone portable – souvent un smartphone. À de nombreux égards, cela a transformé nos vies. En 2000, le Ghana comptait 90 000 usagers de téléphones portables; ils sont aujourd'hui plus de 41 millions. Cela a radicalement transformé la manière dont nous communiquons à l'intérieur du pays et avec le monde extérieur. Une proportion assez importante et croissante de la population s'intègre au secteur bancaire officiel grâce à la téléphonie mobile.

L'application de la technologie peut être l'outil qui nous permettra de nous engager sur la voie de la prospérité. La modernisation de l'agriculture grâce à l'application de la technologie pourrait bien être le moyen le plus rapide de parvenir à la transformation que nous recherchons. Les jeunes de ce monde, en particulier au Ghana et en Afrique, ont donné la preuve de leur ingéniosité et de leur capacité à innover, et nous devons les associer pleinement à cette lutte. Cette lutte serait évidemment plus facile si les pratiques commerciales étaient perçues comme plus justes et plus équitables. La question reste de savoir si les pays riches sont prêts à accepter un ordre commercial juste et équitable. Ils ne semblent pas l'être, raison pour laquelle nous devons continuer de lutter pour un ordre économique mondial plus juste.

Personne ne doit oublier que les minerais dont le monde a besoin pour toutes les activités industrielles et l'industrie manufacturière se trouvent principalement en Afrique, et pourtant nous, qui sommes propriétaires de droit de ces ressources fondamentales, sommes restés pauvres, alors que nos minerais apportent des richesses considérables à des pays et des peuples à l'extérieur de notre continent. Il convient également de souligner que

non seulement nous ne recevons pas notre juste part de ces richesses après leur extraction, mais qu'en outre, nos terres, notre environnement et nos océans sont souvent détruits par ce processus, et que la concurrence pour s'adjuger le contrôle de ces minerais est souvent une source d'insécurité dans nos pays. Je ne cherche pas à imputer nos problèmes à des acteurs extérieurs, mais puisqu'on nous encourage à rechercher des solutions multilatérales, je pense qu'on peut mentionner que le caractère injuste de l'ordre économique mondial compromet la lutte contre la pauvreté. De fait, la fuite des capitaux perpétue l'exploitation étrangère de l'Afrique, représentée par le colonialisme et l'impérialisme. Le rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, dirigé par M. Thabo Mbeki, ancien Président très respecté de l'Afrique du Sud, a levé le voile sur ce que beaucoup avaient toujours soupçonné sans pour autant disposer de chiffres à l'appui. Selon ce rapport, l'Afrique perd chaque année plus de 50 milliards de dollars du fait de sorties illicites de capitaux. Il ne fait aucun doute que les pays du monde doivent coopérer pour mettre fin à ce pillage de l'Afrique.

La Zone de libre-échange continentale africaine, qui est entrée en vigueur récemment et dont le Ghana a l'honneur d'accueillir le secrétariat, est une importante initiative collective de l'Afrique pour prendre en main son développement. Elle constituera la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce, nous fournira un moyen d'améliorer nos échanges commerciaux et nous donnera la possibilité d'exploiter nos richesses et nos ressources abondantes au profit de nos peuples, tout en nous protégeant dans nos relations avec les autres blocs commerciaux.

La lutte contre la pauvreté est intrinsèquement liée à une éducation de qualité, la deuxième des questions qui méritent une attention particulière selon le thème de la présente session de l'Assemblée générale. Une éducation de qualité va généralement de pair avec la prospérité. Depuis toujours, l'éducation a été le meilleur moyen de garantir l'égalité des chances et la voie la plus rapide et la plus fiable pour sortir de la pauvreté. Au Ghana, nous sommes conscients que nous avons besoin d'une population instruite et qualifiée pour être compétitifs au sein de l'économie mondiale. Nous avons donc pris la décision courageuse de consacrer une part substantielle de notre revenu national – en fait, un tiers du budget national – à l'éducation.

Nous pouvons et devons également utiliser la technologie pour accélérer les progrès en vue de garantir une éducation de qualité au plus grand nombre. Très bientôt, nous n'aurons peut-être plus besoin de passer par les salles de classe ou de fréquenter d'augustes universités de renom pour avoir accès aux connaissances qui étaient auparavant exclusivement dispensées par ces établissements. Nos jeunes ont maintenant la possibilité de suivre des conférences et d'assister à des expériences menées par de célèbres scientifiques et savants sur leurs smartphones et leurs ordinateurs portables, sans avoir jamais vu de leur vie les universités prestigieuses du Nord-Est ou y avoir mis les pieds. Toutefois, pour pouvoir profiter de ces possibilités offertes par la technologie, nous devons relever à un niveau minimum l'état de nos infrastructures. Nous devons fournir de l'électricité et des services Internet fiables aux habitants de nos villes et villages, afin qu'ils puissent réellement tirer parti des technologies qui permettent à tous d'avoir accès à une éducation de qualité. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions envisager, de façon réaliste, un avenir prospère.

Le débat général de l'Assemblée générale se tient généralement à une période de l'année où les phénomènes climatiques extrêmes sévissent à travers le monde. Peut-être s'agit-il d'un appel à y prêter attention pour, espérons-le, prendre des mesures concrètes et proactives afin d'endiguer les activités humaines qui font peser une menace sur notre planète. Notre monde tire sa richesse de la diversité de ses cultures, de ses religions et de ses croyances, qui ajoutent du piquant à notre vie. Néanmoins, il existe des vérités scientifiques et mathématiques qui restent immuables dans le temps et l'espace. Nous ferions tous bien de respecter ces vérités. Maintenant que les scientifiques se sont prononcés sur les réalités des changements climatiques, je crois qu'il est temps de concentrer nos efforts sur ce que nous pouvons et devons faire pour contrer cette menace et d'en finir avec les arguments inutiles. La nature a été cruelle cette année, nous prouvant que notre climat est en train de changer et que nous précipitons probablement notre monde vers sa destruction. La dévastation causée par le cyclone Idai, l'ouragan Dorian et les températures estivales extrêmes dans toute l'Europe prouvent, s'il le fallait encore, qu'il est temps de prendre des mesures pour sauver notre monde de la catastrophe.

Cette année est celle du cinquantième anniversaire du premier atterrissage de l'homme sur la Lune, un événement marquant qui a consacré les réalisations scientifiques et le triomphe de l'humanité. L'image qui m'accompagne depuis l'âge de 25 ans, et

qui m'émerveille encore aujourd'hui, est celle de la Terre prise en photo par les astronautes, qui montre bien que nous partageons un seul et même monde. Même si nous essayons de délimiter davantage nos frontières ou d'établir des distinctions plus claires en fonction de la couleur, de la race, de la langue et des croyances, cette image nous montre que la voie naturelle doit être celle de l'inclusion.

Il ne s'agit en aucun cas de masquer les nombreuses difficultés que nous devons surmonter dans notre partie du monde, ni de suggérer que, parce que certaines parties du monde sont développées et prospères, nous pouvons prétendre que tout va bien pour nous aussi. Dans ma partie du monde, nous ne débattons pas de la définition de la pauvreté. Nous la connaissons, nous la vivons et nous la ressentons parce que c'est une réalité quotidienne. Comme le dit le vieil adage, un oiseau ne chante pas parce qu'il a une réponse, mais parce qu'il a une chanson. Il n'existe peut-être pas de réponse unique au thème de cette soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, mais nous espérons que ces débats nous feront entrevoir la possibilité d'un nouveau monde, où la coopération entre pays et peuples sera telle que nous pourrions rêver d'un monde prospère durable et y parvenir.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lituanie.

*M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Nausėda** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de m'adresser pour la première fois à cette auguste institution au nom de la République de Lituanie. Je suis venu dire que mon pays est profondément attaché aux valeurs et aux principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies. Notre objectif principal, profondément ancré dans notre histoire difficile, est de rechercher la paix, de protéger les droits de l'homme et d'œuvrer pour le bien-être du plus grand nombre. La Lituanie a subi des pertes douloureuses pendant les deux guerres mondiales. Elle a connu deux régimes totalitaires cruels, le nazisme et le stalinisme. Après avoir recouvré notre indépendance il y a près de 30 ans, nous avons reconstruit nos institutions étatiques démocratiques, créé une économie de marché efficace et adhéré aux principales organisations politiques, économiques et culturelles du monde.

L'histoire est un grand maître. Elle nous apprend à ne pas répéter les erreurs du passé et nous motive à atteindre de nouveaux sommets. Il y a un mois, nous avons commémoré le quatre-vingtième anniversaire du tristement célèbre Pacte Molotov-Ribbentrop. Cette conspiration criminelle a conduit à la Seconde Guerre mondiale et à l'occupation des trois États baltes. Chaque année, le même jour, nous célébrons également un moment de grand triomphe. Il y a 30 ans, les peuples lituanien, letton et estonien ont organisé la Voie balte, une chaîne humaine s'étendant sur 650 kilomètres, pour condamner fermement le Pacte. Ce fut une étape importante dans notre lutte pour la liberté, et nous ne l'oublierons jamais.

La Lituanie a toujours fermement appuyé et encouragé la coopération multilatérale. Un multilatéralisme efficace et fondé sur des règles soutient l'ordre mondial et contribue à la paix et à la sécurité internationales. L'engagement à respecter le droit international est souvent le dernier rempart qui protège nos pays d'un chaos imprévisible et donc dangereux. Dans ce monde aux multiples incertitudes, nous avons plus que jamais besoin de mécanismes multilatéraux.

Dans ce contexte, la Charte des Nations Unies joue un rôle exceptionnel, car elle engage toutes les nations à œuvrer ensemble pour un monde meilleur pour tous. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les mesures prises par le Secrétaire général pour réformer l'Organisation des Nations Unies afin de la rendre plus résiliente et mieux à même de relever les lourds défis mondiaux.

Nous avons besoin d'une ONU plus forte pour apporter des solutions plus efficaces aux conflits prolongés et aux crises humanitaires au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions. Nous avons également besoin d'un engagement actif de la part de tous les Membres de l'ONU pour éliminer et prévenir les crimes contre l'humanité à grande échelle et pour trouver des solutions politiques durables.

Malheureusement, dans ce monde de crises, l'Europe n'est plus une exception. Le recours illégitime à la force et les violations graves de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale font désormais partie de la vie quotidienne en Europe. La Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, encouragée par la faible réaction de la communauté internationale à son agression contre la Géorgie en 2008, tente de déstabiliser davantage les pays voisins. Les épouvantables actions militaires de la Russie contre l'Ukraine se poursuivent depuis maintenant cinq ans.

La Lituanie condamne fermement cette violation prolongée du droit international et exhorte l'agresseur à respecter la Charte des Nations Unies, l'Acte final d'Helsinki et les accords bilatéraux avec l'Ukraine. Nous continuerons d'appuyer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de l'Ukraine; nous ne reconnaitrons jamais l'annexion illégale de la Crimée ni l'occupation de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Nous estimons que la mise en œuvre des accords de Minsk est une condition *sine qua non* à la normalisation des relations avec la Russie.

Certains dirigeants politiques ont proposé de créer un nouvel espace géopolitique allant de l'océan Atlantique à Vladivostok, en y incluant la Russie. Cette idée peut sembler intéressante, mais avons-nous des intérêts communs? Avons-nous des valeurs communes? Malheureusement, la réponse est non.

Nous ne devons pas oublier les dures leçons de l'histoire. Il fut un temps où les intellectuels de gauche saluaient l'arrivée au pouvoir de Vladimir Lénine pendant la révolution russe. Il fut un temps où on enjoignait aux États baltes en quête d'indépendance de ne pas se précipiter pour ne pas faire obstacle à la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev. Les deux fois, tout s'est terminé par une effusion de sang de populations innocentes.

Par principe, nous ne devrions pas approuver des unions dans lesquelles certains États deviennent les sujets de l'histoire et d'autres des objets tout simplement. Jusqu'à présent, la Russie n'a rien fait

pour inspirer notre confiance. Cela pourrait-il changer? Oui, c'est possible. Nous serions les premiers à nous réjouir de cette tournure des événements : une Russie démocratique qui respecte le droit international et la souveraineté des autres pays.

Aujourd'hui, nous devons comprendre que le mépris flagrant du droit international met en danger la sécurité mondiale. Il s'accompagne souvent de graves violations des droits de l'homme et sape nos efforts visant à édifier des sociétés prospères. Nous savons qu'il ne peut y avoir de paix et de sécurité sans responsabilité. Nous avons vu à maintes reprises que l'impunité engendre de nouvelles violences. Ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité doivent savoir qu'ils ne resteront pas impunis.

La Lituanie est l'un des pays qui attendent toujours que justice soit faite. Au cours des événements brutaux de janvier 1991, des chars militaires soviétiques ont attaqué des manifestants pacifiques dans la Lituanie nouvellement indépendante. Quatorze civils ont été tués et plus de 800 ont été blessés. Vingt-huit ans plus tard, un tribunal lituanien a condamné 67 anciens officiers et militaires soviétiques pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Toutefois, la Russie continue de protéger les auteurs de ces actes de la justice et a même engagé des poursuites pénales contre les juges et procureurs lituaniens qui ont enquêté sur cette affaire. Nous estimons qu'il s'agit d'une ingérence inadmissible dans l'administration de la justice par un État souverain.

Conscients de la véritable importance de la justice, nous continuerons à œuvrer pour assurer l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Les principales priorités de la Lituanie en tant que candidate au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022-2024 seront les droits des femmes et des enfants, ainsi que la protection de la liberté d'expression. Nous estimons que chaque pays - petit ou grand - a le droit et le devoir d'œuvrer à un monde meilleur pour tous. Au cours de la présidence lituanienne du Conseil de sécurité en 2015, nous avons renforcé nos engagements en matière d'emploi d'armes légères et de petit calibre ainsi que de protection des journalistes dans les zones de conflit. Face aux violations du droit international, nous avons maintenu l'attention du Conseil sur l'agression contre l'Ukraine.

La Lituanie continuera de participer activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ainsi qu'à la formation militaire et à l'action humanitaire au Mali, en République centrafricaine et

en Somalie. Nous appuyons activement tous les efforts visant à renforcer les forces de maintien de la paix des Nations Unies, notamment l'Action pour le maintien de la paix et l'initiative du Secrétaire général visant à lutter contre l'exploitation sexuelle en période de conflit armé. Conscients du rôle irremplaçable que jouent les femmes dans la consolidation et le maintien de la paix, nous nous emploierons à renforcer la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix.

Nos efforts communs en faveur de la sécurité et de la justice créent les conditions préalables à la lutte contre la pauvreté, les inégalités de revenus, l'exclusion sociale et la crise climatique. Les objectifs de développement durable ne pourront être réalisés que grâce à une stabilité durable au sein de toutes les sociétés et de tous les pays et à une plus grande inclusion démocratique de tous les citoyens. C'est pourquoi j'ai fait de l'État providence en Lituanie le concept stratégique de ma présidence pour les cinq prochaines années. Cette initiative s'appuie sur les principes fondamentaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable. Le défi le plus difficile est de la traduire dans la réalité. Seules des mesures spécifiques et rationalisées peuvent nous rapprocher du succès.

Au niveau international, j'appelle chacun à déterminer quelles sont les principales menaces qui pèsent sur les 17 objectifs de développement durable et à trouver des solutions adéquates. De l'avis de la Lituanie, les risques les plus graves sont les violations d'un ordre mondial fondé sur des règles, la transformation du cyberspace en espace d'une nouvelle course aux armements et le non-respect des normes internationales en matière d'environnement et de sûreté nucléaire, ainsi que la négligence des changements climatiques.

Notre engagement en faveur de l'Accord de Paris demeure essentiel pour la stratégie à long terme de la Lituanie. Notre politique d'atténuation des incidences des changements climatiques se fonde sur l'utilisation durable des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

En plus de développer l'énergie éolienne et solaire, nous sommes également déterminés à passer des combustibles fossiles à la biomasse dans le secteur du chauffage. En cinq ans seulement, la Lituanie a construit un réseau efficace de petites chaudières à biomasse, démontrant ainsi que les villes peuvent facilement transformer leur système de chauffage, que le potentiel énergétique local peut être exploité de

manière durable et que des emplois verts peuvent être créés rapidement. Nous avons présenté notre initiative de chauffage durable, avec l'appui d'un certain nombre de pays, lors du Sommet Action Climat 2019 et nous sommes prêts à partager notre expérience avec toutes les parties intéressées.

Dans les prochains débats sur les questions environnementales à l'ONU, nous allons appeler à l'intensification des efforts en ce qui concerne les questions liés au climat et à la sécurité. Nous dénonçons haut et fort les menaces et les effets négatifs sur l'environnement découlant du déversement d'armes chimiques dans les océans. Les progrès technologiques permettent d'atteindre plus facilement les fonds marins, ce qui entraîne de nouveaux risques. La Lituanie ne restera pas les bras croisés et présentera pour la quatrième fois un projet de résolution visant à évaluer ces risques. Nous espérons que nos efforts encourageront la communauté internationale à s'engager davantage en faveur de la création d'un environnement plus sûr, plus propre et plus durable sur terre et dans les océans.

Ce n'est qu'en joignant nos efforts que nous pourrions construire un avenir meilleur. Notre esprit commun d'humanité nous engage à nous traiter mutuellement avec intégrité et à chérir et protéger notre planète. Je suis convaincu que l'inventivité et la coopération internationale nous permettront de transformer les nouveaux défis en nouvelles possibilités et de contribuer à la prospérité universelle.

Je voudrais conclure mon allocution en citant l'ancien Secrétaire général Kofi Annan :

« Il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés. »

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lituanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Michael Higgins, Président de l'Irlande**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Irlande.

*M. Michael Higgins, Président de l'Irlande, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michael Higgins, Président de l'Irlande, et je l'invite à prendre la parole.

**Le Président Higgins** (*parle en anglais*) : Alors que nous sommes réunis à la veille du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion d'une série de sommets sur l'action climatique, le financement du développement, la santé, les objectifs de développement durable et les défis immédiats auxquels les petits États insulaires en développement sont confrontés, nous ne pouvons avoir aucun doute s'agissant du fait que nous vivons actuellement dans un monde complexe et interdépendant et des crises qui s'influencent mutuellement – une crise écologique qui pèse sur notre existence même et une crise mondiale caractérisée par de profondes inégalités, ainsi qu'une perte de cohésion sociale qui provoque une crise de crédibilité institutionnelle. Ces crises trouvent toutes leur origine dans l'échec mondial à satisfaire les besoins humains à l'échelle mondiale, sans laisser personne de côté.

Dans des occasions comme celle-ci, au plus profond de nous-mêmes, nous devons tous mis nous demander si nous sommes fidèles aux valeurs et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Ces valeurs et principes éclairent-ils nos pratiques en tant que Membres de l'ONU? Ces valeurs sont-elles invoquées pour relever les défis dont nous débattons cette semaine?

Pour tant de personnes, ces questions évoquent des réalités de vie et de mort. Alors que nous nous réunissons, l'ONU et ses institutions sont menacées, soit en raison de financements insuffisants ou de l'appui qui leur est retiré, et maintenant de plus en plus fréquemment du fait de la promotion explicite de la version la plus étroite de la théorie des intérêts par certains des plus puissants, qui est l'antithèse même du multilatéralisme prôné par la Charte.

L'Irlande croit en l'Organisation des Nations Unies, appuie ses objectifs et souhaite s'impliquer davantage dans ses travaux. Par conséquent, nous ne devons pas hésiter à dire comment, au fil des ans, l'ONU et le multilatéralisme ont permis à des peuples du monde entier de réaliser des progrès importants, en

élaborant des programmes de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des soins de santé et de l'éducation, d'autonomisation des femmes et d'élimination de la violence.

C'est également le multilatéralisme qui nous a permis de mettre au point des mécanismes de règlement des conflits, de maintien de la paix et de consolidation de la paix. Les progrès réalisés dans le développement du droit international témoignent des mesures importantes que nous pouvons prendre au profit de l'humanité quand la communauté internationale travaille en harmonie. Par conséquent, cette semaine, nous devons défendre, consolider et promouvoir le renforcement du multilatéralisme.

Pour nous, dans mon pays l'Irlande, l'ONU est le socle de notre politique étrangère. Sa Charte, ses institutions et son personnel constituent un prisme à travers lequel nous voyons notre situation dans le monde et nous souhaitons que nos pratiques soient perçues et jugées dans le monde. Pour nous, l'ONU est une institution à part qui a accueilli les pays qui venaient d'accéder à la liberté après avoir lutté pour leur indépendance et s'être débarrassé des menaces, des legs et des distorsions de l'impérialisme. Pour nous, l'ONU est une enceinte qui a pour mission de donner une voix aux sans-voix, aux marginalisés et à ceux qui n'ont ni e pouvoir ni richesses. Pour beaucoup, c'est la seule enceinte de ce type dont ils disposent – et cela ne fait que renforcer son importance.

Pour l'Irlande aussi, l'ONU est également un grand projet de paix, un projet qui vise un développement mondial juste et durable; pour le règlement des conflits, anciens et nouveaux; pour le soutien des populations qui fuient la guerre, la persécution, la famine et les catastrophes naturelles. L'ONU, pour nous tous, je pense, doit être une maison de l'espoir. C'est une maison où les mots ont cherché à compter, où les mots doivent porter l'espoir. Nous devons penser à l'espoir qui s'est manifesté, par exemple, dans les tribunes de ceux qui, dans les premiers temps de leur indépendance, sont venus à l'Organisation des Nations Unies.

En me souvenant de cet héritage, je ne saurais m'exprimer ici aujourd'hui en toute bonne foi ou avec authenticité au sujet de la Charte, sans reconnaître que l'ordre international est à nouveau soumis à de graves pressions. L'idée même d'un ordre fondé sur des règles est remise en question et sapée. Les institutions internationales - certes inappropriées et imparfaites - qui se sont développées depuis 1945, et qui ont apporté

beaucoup à nos peuples, font l'objet d'interrogations, de retraits de soutien et même d'attaques.

Le partenariat, la coopération, la confiance et le respect mutuels qui sont au cœur du multilatéralisme sont ancrés dans l'état de droit et dans les valeurs qui visent à protéger tous les individus sur cette planète, leurs droits, leurs aspirations et leur dignité, des valeurs qui n'ont pas une origine unique dans le temps, la culture ou le système de croyances. Le multilatéralisme est, bien sûr, dans ses meilleures pratiques, un système qui reconnaît être fondé sur un principe de compromis, de vision partagée, de capacité à se mettre dans la langue, la pensée, la culture et les préoccupations de « l'autre ». Il permet aux grands et aux petits, aux puissants et aux faibles, de coexister dans une préoccupation commune et une perspective conjointe en vue d'améliorer un monde partagé.

Cependant, à travers les âges, comme l'histoire nous l'a montré, l'erreur a trop souvent été commise par ceux qui ont suggéré que l'action individuelle, l'agression ou, comme certains pourraient le voir, l'aventurisme était une meilleure voie que le multilatéralisme mondial coopératif. Jamais plus qu'aujourd'hui l'appel à mieux aligner nos perspectives n'est aussi pertinent. Jamais plus qu'aujourd'hui nos défis n'ont été d'une nature aussi globale et capitale, jamais plus qu'aujourd'hui les défis et, franchement, les menaces auxquels le monde est confronté ne nous ont appelés à reconnaître nos responsabilités collectives, y compris celles de la justice intergénérationnelle.

Il serait téméraire de choisir de ne pas s'attaquer à ces risques et défis à l'échelle mondiale et multilatérale. Rejeter les normes de l'action collective et mutuellement respectueuse, prises ensemble en faveur d'une action individuelle agressive, ou résilier une vieille et fausse rhétorique de guerre, promet la misère sous la forme d'une continuité d'instabilité, de déséquilibre, d'inégalités sociales et d'exploitation dans chaque aspect d'une vie potentielle commune. C'est le chaos et, presque inévitablement, l'aggravation des conflits.

L'Irlande croit que les conflits ne sont endémiques à aucune région du monde, à aucun peuple, à aucune classe de valeurs ou à aucun système de croyances. Nous pensons qu'il n'y a pas de conflits qui ne puissent être résolus lorsqu'un engagement réel est pris en faveur d'une compréhension de l'autre, lorsque cette compréhension de l'autre est le résultat possible d'un travail mutuel sur les opportunités post-conflit, l'instauration de récits alternatifs de valeurs communes

et, bien sûr, l'appui institutionnel qui assure la continuité du processus de paix. C'est ce qui éclaire notre vision des conflits dans la région du Moyen-Orient, y compris le conflit israélo-palestinien. L'Irlande a l'expérience d'un conflit prolongé, qui semble parfois insoluble, et du travail et des compromis laborieux qui ouvrent la voie à un règlement pacifique. C'est pourquoi le conflit israélo-palestinien trouve un profond écho auprès du peuple irlandais.

De nos propres expériences, nous avons un sens profond de la centralité de l'identité nationale et d'un sentiment d'appartenance et de la façon dont cela persiste à travers les décennies et les siècles. Une telle réalité ne peut être ignorée, supprimée ou contournée. Les processus de paix doivent trouver le moyen de faire coexister des identités et des récits différents en créant un espace où ils n'ont plus à rivaliser dans un jeu à somme nulle et en trouvant un moyen, grâce à ces mêmes processus de paix, de s'attaquer aux injustices historiques et contemporaines. Dans le cas d'Israël et de la Palestine, nous sommes plus que jamais convaincus que les besoins des deux peuples ne peuvent être pleinement satisfaits que par deux États indépendants, sûrs et souverains, coexistant côte à côte, dans la reconnaissance mutuelle et la paix.

Les deux peuples ont tant à gagner de cette aspiration à créer un nouvel équilibre stable. Nous ne disons pas cela à la légère. Nous savons d'expérience qu'il s'agira d'une tâche extrêmement difficile à accomplir, qui exigera beaucoup de courage et des compromis difficiles. Aucun processus de paix n'est jamais simple, linéaire ou sans coût. Mais la seule façon de parvenir à une paix durable passe par des négociations entre les parties. L'Irlande et nos partenaires de l'Union européenne ont toujours affirmé clairement que nous ne reconnaitrons aucun changement aux frontières d'avant 1967, y compris celles concernant Jérusalem, autre que ceux convenus par les parties. En tant que communauté internationale, nous devons demander à nouveau aux dirigeants des deux parties au conflit de s'asseoir, face à face, sans délai. Nous devons réaffirmer qu'un accord de paix négocié, fondé sur deux États, bénéficiera d'un appui sans précédent, d'une bonne volonté et d'une détermination internationale à aider, protéger et défendre cette paix avec tous les moyens à notre disposition.

En l'absence de progrès sur le terrain, nous avons, dans cette salle, la responsabilité collective de faire avancer des idées en nous appuyant sur notre

propre expérience pour essayer de créer et de maintenir une dynamique. Sur notre propre île, bien avant les négociations qui ont abouti à l'Accord du vendredi saint, nous avons créé un secrétariat permanent qui siège sans interruption; il est encore en place aujourd'hui. De telles structures peuvent permettre la continuité des réalisations, même les plus petites, la transcendance de ce qui peut sembler être des différences impossibles, et l'émergence de propositions originales.

Les défis auxquels la communauté internationale est aujourd'hui confrontée, aussi interconnectés et véritablement mondiaux qu'ils soient, sont nombreux, mais aucun n'est plus urgent que l'action climatique. L'impact dévastateur de l'ouragan Dorian aux Bahamas nous montre que la nécessité d'agir se fait sentir. Nous devons faire preuve de solidarité et de soutien à l'égard des Bahamas et de tous les pays qui sont en première ligne de l'urgence climatique que nous connaissons actuellement. Les changements climatiques progressent tellement plus vite que les efforts que nous déployons ou que ceux que nous mobilisons pour y faire face. L'action climatique est évidemment essentielle si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable. Le coût de l'inaction est catastrophique, beaucoup plus élevé que ce qu'il nous en coûtera pour nous engager sur une voie vraiment significative et corrective. Avec l'Accord de Paris, nous avons à la fois le cadre et les fondements pour aller de l'avant.

Le débat sur l'action climatique à certains égards n'a pas seulement apporté, mais continue d'apporter de l'espoir à ceux d'entre nous qui placent notre confiance dans le système multilatéral. Ce débat a été révélateur car il a démontré comment les enjeux mondiaux peuvent être inclusifs, comment les voix des petits et des moins puissants peuvent avoir de l'influence et donner une impulsion aussi puissante. À cet égard, le rôle joué par les petits États insulaires en développement, à titre indicatif, est exemplaire. S'appuyant sur leur expertise et leur dure expérience, ils ont mené le débat sur les changements climatiques. En tant que Président de l'Irlande, je dis aux représentants des petits États insulaires en développement qu'ils contestent le statu quo à juste titre; leur culture et leur existence même sont en danger. Ils ont une autorité morale unique pour s'exprimer, car ils paient un prix immédiatement insupportable pour un problème qu'ils n'ont pas créé.

La communauté internationale doit reconnaître la vulnérabilité et la considérer comme un moteur de l'action. Les engagements énoncés dans le Programme

de développement durable à l'horizon 2030 sont des engagements collectifs; c'est là que réside la force de l'ONU. Mais notre plus grand défi est de libérer la conscience, la volonté de réaliser que le lien nuisible et dysfonctionnel avec lequel nous vivons depuis quatre décennies entre écologie, économie et société nous a menés au bord du précipice. Nous avons besoin d'un changement de paradigme dans notre façon de penser quant à la façon dont nous combinerons écologie, économie et vie sociale afin de pouvoir répondre aux besoins humains les plus importants.

Ce lien avec lequel nous vivons depuis si longtemps n'est pas seulement une forme d'exploitation; il a failli à ses propres conditions. Nous devons adopter le changement de paradigme nécessaire si nous voulons réaliser la durabilité à laquelle nous nous sommes engagés en 2015 ici à New York. Nous devons voir et promouvoir le lien entre les mesures nécessaires pour répondre aux changements climatiques, des mesures qui mettront fin aux exclusions de la pauvreté mondiale et qui répondront également aux besoins suffisants d'une communauté mondiale en matière d'alimentation, de nutrition, d'éducation, de santé et de logement.

Ensemble, nous devons faire preuve de courage moral, intellectuel et politique pour accomplir avec succès ce à quoi nous nous sommes engagés, en sachant pertinemment que nous nous heurterons à une opposition, que parfois nous serons divisés, et que les tentatives de nous miner seront le fait d'intérêts puissants, disposant de ressources considérables et sans comptes à rendre, qui peuvent acheter des espaces médiatiques, des intérêts qui ont souvent volé, et qui chercheront encore à le faire, des concepts et la langue elle-même.

Nous devons tous, au Nord comme au Sud de notre planète vulnérable commune, avoir le courage d'agir. Après tout, même en tenant compte des innovations et des améliorations scientifiques, nous devons apporter des changements radicaux à notre mode de vie, en particulier dans le Nord. Nous ne pouvons pas continuer à consommer comme nous le faisons aujourd'hui - être consommés par notre insatiable consommation.

Il y a des raisons d'espérer que nous apporterons une réponse appropriée, à mon avis. À bien des égards, et dans bien des endroits, les gens ont exercé l'autorité publique dans leur réponse aux évaluations de la gravité de la situation à laquelle l'environnement mondial est confronté. Les jeunes en particulier ont fait preuve de courage, d'innovation et de détermination.

Je suis d'accord avec le Secrétaire général António Guterres lorsqu'il déclare que les écoliers ont mieux compris l'urgence de l'action climatique que certains dirigeants du monde. Ayant accepté la science, qu'ils connaissent maintenant mieux que les générations précédentes, et comprenant les conséquences de nos modèles actuels, ils voient non seulement la perspective de leur avenir, mais aussi les modes de vie et la biodiversité dont dépend la vie de notre planète, disparaître du fait d'une inaction et d'une réflexion à court terme.

Les jeunes et les citoyens de toutes les générations nous demandent maintenant plus qu'une réponse verbale rassurante aux changements climatiques. Ils recherchent cette authenticité qui se révèle lorsque les mots se transforment en actions. Les citoyens sensibilisés sont nos alliés pour l'espoir, la responsabilité et le changement. Il est erroné de demander à l'ONU, en tant qu'institution, de ne porter que le fardeau d'une authenticité qui relève de notre responsabilité à tous. C'est à nous tous, dirigeants et citoyens, qu'il incombe d'encourager ceux avec qui nous partageons cette planète fragile à créer un désir ardent de cette « mer immense et infinie » dont a parlé l'écrivain français Saint-Exupéry - un désir de paix, de justice et de liberté pour tous, à l'abri de la peur.

Les défis sont immenses. Tant de jeunes dans le monde ne sont pas autorisés à s'épanouir, que ce soit dans le domaine de l'emploi, de l'éducation ou de la formation; une personne sur quatre est touchée par un conflit ou la violence; des millions de filles deviennent mères alors qu'elles sont encore elles-mêmes des enfants. Nous devons créer un environnement où les jeunes, où tous les citoyens, sont considérés égaux en droits et comme des membres à part entière de nos sociétés.

Les jeunes sont aujourd'hui à la pointe de la révolution technologique rapide que nous vivons, et c'est important, car une grande partie du Programme 2030, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres engagements internationaux ne pourront être tenus que si des progrès technologiques sont accomplis. Pour ce faire, nous devons veiller à ce que ces progrès servent l'humanité tout entière et à ce que les sociétés et leurs besoins soient les flèches, et non les cibles, de la technologie et de ses applications.

Si les technologies ont rendu le monde plus connecté, nous pouvons également constater les moyens par lesquels elles peuvent être utilisées à mauvais escient pour propager la xénophobie ou les discours de



haine. Il est essentiel que les fruits de la science et de la technologie nouvelles soient utilisés pour la promotion et la préservation de la paix et non pour la poursuite de la guerre. Cela exige une initiative institutionnelle efficace au niveau mondial, qui soit effective et responsable au niveau multilatéral.

L'Irlande cherche à démontrer son engagement en faveur du multilatéralisme de nombreuses manières pratiques. Dans le domaine du maintien de la paix, plus de 600 membres, hommes et femmes, des Forces de défense irlandaises sont aujourd'hui déployés dans des missions des Nations Unies, dont plus de 450 femmes et hommes de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies bénéficient d'un large soutien public en Irlande, et nous sommes fiers, en tant que peuple, d'être le plus gros fournisseur de contingents de l'Union européenne par habitant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, avec des déploiements dans des missions au Moyen-Orient et en Afrique.

L'Irlande demeure aussi fermement attachée aux activités de développement de l'Organisation des Nations Unies, tout en étant bien entendu consciente que le développement doit être redéfini pour s'adapter aux nouvelles conditions de la durabilité. Il ne peut s'agir d'une mise en place ou d'une extension de ce qui est en train d'échouer.

Pour orienter notre engagement, nous avons lancé une nouvelle politique internationale de développement qui s'articule autour de quatre priorités : l'égalité des genres, l'action climatique, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté, le tout dans le cadre des objectifs de développement durable.

Un élément important de notre politique de développement est une stratégie pour les petits États insulaires en développement (PEID), élaborée à la suite de recherches et de consultations avec nos homologues des PEID. Ce fut un honneur pour moi, en tant que Président de l'Irlande, de rencontrer en Irlande plus de 30 Représentants permanents de PEID lorsque la stratégie a été lancée plus tôt cette année.

La politique de développement de l'Irlande est également fortement axée sur l'aide humanitaire et les interventions urgentes qui ne peuvent être reportées. Nous continuerons d'apporter notre concours aux États fragiles et touchés par des conflits afin de soulager la détresse des civils dans des endroits tels que la République centrafricaine, la Palestine, le Soudan

du Sud, la Syrie, le Yémen et ailleurs. Ce faisant, nous reconnaissons qu'il s'agit d'une réponse à ce qui est urgent, laquelle ne peut être reportée. Nous ne considérons pas les interventions humanitaires comme une alternative aux changements structurels profonds dont nous avons besoin en matière de commerce, de dette, de transfert de technologie et de migration. Tout cela est tout simplement inextricablement lié.

En ce qui concerne les migrations, la manière dont nous répondons aux besoins de ceux qui sont contraints de quitter leur foyer en raison des conflits et de l'instabilité est un test moral pour notre époque et notre humanité commune. J'ai eu le plaisir d'accueillir en Irlande récemment le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. Je l'ai présenté à quatre familles qui ont cherché refuge en Irlande. Lors de cette réunion, au cours de laquelle M. Grandi a une fois de plus exposé le travail vital que son bureau accomplit, il nous a été rappelé que nous sommes tous mis au défi de donner une expression authentique à ce que nous entendons par hospitalité, de donner un sens à nos paroles par nos actions.

Je suis très conscient du fait que la pauvreté la plus aiguë se trouve dans les zones de conflit et que les déplacements de nos concitoyens du monde augmentent, que ce soit en raison des conflits, des changements climatiques ou des préjugés et de la haine ethniques. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, près de 71 millions de personnes dans le monde ont été déplacées de force de leur foyer, dont 26 millions de réfugiés transfrontaliers.

Il importe que l'ONU et nous tous reconnaissons la générosité des nombreux États qui portent un lourd fardeau sur la ligne de front, comme le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Iran, la Jordanie, le Kenya, le Liban, le Pakistan, l'Ouganda, le Tchad et la Turquie. Les peuples de ces États nous donnent une leçon d'humilité lorsqu'ils accueillent un grand nombre de personnes déplacées par les conflits dans les régions avoisinantes et, à son tour, l'Irlande continuera à soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables qui ont donné le bon exemple en nous rappelant ce que doit signifier une humanité partagée.

J'applaudis le leadership dont le Secrétaire général António Guterres continue de faire preuve en matière de migration. La migration est au cœur de notre conscience irlandaise. Nous sommes un peuple de migrants sur une planète de migrants. Nous l'avons toujours été - de nos origines à la période moderne, en passant

par notre Grande famine. Notre pays, qui a toujours vu des millions de personnes partir, est aujourd'hui un pays d'immigration nette. Aujourd'hui, une personne sur six en Irlande est née en dehors du pays. Nous avons été transformés, d'un pays dont les habitants ont été forcés de partir en un pays qui a maintenant la possibilité d'être un véritable lieu d'accueil.

Je suis tout à fait d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit que le seul moyen pour que les migrations soient durables et sûres, et non pas irrégulières, inhumaines et dangereuses, c'est qu'elles soient le fruit de la volonté et non du besoin, d'où la nécessité de politiques intégrées. La grande majorité des migrants dans le monde se déplace d'un pays à l'autre d'une manière sûre et ordonnée. Cependant, la migration non réglementée a un coût humain terrible - des vies perdues en mer et dans les déserts - et un coût en vies ruinées par les trafiquants, les employeurs sans scrupules et autres exploiters. Mais d'autre part, il est rare que nous entendions parler des aspects positifs, par exemple, de la contribution des migrants à l'économie et à la société de tant d'États Membres, ou du fait que 10 à 12 % du produit intérieur brut mondial de ces dernières années aient été fournis par des migrants.

Mais que leur mouvement soit volontaire ou forcé, tous les êtres humains doivent voir leur dignité respectée. Un point de départ pour nous tous - comme l'indique clairement le Pacte mondial sur les migrations (résolution 73/195) - est que, dans un monde où tant de migrations sont inévitables et nécessaires, elles doivent être bien gérées et sûres, non pas irrégulières et dangereuses, ce qui peut se faire grâce à la bonne volonté et à la coopération.

La présente session de l'Assemblée générale verra des moments clés pour le désarmement. Nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) à sa dixième Conférence des Parties chargée de son examen. Fier du rôle de l'Irlande dans l'élaboration du TNP, je réitère notre engagement en faveur du succès de la Conférence d'examen en 2020. J'espère que la Conférence fixera un niveau d'ambition pour l'élimination totale des armes nucléaires, seule garantie de notre sécurité. C'est pour cette raison que l'Irlande est un fervent partisan du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

L'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en tant que décideurs politiques mondiaux est de savoir comment anticiper et gérer des

risques aussi complexes que ceux associés aux nouvelles technologies d'armement. Alors que les progrès de la science et de la technologie tels que l'intelligence artificielle progressent rapidement, avec d'innombrables avantages potentiels pour la société, la communauté internationale doit reconnaître les risques et les menaces posés par l'incorporation de ces technologies nouvelles et émergentes dans les armes et systèmes d'armes et y répondre. Il m'est difficile de concilier la rhétorique en faveur de la paix que j'entends formellement de la part des pays avec les efforts sans cesse croissants de ces mêmes pays visant à s'assurer une plus grande part des ventes mondiales d'armement.

L'Irlande est extrêmement préoccupée par les effets dévastateurs des conflits sur les civils. La protection des civils et le plein respect du droit international humanitaire se heurtent à de nouveaux défis de plus en plus grands à mesure que la guerre passe des champs de bataille ouverts à des zones urbaines. L'emploi d'armes explosives dans les zones peuplées est particulièrement préoccupant. L'Irlande est fière de diriger les efforts visant à convenir d'une déclaration politique entre les États, qui énonce la façon dont la communauté internationale peut garantir le plein respect du droit international humanitaire. En effet, j'attends avec intérêt d'inviter les États à se rendre en Irlande au printemps prochain pour convenir d'une déclaration politique axée sur la protection des civils contre les effets des armes explosives dans les guerres urbaines.

Comme de nombreux États Membres, l'Irlande est également consciente de la nécessité de réformer le Conseil de sécurité. Pour qu'une entité soit légitime, elle doit refléter la composition du monde dans lequel elle existe, les peuples du monde dans lequel elle existe. Tout simplement, comme nous le savons tous, de nombreuses régions du monde sont soit insuffisamment représentées au Conseil de sécurité, soit pas du tout. Nous continuons notamment d'être témoins d'une sous-représentation historique injuste de l'Afrique, qui était encore dirigée par les puissances coloniales lorsque l'ONU a vu le jour et que le Conseil de sécurité a été créé. Nous avons entendu tant de discours puissants d'une Afrique qui veut être une Afrique qui peut être humaine. Je pense que les Africains doivent avoir leur mot à dire dans les décisions du Conseil concernant leur propre continent.

Nous souhaitons également que les petits États insulaires en développement se voient attribuer un rôle spécifique. L'effet croissant des changements

climatiques sur la paix et la sécurité internationales rend cette proposition encore plus urgente.

Et tout comme le Conseil de sécurité devrait refléter la composition des Membres de l'ONU, je tiens à réaffirmer la conviction profonde de l'Irlande que la réforme politique du Conseil doit conduire à un plus grand sentiment de participation, de responsabilité et d'appropriation parmi les Membres - ce qui, à notre avis, serait positif pour le fonctionnement de l'ONU dans son ensemble, mais aussi plus juste. Comme nous l'avons déjà dit, si l'on veut que la force de l'évidence et de l'argument ait un sens, l'Irlande continuera alors d'essayer de former une coalition pour le changement.

L'Irlande accordera toujours de l'importance à la manière dont l'ONU met au jour et suscite ce qu'il y a de mieux en nous. Nous continuerons à chercher des occasions de nous mettre à l'épreuve par rapport à ce que nous aspirons à être, y compris en répondant aux exigences d'un nouveau paradigme qui conjugue écologie, justice sociale et économie - auquel j'ajouterais la diversité culturelle - d'une manière qui assure la durabilité et la cohésion sociale et réponde suffisamment aux besoins mondiaux. Ce sont ces valeurs qui sont à l'origine de la candidature de l'Irlande au Conseil de sécurité pour le mandat 2021-2022.

Nous ne cherchons pas à obtenir l'appui des nations du monde pour faire avancer une version étroite d'un intérêt égoïste éclairé. Nous cherchons à obtenir le soutien nécessaire pour que l'occasion se mesure à nouveau par rapport aux aspirations, aux idéaux de la Charte et à notre capacité de contribuer et d'aider à façonner des sociétés qui cherchent à réaliser l'égalité, à approfondir la démocratie, à construire une paix durable, et ce, avec un objectif commun et une pratique transparente constante.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Irlande de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Michael Higgins, Président de l'Irlande, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mali.

*M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Keita** : En prenant la parole devant l'Assemblée générale, un devoir m'incombe d'entrée de jeu : c'est celui de transmettre les salutations fraternelles et amicales de peuple malien, de Kayes à Kidal et de Taoudenni à Sikasso. Je voudrais ensuite adresser mes félicitations les plus vives et mes vœux de pleine réussite à M. Tijjani Muhammad-Bande, de la République fédérale du Nigéria, qui a été élu pour présider à cette session et lui donner l'assurance que la coopération pleine et entière du Mali lui est acquise. Je voudrais également saluer M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, de l'Équateur, pour avoir dirigé brillamment l'Assemblée générale au cours de sa soixante-treizième session, avec un talent qui aura été remarquable. Comment pourrais-je oublier, à l'entame de mon propos, mon ami le Secrétaire général António Guterres, dont l'engagement en faveur des idéaux de paix, de sécurité, de développement et de respect des droits de l'homme brille toujours de mille feux.

Notre présente session sera marquée, entre autres temps forts, par la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Pour le Mali, l'occasion ne peut être plus belle que cette célébration pour réaffirmer notre attachement aux valeurs, buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et notre conviction que seule une action collective et concertée nous permettra de relever les multiples défis de notre temps et d'atteindre nos objectifs communs en matière de paix, de sécurité et de développement pour tous. C'est particulièrement vrai eu égard à la thématique de notre session, à savoir l'élimination de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre les changements climatiques et l'inclusion. Il n'est rien de plus urgent que d'intensifier nos efforts dans tous les domaines si l'on veut s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans certains de nos pays.

Dans l'histoire, il n'est guère de nation dont la trajectoire n'ait été émaillée de moments difficiles. Le Mali en fait aujourd'hui la douloureuse expérience,

lui qui, depuis janvier 2012, fait l'objet d'une menace terroriste au quotidien qui ne vise rien moins qu'à saper ses fondements les plus profondément ancrés. Mais s'il faut en croire l'adage selon lequel c'est dans les temps difficiles que se révèlent les amis, il faut croire que le Mali n'en manque point. En témoigne plus que tout autre, l'appui multiforme, politique, diplomatique et militaire, de la communauté internationale, dont bénéficie le Mali. Que ce fut pour endiguer les hordes terroristes, combattre leur barbarie ou reconstruire notre unité mise à mal, les appuis n'ont pas manqué, et je tiens à les saluer. C'est dans une large mesure à ces appuis que nous devons l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, auquel je demeure particulièrement attaché.

L'un des acquis majeurs de l'Accord est l'absence de belligérance entre les Forces de défense et de sécurité maliennes et les mouvements signataires, ainsi que le retour progressif de la confiance entre les parties maliennes. S'y ajoute la réintégration de plus de 2 000 ex-combattants, dont 1 000 ont déjà été formés et versés dans nos forces reconstituées, pour préfigurer l'armée nationale malienne nouvelle.

Dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), nous avons avancé avec l'activation du processus défini par nous-mêmes de ce que nous avons appelé le processus de DDR accéléré. Nous nous en félicitons, car ce sont-là à l'évidence des préalables au rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. Mais nous ne saurions ignorer pour autant que long reste le chemin à parcourir pour instaurer une paix et une réconciliation durables dans notre pays.

Il nous faut pour cela mener des réformes politiques et institutionnelles prévues par l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. À cet égard, il me plaît de souligner qu'après deux tentatives infructueuses en 2017 et 2018, le Mali se prépare activement à la tenue, dans les meilleurs délais, d'un dialogue national inclusif, devant conduire à la réconciliation nationale et à l'approfondissement de la démocratie dans notre pays. Parallèlement, afin d'assurer le fonctionnement normal et la stabilité des institutions, dont je suis le premier garant, nous avons jugé judicieux de proroger jusqu'au 2 mai 2020 le mandat des députés à l'Assemblée nationale pour lui permettre d'adopter les réformes politiques et institutionnelles qui en viendraient à être préconisées lors du dialogue national inclusif.

Vu que je suis pour la quête de paix et de réconciliation nationale, j'ai promulgué, le 24 juillet dernier, la Loi d'entente nationale. Si elle exonère de poursuites pénales les personnes ayant commis ou ayant été complices de crimes durant les événements douloureux survenus au Mali, à partir de janvier 2012, cette loi exclut cependant de son champ d'application les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les viols et les crimes réputés imprescriptibles. Elle stipule, par ailleurs, des mesures de reconnaissance et de réparation en faveur des victimes directes ou collatérales de ces douloureux moments que notre peuple a vécus, en s'appuyant sur le travail remarquable accompli par la Commission vérité, justice et réconciliation; travail qui a permis l'audition de 14 000 personnes recensées dans le pays.

C'est dans le même souci de réconciliation nationale, et donc de réduction des disparités qui nuisent à la cohésion nationale, que l'Assemblée nationale a adopté cette année des textes de lois qui créent la Zone de développement des régions du nord, telle que prévue par l'Accord d'Alger et que, dans la foulée, le Gouvernement a créé le Fonds de développement durable, doté de 72 millions de dollars américains et conçu pour être l'instrument financier de mise en œuvre de la stratégie de développement des régions du nord du Mali. À ce jour, 20 millions de dollars américains ont été déjà mobilisés pour financer les dépenses prioritaires urgentes dans les régions de Kidal, Ménaka, Tombouctou et Gao.

Si ces différentes avancées ont été possibles grâce à la volonté commune de toutes les parties maliennes à l'Accord, elles l'ont été aussi grâce au soutien et à l'accompagnement des partenaires de la communauté internationale. C'est le lieu pour moi de saluer l'action, ô combien déterminante, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), qui opère dans un environnement que je sais particulièrement complexe et difficile. Elle a payé le prix fort au Mali. Je loue ici le courage et le sacrifice des femmes et des hommes de la MINUSMA ainsi que des autres forces internationales déployées sur notre territoire et à qui je me dois de rendre, au nom du peuple malien, un hommage particulièrement appuyé pour leur contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationale dans notre région, pas seulement au Mali.

Il reste que, au sein du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), nous sommes pleinement conscients que le

tout sécuritaire ne saurait apporter la paix durable que nous recherchons. De nombreux défis jalonnent encore et toujours, malheureusement, le processus de mise en œuvre de l'Accord. Parmi ces défis, il faut citer ceux de l'environnement sécuritaire extrêmement volatile, marqué par la recrudescence des attaques des groupes terroristes, extrémistes violents et de narcotrafiquants contre nos populations civiles, les Forces de défense et de sécurité maliennes et les forces internationales partenaires. Mais, il y a également en bonne place les défis persistants liés à notre développement. C'est pourquoi parallèlement au volet sécuritaire, nous travaillons ensemble à la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires, qui comprend une quarantaine de projets dans les domaines de la défense et de la sécurité, de la gouvernance, des infrastructures et du développement humain, afin d'apporter des réponses appropriées aux causes profondes de l'instabilité, en créant des opportunités économiques, sociales et de développement pour nos populations, particulièrement notre jeunesse.

Un autre défi non moins important concerne la disponibilité des ressources financières adéquates pour l'application de l'Accord. Voilà pourquoi, tout en remerciant nos partenaires pour les efforts déjà consentis, je me dois cependant de les appeler à honorer leurs engagements souscrits lors de la Conférence pour le développement du Mali, organisée à Paris, en octobre 2015, dans les locaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et lors de la Conférence de coordination des bailleurs et partenaires du G5 Sahel pour le financement du Programme d'investissements prioritaires, tenue à Nouakchott, en Mauritanie, le 6 décembre 2018.

Je saisis également l'occasion pour saluer l'Alliance pour le Sahel, qui vise à fédérer et à coordonner l'engagement de nos partenaires dans les six domaines d'action prioritaires, à savoir l'emploi des jeunes; le développement rural et la sécurité alimentaire; l'énergie et le climat; la gouvernance et la décentralisation; l'accès aux services sociaux de base; et la sécurité, pour un coût financier de 6 milliards d'euros sur la période 2018–2022.

Les efforts consentis pour la stabilisation et le développement des régions du nord du Mali ne sauraient me faire oublier la situation préoccupante qui prévaut dans le centre de notre pays. Bien au contraire. Je précise d'ailleurs au passage que ces deux défis majeurs du Mali d'aujourd'hui sont inextricablement liés entre

eux. En effet, après avoir réussi à déstabiliser les régions du nord, les terroristes et autres groupes criminels se sont investis à étendre aux régions du centre du pays leurs zones d'influence et d'activités illicites, en instrumentalisant des différends entre groupes humains qui avaient été gérés jusqu'alors de manière non violente, conformément à nos valeurs de civilisation.

C'est le lieu également de souligner que les motivations de ces groupes terroristes n'ont que peu à voir avec la religion et encore moins avec le développement. Je note que le Mali est islamisé depuis le XI<sup>e</sup> siècle. L'enjeu pour eux est en réalité de se doter d'espaces pour faire prospérer leurs activités criminelles, et surtout le narcotrafic, ainsi que le trafic d'armes, d'êtres humains ou de marchandises illicites, en profitant de la faible présence de l'État, singulièrement des services de défense et de sécurité, dans les régions concernées. Les affrontements, hâtivement baptisés tensions intercommunautaires, qui ont, hélas, endeuillé les régions de Ségou et de Mopti, ont, au-delà de ces localités, touché la nation malienne tout entière. C'est pourquoi j'ai instruit le Gouvernement du Mali de prendre une série de mesures aux plans politique, sécuritaire, réglementaire et judiciaire, afin de rétablir l'ordre et la sécurité dans ces régions affectées.

Le renforcement du dispositif de sécurité sur le terrain, la création de nouveaux postes de sécurité dans les zones stratégiques et l'adhésion de plusieurs centaines de jeunes locaux au programme spécial de réduction de la violence intercommunautaire s'inscrivent dans ce cadre. Il en est de même de la récupération de nombreuses armes, du désarmement en cours des milices, des actions de développement et de la fourniture des services sociaux de base au profit de nos populations, toutes opérations qui visent à mieux répondre aux défis de la gouvernance et de la sécurité. Pour coordonner toutes ces actions, et impliquer dans leur mise en œuvre l'ensemble des forces vives de notre pays, y compris les leaders politiques, traditionnels et religieux et les cadres régionaux, j'ai nommé en juin 2019, le professeur Dioncounda Traoré, ancien Président par intérim du Mali durant la transition, en qualité de mon Haut Représentant pour le centre du Mali.

Les crises dans les régions du nord et du centre du Mali ont occasionné des mouvements massifs de milliers de nos compatriotes. Qu'ils soient réfugiés dans les pays voisins ou déplacés internes sur le territoire national, leur retour, dans la sécurité et la dignité, dans leurs localités d'origine est une préoccupation

majeure pour mon gouvernement, qui a entrepris la réalisation de vastes programmes visant à améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble des populations du Mali. L'assistance sanitaire, à travers des régimes complémentaires de couverture maladie, est un d'entre eux. L'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Bureau de la coordination de l'action humanitaire nous y aident à travers des plans régionaux d'intervention d'urgence pour les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti. Il en va de même de notre adhésion à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, dont le traité a été ratifié par le Mali en 2016 et qui nous aura permis, depuis quatre saisons de contrat d'assurance, de prendre en charge les conséquences des aléas climatiques.

À ces mesures ponctuelles, filles de l'urgence, suis-je tenté de dire, s'ajoutent d'autres qui sont de nature plus structurelle, au premier rang desquelles je citerai l'emploi des jeunes. Parce que je crois en la jeunesse du Mali, j'ai décidé de dédier mon second mandat à la promotion de cette jeunesse, notre espoir d'aujourd'hui et à coup sûr, l'artisan de notre futur. De la même manière, je crois profondément en les femmes du Mali et en leurs contributions inestimables dans les processus de stabilisation et de développement de notre pays. Je vais continuer à les nommer, en grand nombre, à des niveaux de décision de responsabilité élevés, conformément à la loi de 2015 sur la promotion du genre dans les instances décisionnelles au Mali.

Au vu de la place du développement inclusif et durable dans la thématique de nos présentes assises, je ne peux passer sous silence l'octroi, pour l'année 2018, d'environ 3000 logements sociaux en faveur des personnes à revenu intermédiaire et faible, mais aussi de la diaspora malienne, à laquelle je ne saurais pas penser. Je ne saurais non plus ne pas faire valoir l'initiative de la Banque africaine de développement (BAD) à laquelle nous avons souscrit récemment à Ouagadougou, « Desert to Power », lancée pendant la session extraordinaire du G5 Sahel, et qui nous donnera une plus grande assurance d'une énergie en plus grande disponibilité pour nos besoins d'édification industrielle. Nous en avons besoin. Quand on pense qu'un pays comme le Mali, qui produit une grande quantité de coton, n'en transforme sur place que 2 %, on comprendra l'importance pour nous d'avoir une industrie textile. Donc, cette initiative de la BAD est très bienvenue.

En dépit des défis nationaux et régionaux que je viens d'évoquer, le peuple et le Gouvernement du Mali demeurent très attentifs à la situation en Afrique et dans le reste du monde. C'est ainsi que le Mali reste profondément préoccupé par la situation en Libye, qui continue d'impacter négativement toute la région du Sahel. J'appelle l'ensemble des parties prenantes libyennes à privilégier le dialogue et la recherche de solutions pacifiques, en vue du règlement durable et rapide de la crise. De même, le Mali suit avec attention et préoccupation la situation au Moyen-Orient, notamment dans les territoires palestiniens occupés. Le peuple malien réaffirme son soutien total au peuple palestinien frère dans sa lutte légitime pour l'autodétermination. Le Gouvernement du Mali appelle à la reprise des négociations israélo-palestiniennes, en vue de la solution à deux États, vivant côte à côte à l'intérieur des frontières sûres et internationalement reconnues. Cela a été largement dit ici aujourd'hui. Nous y souscrivons également, et c'est conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en matière de paix. Par ailleurs, le Mali appelle à la fin de la violence meurtrière qui continue, hélas, d'endeuiller et d'infliger des désastres humanitaires aux peuples frères de Syrie et du Yémen.

Sur les questions de migration internationale, le Mali, pays à la fois d'origine, de transit et d'accueil des migrants, renouvelle son attachement à la coopération multilatérale et à la solidarité internationale. À cet égard, j'appelle de tous mes vœux au respect des droits des migrants, conformément aux dispositions pertinentes des conventions internationales, en particulier le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195), adopté en décembre 2018 à Marrakech, au Maroc, et le Pacte mondial pour les réfugiés.

Le Mali renouvelle son appel à la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de le rendre plus représentatif et plus inclusif. Ce serait justice avérée. Par ma voix, le Mali réaffirme son attachement à la Position commune africaine sur la réforme du Conseil, conformément au Consensus d'Ezulwini.

Pays sahélien à vocation essentiellement d'agriculture, d'élevage et de pêche, le Mali demeure fortement préoccupé par les changements climatiques, qui constituent l'un des défis majeurs pour la survie et le développement de l'humanité. En effet, mon pays subit de plein fouet les effets des changements climatiques, caractérisés par l'avancée du désert et son impact sur la faune et la flore, l'assèchement de nos fleuves et de

nos cours d'eau, l'augmentation du niveau de chaleur, et des inondations à répétition. C'est pourquoi je voudrais réaffirmer l'attachement du Mali à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. À cet effet, et dans le contexte du Sommet Action Climat du Secrétaire général, nous lui soumettons, ainsi qu'à ses coleaders de la coalition « Finance Climat », à savoir la France, le Qatar et la Jamaïque, une proposition concrète visant à déclencher et accélérer une vague d'investissement bas carbone en redirigeant l'épargne mondiale vers des infrastructures et des procédés de production industrielle et agricole en adéquation avec les objectifs de l'Accord de Paris. Également sur ce point, le Mali travaillera, au sein de l'Union africaine, à une intégration systématique du climat dans la coopération entre le continent et chacun de ses partenaires.

Le Mali se félicite également des dynamiques en cours au Soudan, en particulier la formation d'un gouvernement d'union nationale issu de l'accord entre l'institution militaire et les leaders de la contestation, et qui a abouti également à la mise en place du Conseil souverain chargé de diriger la transition dans ce pays frère.

Pour conclure, je voudrais souligner avec force que 75 ans après sa création, l'Organisation des Nations Unies continue de montrer toute sa pertinence dans notre quête commune et dans nos efforts collectifs pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Ce faisant, je voudrais rappeler que la paix n'a pas de prix. Il nous faut donc la chérir car sans elle il n'est ni humanité ni vivre-ensemble qui puisse faire sens. Or ce sont ces valeurs et ces postures qui devraient donner sens à la vie et procurer aux individus et aux communautés humaines ce goût de l'avenir qu'évoquait hier le Président français, Emmanuel Macron (voir A/74/PV.3).

Il nous faut donc ériger la recherche de la paix non pas en culte mais en culture, avec ce que le terme connote de respect pour la diversité, de reconnaissance de l'autre, d'empathie, de solidarité et, d'un mot, de fraternité – une fraternité dont nous avons plus que jamais besoin pour donner sens à notre condition humaine.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mali de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati.

*M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Maamau** (*parle en anglais*) : J'apporte les salutations chaleureuses du Gouvernement et du peuple kiribatiens, au nom desquels je suis très fier et honoré de prendre aujourd'hui la parole devant l'Assemblée générale. En Son merveilleux nom saint, Kam na bane ni Mauri – que tous soient bénis.

Je tiens à m'associer aux orateurs précédents pour féliciter S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je lui souhaite plein succès à la direction de nos délibérations au cours des prochains jours et pour les 12 mois restants. À cet égard, je veux l'assurer de l'appui de Kiribati, moralement et en pratique, à toute initiative tendant à faire de notre planète Terre un lieu plus propre, plus vert et plus sûr. Cet objectif est au cœur du programme Kiribati Vision 20 dans le cadre de nos efforts visant à transformer notre nation pour la rendre meilleure et à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté d'un commun accord au niveau mondial.

Nous sommes sensibles à la récente visite du Secrétaire général dans le Pacifique, mais nous aimerions souligner la nécessité d'une présence plus équilibrée du bureau multipays chargé des îles du nord du Pacifique. J'en profite ici pour exprimer nos plus profondes condoléances à nos frères et sœurs des Bahamas pour les nombreuses vies perdues et les

énormes dégâts causés récemment aux maisons par l'ouragan Dorian.

Le thème de la session de cette année, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », nous rappelle que, pour que notre action nationale au profit du développement soit efficace, nous avons besoin d'un alignement politique mondial plus solide au niveau multilatéral afin qu'un appui et une assistance soient fournis aux plus vulnérables et selon leurs besoins et priorités.

La pauvreté et les inégalités restent le plus grand dilemme et le plus grand défi de l'humanité. La sécurité sociale et économique d'une nation ne peut être renforcée que si le système pertinent répond aux besoins de la population et l'autonomise au niveau des ménages. Il est par conséquent crucial que les programmes des Nations Unies ciblent la famille à ce niveau, où la fragmentation des valeurs donne lieu à une ligne de fracture dans nos sociétés.

Le Gouvernement kiribatien a sensiblement investi pour subventionner le coprah, en ciblant les ménages et les producteurs de noix de coco. Dans notre petite économie, le but est de servir non seulement ceux qui sont dans la pauvreté mais aussi ceux qui sont privés de la possibilité d'améliorer leur statut social et économique. Cela tient à notre volonté résolue de rehausser la situation économique et la qualité de vie des 49% de notre population qui vivent sur nos îles périphériques et qui sont privés depuis des années de leur part du développement.

Le Gouvernement a investi 32 millions de dollars australiens en 2017 et 31 millions en 2018 dans l'industrie du coprah. Pour assurer la durabilité, nous évaluons l'impact des politiques, ainsi que la contribution volontaire des exploitants agricoles à la caisse des pensions de retraite, avec l'appui de mesures financières en faveur de l'alphabétisation. Le renforcement de l'inclusion des segments marginalisés et souvent oubliés de la communauté revêt un caractère central dans notre culture égalitaire, comme, par exemple, sous la forme cette année d'un programme de subventions pour les personnes âgées et celles ayant des besoins particuliers, à hauteur de 4 millions de dollars australiens. Cela souligne nos valeurs et l'importance que nous accordons à nos aînés dans notre système culturel traditionnel, et nous sommes très fiers d'avoir pris des mesures pour reconnaître dûment juridiquement leur importance.

Pour montrer davantage notre volonté de ne laisser personne de côté, les investissements dans les infrastructures des îles périphériques, y compris des embarcadères, des appontements, des routes et des pistes d'atterrissage, sont aussi en cours. Le Gouvernement a déjà débloqué 60 millions de dollars australiens – 30 millions en 2017, et 30 autres millions réservés pour 2020. Nous remercions également la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement pour leur financement additionnel de 40 millions de dollars au profit des infrastructures maritimes des îles périphériques. Ces projets d'investissement visent à remédier à notre problème d'isolement en permettant les échanges commerciaux et la mobilité des personnes, des biens et des services, ainsi qu'en renforçant la fourniture de services publics tout en réduisant le coût de l'accessibilité.

Le droit fondamental à l'eau est encore plus important pour Kiribati, d'autant que notre nation est constituée d'atolls. Nous tirons pleinement profit de nos partenariats; le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Tarawa-Sud, d'un montant de 58 millions de dollars australiens, sera cofinancé par le Fonds vert pour le climat, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Mon gouvernement a apporté une contribution de 12% à ce projet, en liquidités et en nature. Il est clair que nous ne pouvons pas attendre; nous souffrons au quotidien des dégâts causés par les changements climatiques. Le projet, qui changera la vie de la population, permettra d'approvisionner en eau en permanence tous les résidents de Tarawa-Sud, la capitale, pour la première fois cette semaine, c'en s'appuyant sur notre océan pour obtenir de l'eau potable.

Nous apprécions également l'appui du Gouvernement néo-zélandais, sous la forme d'une contribution de 0,7 million de dollars australiens pour la composante relative à l'assainissement, qui transformera les normes d'hygiène pour notre population au niveau des ménages et de la collectivité. Ces projets d'infrastructure audacieux mettent en exergue la manière dont nous nous approprions nos défis de développement en co-investissant nos propres fonds en raison de la nature sporadique de nos atolls, qui exacerbe les contraintes financières touchant les infrastructures à cause de l'importance des coûts logistiques, des risques et des difficultés. Ces investissements essentiels changeront radicalement la trajectoire de développement de Kiribati. Nous sommes reconnaissants à nos partenaires de développement pour



leur soutien. Tout aussi cruciaux sont les enseignements tirés de nos partenariats et le besoin de respecter les questions liées au droit de la nation de faire ce qu'elle juge comme servant au mieux les intérêts nationaux.

L'éducation est la colonne vertébrale d'une nation pour ce qui est d'inspirer l'avenir de ses citoyens. Nous en avons fait notre cheval de bataille, en investissant dans le secteur de l'éducation la troisième part la plus importante – 23 % - de notre budget, pour 2019, à hauteur de 28 millions de dollars australiens, soit l'équivalent de 11 % de notre produit intérieur brut.

En plus de cela, nous savons gré au Gouvernement australien pour son appui au programme d'amélioration de l'éducation à Kiribati, ainsi qu'aux autres donateurs dans toute la chaîne de valeur éducationnelle, avec une allocation budgétaire au développement qui représente 28% de notre produit intérieur brut, ce qui fait de l'éducation le troisième plus important secteur d'intervention dans le développement, après les infrastructures et le coprah. En 2016, nous avons également lancé notre politique d'éducation gratuite, mettant fin au système national de quotas et permettant pour la première fois à tous les étudiants kiribatien d'obtenir un diplôme qui leur donne la possibilité de suivre des études complètes avec le soutien du Gouvernement.

Compte tenu de notre population fragile de 110 000 personnes, dont près de la moitié sont des jeunes, je suis convaincu qu'un tel investissement produira pour notre peuple des dividendes qui feront progresser notre nation. La levée de certaines contraintes, en fournissant par exemple des services de transport scolaire pour les élèves, a également amélioré les taux de scolarisation. Mon gouvernement élargit les possibilités de formation professionnelle et technique dans les zones rurales de tout le pays. Nous aspirons à favoriser une éducation inclusive en améliorant l'accès à l'éducation et en assurant à tous une éducation de qualité.

Nous avons également investi 1 million de dollars australiens dans notre éducation préscolaire pour les enseignants, qui ont la responsabilité importante d'éveiller et d'éduquer nos jeunes. Cette nouvelle initiative d'éducation des jeunes enfants est un catalyseur essentiel de la transformation intergénérationnelle au service du développement durable.

Le dilemme alarmant de notre époque – les changements climatiques – est indéniablement très important pour Kiribati et le Pacifique bleu. Les signes

validés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son rapport intitulé *Global Warming of 1.5°C* étaient déjà évidents pour nous avant même que de tels rapports soient publiés. Nous avons déjà obtenu un financement du Fonds vert pour le climat pour un projet et renforçons actuellement l'accès au financement de l'action climatique, que nous avons réservé dans le cadre de notre politique relative aux changements climatiques et du plan intégré conjoint de mise en oeuvre de Kiribati. Cela favorisera la concrétisation des objectifs de développement durable pour assurer l'avenir de nos jeunes et des générations futures.

Les négociations en cours au sujet du projet d'instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine au-delà des zones relevant de la juridiction nationale revêtent une importance capitale pour Kiribati et le Pacifique. Nous appelons instamment à ce que le résultat de ces négociations, quel qu'il soit, ne compromette en aucune manière la santé et la richesse de la longue étendue d'océan qui définit le Pacifique bleu, dont nous dépendons pour notre subsistance. Nos frontières maritimes sont critiques pour la région du Pacifique, car elles établissent les juridictions sur nos eaux, notre plateau continental, nos zones économiques exclusives et nos ressources. Le récent rapport du GIEC est clair sur le fait que l'élévation du niveau de la mer peut modifier profondément les lignes de base, altérant ainsi les droits juridiques concernant la portée spatiale de nos frontières délimitées telles qu'elles ont été approuvées par les Nations Unies.

Les rapports du GIEC servent de catalyseurs à des décisions prises en connaissance de cause au sujet des mesures à prendre par les gouvernements, et maintenant à des politiques multilatérales sur l'action à mener pour renforcer notre engagement en termes de mise en oeuvre. Les mêmes frontières devraient aussi s'appliquer à notre espace aérien, l'État ayant un rôle dans la gestion de cet espace, conformément aux politiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale. C'est capital pour le futur de Kiribati et du Pacifique bleu dans ce monde.

Du point de vue d'une petite île, il est risqué d'œuvrer de façon trop compliquée au développement des petits États insulaires. Dans le droit fil du thème relatif au fait de dynamiser un appui multilatéral, j'implore vraiment l'Assemblée de tenir compte de l'enchevêtrement complexe de l'appui bilatéral et multilatéral qui arrive dans de petits pays fragiles

comme le nôtre sans que nous ayons la capacité de coordonner plus efficacement tout cet appui.

Kiribati commencera à prendre le contrôle de la situation, comme nous commençons à étirer nos ressources publiques déjà modestes, au risque de diluer l'incidence du développement. Quarante ans après que nous sommes devenus une nation souveraine, ces processus de consolidation et de maturité seront un pivot crucial pour notre petite nation, alors que nous aspirons à refléter l'harmonie parfaite de la danse kiribatienne dans la manière dont nous administrons et alignons la coordination de notre agile processus de développement.

Je note le terme « paradoxe insulaire », qui décrit la situation précaire de Kiribati, dont on considère qu'elle fait partie des pays les moins avancés en raison de son état permanent de fragilité et de vulnérabilité, alors même qu'elle maintient un revenu national brut relativement élevé par habitant.

Nous vivons chaque jour dans un paradoxe, l'océan bleu dont nous avons fait à présent notre approche régionale de la conscience climatique étant au cœur même de qui nous sommes à Kiribati. En vérité, nous sommes essentiellement catégorisés comme une anomalie dans le système de classification des nations. Peut-être les membres du Conseil économique et social et les scientifiques de l'ONU devraient-ils nous rendre visite pour constater par eux-mêmes et ressentir le paradoxe insulaire de Kiribati. J'engage vivement les membres à venir sur les îles, en particulier pour entendre les voix de nos jeunes scander « nous ne sombrons pas; nous nous battons », joignant leurs voix à celle des millions d'enfants du monde entier qui ont fait grève vendredi dernier pour appeler l'attention sur les changements climatiques. Il est épatant de voir comme ces jeunes enfants ont su fédérer leurs efforts pour s'adresser aux dirigeants du monde, et même venir ici. Je me félicite de la présence de cette jeune fille courageuse de Suède, Greta Thunberg. Je me joins aux voix de nos jeunes et m'en fais l'écho, et je lance à mon tour le défi, en particulier à ceux qui ont une formidable capacité de le faire, d'agir comme il convient, d'agir maintenant, sous le regard de ces jeunes attentifs, en tant que bons voisins dans notre maison commune, où nous vivons tous.

En outre, les turbulences auxquelles nous continuons de nous heurter dans notre monde aujourd'hui sont le résultat de l'avidité et de la faim constantes de pouvoir et de domination. Nous y avons goûté nous-mêmes au niveau national sous la forme des séquelles de

la Deuxième Guerre mondiale, en particulier la Bataille de Tarawa, l'extraction de phosphate sur l'île de Banaba et les essais nucléaires dans la partie orientale de notre pays et sur l'île Christmas.

Les conséquences s'en font encore sentir à ce jour, notamment sur la santé de notre peuple. La destruction de notre terre continue de priver notre population de son droit de vivre librement, et beaucoup vivent encore avec des problèmes non résolus. Tel est le prix des pratiques irresponsables et des violations des droits de l'homme qui méritent compensation de la part de ceux qui en sont à l'origine. En tant que tenante de la lutte contre la corruption, Kiribati persistera à rechercher règlements équitables et compensation pour son peuple, qui souffre encore des conséquences de ces pratiques injustes.

Nous estimons que la réussite des Nations Unies n'est en vérité pas fonction du nombre de traités conclus ou de résolutions adoptées mais de la manière dont l'Organisation améliore la vie des plus vulnérables, des opprimés et des défavorisés sur le terrain. C'est la raison pour laquelle nous nous réunissons ici chaque année. Notre thème, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », appelle une vraie réforme de notre système multilatéral.

Pour une entreprise de développement, les affaires marchent grâce à ses clients. Nous, pays, sommes les clients à cet égard, et toute réforme du système multilatéral doit par conséquent ramasser les diverses interventions multilatérales en un programme cohérent axé sur les pays. Je souhaite pour terminer partager avec chacun dans cette salle notre bénédiction traditionnelle, *Te Mauri Te Raoi Ao Te Tabomoa*, qui signifie « paix, santé et prospérité pour nous tous ».

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*S. E. M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

*S. E. M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mnangagwa** (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Le Zimbabwe est confiant dans le fait que, sous sa direction compétente, l'Assemblée générale parviendra à accélérer la réalisation des objectifs de l'Organisation. Je tiens aussi à saluer la personne qui l'a immédiatement précédé, l'Ambassadrice María Fernanda Espinosa Garcés, d'avoir présidé avec succès la soixante-treizième session de l'Assemblée générale.

Je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée générale après la triste disparition du père fondateur de notre pays, l'ancien Président, S. E. le camarade Robert Gabriel Mugabe.

Le Zimbabwe est en transition et est déterminé à surmonter la réalité qui faisait de nous une économie effondrée avec une monnaie effondrée en raison des sanctions économiques illégales imposées à notre pays. Depuis que j'ai pris la direction du Zimbabwe, beaucoup a été accompli – relèvement indicatif, stabilisation et croissance. D'immenses progrès ont été faits sur la voie de la stabilisation macroéconomique et budgétaire, et des projets à fort impact sont mis en œuvre qui posent les bases d'une croissance emmenée par le secteur privé.

Nous sommes animés par un fort sentiment d'urgence dans nos aspirations à éliminer la pauvreté, assurer une éducation pertinente et de qualité, créer de l'emploi pour les femmes et les jeunes et atténuer les effets transversaux des changements climatiques sur notre société et notre économie. Notre peuple mérite mieux, et nous sommes déterminés à répondre à ses aspirations.

Les efforts déployés par le Zimbabwe pour engager ou reprendre le dialogue avec tous les pays du monde afin de retrouver la place qui lui revient dans le concert des nations produisent des résultats notables. Nos bras restent ouverts, le cœur authentiquement plein d'amitié et de coopération, à tous ceux qui souhaitent accompagner le Zimbabwe sur le chemin nouveau et excitant de sa renaissance. Dans notre souhait d'approfondir l'espace démocratique dans notre pays, nous avons mis en place une plateforme politique ouverte où tous les partis politiques sont invités à tenir un débat franc et à échanger sur les différents aspects de nos réformes sociales, politiques et économiques. Mon gouvernement est en train de mettre en œuvre des réformes globales et ambitieuses pour le bénéfice, la protection et la prospérité économique de notre peuple, conformément à ses aspirations en constante évolution.

En outre, des mesures d'austérité et de discipline fiscales ont permis d'équilibrer les comptes et même d'obtenir un excédent budgétaire, ce qui est sans précédent dans mon pays. Le changement et les réformes mettent du temps à produire leurs effets sur la vie quotidienne de notre population, mais nous allons dans la bonne direction. Nous continuerons de mettre en place des filets de sécurité sociale pour protéger les strates inférieures et les membres les plus vulnérables de notre société et sollicitons un appui multilatéral accru à cet égard.

Ces réalisations ont été possibles malgré la contrainte persistante des sanctions économiques illégales, qui constituent un déni des droits fondamentaux du peuple zimbabwéen, en particulier le droit de développer et d'améliorer sa qualité de vie. En outre, les sanctions ralentissent nos progrès, inhibent notre relèvement économique et punissent les plus pauvres et les plus vulnérables.

En tant que les Nations Unies, honorons avec audace les principes consacrés par la Charte. Les torts du monde doivent être corrigés. Les pratiques injustes doivent être remises en cause. Il faut s'opposer à l'injustice, au racisme et à toutes les formes d'oppression de l'humanité, et les rejeter. Mon pays salue la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Union africaine et tous ceux qui se tiennent à nos côtés pour exiger la levée immédiate et sans condition de ces sanctions illégales. Ceux qui les ont imposées doivent entendre cet appel et les lever maintenant. La coopération est un jeu où chacun est gagnant.

Les sanctions sont un jeu où chacun est perdant. Le Zimbabwe mérite de redémarrer.

Le Zimbabwe est également en train de réformer les lois et règles qui régissent le commerce et l'investissement ainsi que la facilité et le coût de faire des affaires. Les restrictions sur l'acquisition de parts dans tous les secteurs de l'économie ont été supprimées et certaines entités publiques sont en cours de privatisation. La nouvelle politique nationale d'investissement reflète l'engagement de mon gouvernement et de mon administration à ouvrir l'économie.

Conformément à notre programme de modernisation et d'industrialisation, nous améliorons la qualité de notre éducation pour qu'il y soit mieux tenu compte des technologies modernes et de l'innovation. Nous nous concentrons maintenant davantage sur les sciences, les technologies et l'innovation, tandis que des centres d'incubation et des parcs industriels sont créés dans tout le pays. Nous facilitons et encourageons une collaboration accrue entre l'industrie, les petites et moyennes entreprises et le secteur éducatif en faveur d'un développement réactif et adapté du capital humain. Notre système éducatif est à présent axé sur les produits, biens et services pertinents qui répondent aux besoins en perpétuelle évolution de notre pays et du monde en général.

Dans notre quête visant à renforcer le constitutionnalisme, l'état de droit, les pratiques démocratiques, la bonne gouvernance des entreprises, la transparence et la responsabilité, les capacités des institutions qui protègent la démocratie continuent d'être améliorées. Mon gouvernement accélère la lutte contre la corruption en appuyant et consolidant les institutions qui contribuent à combattre ce cancer.

Des progrès notables sont également faits dans le domaine des réformes politiques et législatives. À l'heure actuelle, la plupart de nos lois sont alignées sur la Constitution. Nous apprécions le soutien dont nous continuons de bénéficier de la part du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres parties prenantes. Les lois obsolètes sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et l'ancienne loi sur la sécurité et l'ordre publics ont été abrogées. De nouvelles lois ont été promulguées dans ces domaines.

Accélérons notre démarche tendant à mettre fin à la pauvreté d'ici à 2030. Dans l'esprit de l'objectif qui consiste à ne laisser personne de côté, il faut impérativement des synergies et une cohérence accrue

dans la mise en œuvre de tous les cadres mondiaux relatifs au développement durable. Le thème de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », est parfaitement approprié et opportun.

Alors que la crise climatique se poursuit, le monde est en train de changer sous nos yeux. Pour nous, en Afrique australe, le cyclone tropical Idai nous a récemment rappelé que l'impact des changements climatiques et les dommages qu'ils causent à l'humanité et à la vie sur Terre sont terribles et irréparables. Il a fait des milliers et des milliers de morts et de blessés et semé la destruction au niveau des infrastructures. Nous continuons de nous relever de la catastrophe, et le coût de la reconstruction et du relèvement est estimé à quelque 600 millions de dollars pour le seul Zimbabwe. J'en profite pour remercier toutes les bonnes âmes du monde entier pour leur solidarité et l'appui qu'elles nous ont fourni pour les secours, le relèvement et la reconstruction et les autres formes d'assistance dont nous avons bénéficié au lendemain du cyclone Idai.

Notre pays est une économie basée sur l'agriculture – le secteur agricole représente entre 15 et 20 % du produit intérieur brut du pays et apporte environ 60 % des matières premières pour l'industrie. Les effets des changements climatiques ne touchent pas uniquement notre productivité agricole et notre sécurité alimentaire, mais aussi nos capacités de production d'énergie hydroélectrique et plus généralement notre relèvement, notre croissance et notre développement économiques. Par conséquent, mon gouvernement a depuis lors déclaré l'état de catastrophe nationale.

L'on ne soulignera jamais assez l'importance d'un système multilatéral revigoré et adaptable pour promouvoir des partenariats mondiaux en faveur de la paix et du développement. Le Zimbabwe continuera de faire sa part pour œuvrer en faveur de l'avènement de la paix dans le monde et du développement durable.

La réforme du système des Nations Unies visant à le rendre plus représentatif, plus autonome et plus réactif dans l'accomplissement de son mandat se fait attendre depuis longtemps. Le Zimbabwe demeure fermement attaché à la Position commune africaine, telle qu'énoncée dans le Consensus d'Ezulwini.

Je voudrais terminer en réaffirmant que le Zimbabwe mène des réformes et entreprend un voyage

collectif vers un avenir meilleur et plus sûr. Une grande tâche nous attend et le chemin à parcourir est long, sinueux et parfois très cahoteux, mais notre potentiel et notre détermination à réussir sont tout aussi importants. J'exhorte le monde à être patient avec nous, à nous soutenir et à se joindre à nous dans ce nouveau et passionnant voyage. Ensemble, nous réaliserons la vision commune que nous avons de bâtir un avenir commun exempt de pauvreté, de famine et de conflits, et une planète sûre pour le bienfait de tous nos peuples.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

##### **Débat général**

##### **Allocution du cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

*Le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le cheik Al Sabah** (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, j'ai le plaisir de féliciter sincèrement le Président et son pays ami, la République fédérale du Nigéria, de son élection à la tête de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, et de l'assurer de notre plein appui pour faciliter son travail. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à sa prédécesseure pour les efforts remarquables qu'elle a déployés au cours de sa présidence de la session précédente et pour saluer les efforts considérables consentis par le Secrétaire général pour diriger la solide organisation qu'est l'ONU.

Quiconque s'est penché sur l'action de l'ONU au cours des 70 dernières années et plus est parvenu à la conclusion essentielle selon laquelle l'Organisation a été en mesure de relever nombre des défis graves et des crises chroniques auxquels le monde a été confronté. L'Organisation est un havre de paix : elle œuvre à mettre fin aux différends et à garantir une logique de paix fondée sur la diplomatie afin de préserver les générations futures du fléau des conflits et des guerres.

Depuis sa création, l'État du Koweït a maintenu une politique étrangère fondée sur la paix. Alors que le mandat du Koweït en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité touche à sa fin, nous tirons la conclusion suivante : grâce à notre participation directe et à notre examen des questions générales, tant chroniques qu'urgentes, nous prenons davantage conscience de l'importance de renforcer le dialogue et le pluralisme pour relever les défis mondiaux. L'ONU est l'endroit idéal pour aborder ces questions. À cet égard, nous réaffirmons la position du Koweït, qui appuie les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies en vue d'assurer la continuité des travaux de l'Organisation et l'efficacité de ses résultats et, partant, de garantir l'exécution de son ambitieux mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cette année, la région du golfe Arabique a été frappée par une série d'actes de terrorisme et de subversion qui ont menacé la liberté de navigation dans cette région vitale du monde et entravé l'approvisionnement énergétique. Il s'agit notamment des attaques récentes perpétrées le 14 septembre contre le Royaume frère d'Arabie saoudite, en particulier celles qui ont pris pour cible ses installations vitales. Une fois de plus, nous condamnons fermement ces attentats terroristes et réaffirmons le plein appui du Koweït à toutes les mesures prises par l'Arabie saoudite pour préserver sa sécurité et sa stabilité. En outre, nous exhortons de nouveau la communauté internationale à assumer ses responsabilités de sorte à garantir et à protéger la liberté de navigation dans cette importante partie du monde et à s'engager à respecter la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ce qui, par voie de conséquence, contribuerait à maintenir la paix et la sécurité internationales.

La question palestinienne occupe une place centrale et décisive dans les mondes arabe et islamique. L'absence de règlement ne fera qu'exacerber les tensions et accroître l'instabilité dans la région. Il est donc vital que nous continuions à tout mettre en œuvre pour

relancer des négociations sérieuses dans des délais précis en vue de parvenir à une paix juste et globale fondée sur le principe de la solution des deux États, les paramètres du processus de paix, les résolutions de la légitimité internationale et l'Initiative de paix arabe de 2002.

Il est également essentiel de mettre fin à l'occupation israélienne et de créer un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, à l'intérieur des frontières d'avant 1967. En outre, il faut mettre un terme à toutes les pratiques d'Israël qui violent le caractère sacré des sites religieux et à toutes ses activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés. Dans le même temps, nous soulignons que tout règlement, accord ou solution unilatérale ne tenant pas compte des références susmentionnées ne fera que prolonger la question palestinienne et exacerber ses conséquences.

L'évolution de la crise syrienne, qui entre dans sa neuvième année avec toutes les souffrances humaines qui en découlent, atteste de l'absence de consensus international sur la question et de l'absence de dialogue entre les parties. C'est la raison principale du prolongement de ce conflit sanglant. Du haut de cette tribune, nous réaffirmons notre ferme position selon laquelle il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise et insistons sur la nécessité d'œuvrer à un règlement politique conforme aux décisions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), afin de répondre aux aspirations et ambitions du peuple frère syrien.

La poursuite de la crise yéménite illustre de manière patente le traitement réservé aux résolutions et autres textes pertinents du Conseil de sécurité. Malgré la reprise des négociations entre les parties à la crise et la conclusion de l'Accord de Stockholm à la fin de l'année dernière, l'impasse persiste et l'accord reste inappliqué. Nous soulignons qu'ici aussi, il ne saurait y avoir de solution militaire à cette crise. Nous appuyons les efforts déployés par l'ONU pour faciliter le processus politique et réaffirmons que nous sommes prêts à accueillir nos frères yéménites pour une nouvelle série de consultations au Koweït sous les auspices de l'Organisation, en vue de parvenir à un accord politique global et définitif, fondé sur les trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions

pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), afin de mettre un terme à la crise et de préserver la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale du Yémen.

Nous appuyant sur le principe de consolidation des relations de bon voisinage promu par la Charte des Nations Unies, nous appelons une fois de plus la République islamique d'Iran à prendre des mesures de confiance sérieuses afin d'engager un dialogue fondé sur le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, l'objectif étant de réduire les tensions dans la région du Golfe et de maintenir la sécurité de la navigation maritime. Cela contribuerait à établir des relations reposant sur la coopération et le respect mutuel, conformément aux aspirations de tous les États de la région à vivre dans la sécurité et la stabilité et à assurer le bien-être et le développement de leurs peuples.

Il ne fait aucun doute que le problème croissant du terrorisme et de l'extrémisme violent est l'un des défis les plus redoutables et les plus dangereux auxquels fait face le système international. Le Moyen-Orient en particulier a souffert d'actes de subversion de la part de groupes terroristes, au premier rang desquels Daech, qui a utilisé l'islam pour couvrir ses visées destructrices. C'est la raison directe des appels lancés à la communauté internationale pour qu'elle intensifie ses efforts afin de combattre cette menace très réelle sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations en tarissant ses ressources, éliminant son financement et appliquant les conventions internationales et régionales sur la lutte contre le terrorisme. Face au risque d'aggravation de ce danger imminent dans plusieurs pays de notre région, en particulier au Yémen, en Libye, en Syrie, en Somalie et en Afghanistan, l'expérience de notre pays frère, l'Iraq, qui a le plus souffert des atrocités commises par Daech, doit être prise en compte. En effet, les efforts déployés par la communauté internationale, qui a joué un rôle majeur à cet égard en coopération avec le Gouvernement iraquien, ont concrètement permis d'éradiquer ce groupe terroriste du territoire iraquien.

Il y a quatre ans, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'une des réalisations les plus remarquables et les plus importantes de l'ONU, qui vient compléter les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce programme est centré sur les personnes et vise à permettre aux pays d'atteindre les résultats souhaités. En assumant ses responsabilités internationales à cet égard, l'État

du Koweït a présenté son premier examen national volontaire pour 2019 concernant la réalisation des objectifs du développement durable au Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Cela témoigne de la volonté politique des dirigeants de notre pays, en réponse à la demande expresse de S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, de renforcer notre engagement en faveur de la solidarité et du partenariat internationaux dans le cadre des politiques de notre gouvernement à court, moyen et long termes. L'objectif est d'atteindre les niveaux les plus élevés possibles de développement durable et de les relier objectivement à la Vision 2035 du Koweït et au Programme 2030.

Dans l'État du Koweït, nous nous efforçons de créer un environnement propice pour attirer des investissements de qualité en provenance du monde entier. Nous sommes extrêmement satisfaits des progrès remarquables qui ont été réalisés au cours des dernières années, des progrès qui sont le fruit d'efforts intensifs et de plusieurs lois et mesures adoptées par le Koweït et qui ont donné les effets positifs escomptés. Nous avons hâte de faire progresser la position de l'État du Koweït dans les indicateurs internationaux, y compris l'indice de la facilité de faire des affaires publié chaque année par le Groupe de la Banque mondiale.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.*

*Le Président assume de nouveau la présidence.*

**Allocution de M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Arménie.

*M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Pashinyan** (Arménie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale

à sa soixante-quatorzième session. Je vous assure du plein appui de l'Arménie à votre direction durant cette soixante-quatorzième session. Il m'importe aussi d'exprimer ma profonde gratitude à M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, pour sa direction efficace et l'héritage important qu'elle laisse.

C'est la deuxième fois que j'ai l'occasion de représenter mon pays dans cette salle en tant que Premier Ministre de l'Arménie. Des changements considérables ont eu lieu dans notre pays depuis la dernière fois que je me suis exprimé devant l'Assemblée générale (voir A/73/PV.7). Des élections parlementaires se sont tenues en Arménie en décembre dernier. Pour la première fois en quelque 25 ans, ces élections et leurs résultats ont été pleinement acceptés par la population et aucun parti ne les a contestés. Le processus a reçu la meilleure évaluation possible de la part des observateurs internationaux, qui l'ont salué comme libre, équitable et transparent. C'est une réalisation majeure de la révolution de velours non violente que le peuple arménien a menée en 2018.

La révolution pacifique de l'Arménie a été saluée et approuvée par la communauté internationale. Les médias internationaux ont admis le rôle joué par l'Arménie dans la poussée démocratique mondiale comme moteur d'espoir pour la démocratie mondiale. En reconnaissance de nos réalisations démocratiques, le magazine *The Economist* a proclamé l'Arménie « pays de l'année » en 2018. Notre détermination à promouvoir la démocratie et les réformes est robuste, sans compromis et inébranlable. Elle se fonde sur le mandat fort que nous a confié notre peuple, devant lequel nous sommes responsables de mener des réformes, de garantir la justice, d'améliorer les conditions économiques et sociales et de développer la nation.

Notre transformation démocratique et notre politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption ne vont pas sans résistance de la part des anciennes élites corrompues, qui emploient leurs vastes moyens financiers pour échapper à la justice. Notre gouvernement n'a jusqu'à présent pas pu faire aboutir le moindre cas de redistribution de propriété. Dans le même temps, notre résolution à conduire les réformes avec vigueur et à garantir la justice ne faiblit pas. Nos médias de masse sont complètement indépendants du Gouvernement, qui ne les contrôle pas ni ne s'ingère dans leurs affaires. Toutefois, certains d'entre eux ne sont pas libérés de l'ingérence et du contrôle des mêmes vieux cercles de

l'ancien Gouvernement, de telle sorte qu'ils fabriquent des informations fallacieuses et propagent la méfiance au sein du public quant aux origines et aux fins de la révolution de velours.

Malgré ces difficultés, nous sommes inflexibles dans notre détermination à promouvoir et protéger la liberté des médias. Nous sommes l'objet de bien des soupçons quant à la nature et aux objectifs de notre révolution. Certains croient que la révolution a été instiguée par des concurrents mondiaux présents dans notre région. D'autres demandent, « s'ils n'étaient pas derrière cette révolution, qui d'autre aurait pu la mener? ». À cette tribune, je tiens à affirmer une fois encore avec fermeté que la révolution de velours en Arménie a été menée par les fiers citoyens du pays qui ont ainsi manifesté leur volonté de rejeter la corruption, les abus de pouvoir et la monopolisation de l'autorité, ainsi que la falsification constante des élections et la fraude politique récurrente.

Il n'est absolument pas nécessaire de reprocher cette libre expression de leur volonté aux Arméniens, qui sont en dernière analyse les souverains du pays aux yeux de la communauté internationale. Les transformations politiques en Arménie sont la concrétisation d'un rêve consistant à avoir un pays libre, démocratique et heureux – un rêve qui est né à la fin des années 80, au soir de la guerre froide, et qui a mené notre peuple à l'indépendance.

La révolution de velours populaire et non violente de l'Arménie est la preuve du potentiel du changement démocratique dans le monde contemporain. Pourtant, elle n'était que le début de notre mission, et probablement la partie la plus facile. Nous nous trouvons actuellement dans une phase nouvelle, plus importante et plus difficile de notre mission. Nous aimerions prouver que la transformation démocratique en Arménie est durable. Nous sommes fiers d'avoir déjà obtenu certains résultats concrets. Notre économie croît régulièrement et plutôt rapidement, grâce à une transformation idéologique très importante qui s'est opérée dans notre pays.

L'effort individuel de chaque citoyen importe vraiment. Ce principe est la force motrice la plus importante de notre révolution économique, et la mission la plus importante de notre gouvernement est d'inspirer nos citoyens et de les convaincre de leur talent et de leur aptitude à apporter de réels changements. Les efforts individuels ont été le principal moteur du succès de notre révolution politique. Avant la révolution, seul un petit groupe de personnes pensait que les efforts individuels

pouvaient faire advenir des changements politiques dans notre pays, mais aujourd'hui, c'est un principe directeur pour la grande majorité des citoyens arméniens. Notre but d'ensemble est donc d'accomplir une révolution économique exactement de la même manière que nous l'avons déjà fait pour la révolution politique.

La réforme et le renforcement des institutions sont les instruments les plus puissants dont nous disposons pour remédier aux difficultés que l'Arménie démocratique connaît aujourd'hui. Immédiatement après notre arrivée au pouvoir, nous avons adopté un ensemble de mesures drastiques pour établir les institutions démocratiques qui n'avaient jamais existé auparavant dans le pays, notamment des efforts pour installer une justice indépendante, créer des organes de lutte contre la corruption et instaurer des règles du jeu équitables pour tous les acteurs économiques et politiques. L'autonomisation des femmes est un autre domaine dans lequel nous avons pris des mesures audacieuses pour obtenir des résultats visibles.

La partie la plus importante de nos réformes institutionnelles concerne l'éducation. Nous estimons que ce n'est qu'en faisant la promotion de l'éducation que nous pouvons rendre notre démocratie irréversible et parvenir à une croissance économique durable. Notre ambition est de faire de l'éducation tout au long de la vie une activité nationale pour toutes les couches de notre société, des enfants aux adultes. Le Gouvernement arménien est déterminé à poursuivre ses réformes institutionnelles, mais nous comptons également sur l'appui de la communauté internationale pour aider la jeune démocratie arménienne à relever les défis qu'elle doit affronter. Nous devons avoir accès aux meilleures pratiques internationales pour gagner du temps et économiser nos ressources. Nous devons éviter les erreurs commises par d'autres démocraties afin que nos réformes démocratiques soient plus efficaces et plus fructueuses.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous nos partenaires internationaux qui sont pleinement résolus à appuyer notre programme de réforme. Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies et à ses programmes et organismes, ainsi qu'aux partenaires régionaux tels que l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. S'agissant de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale qui regroupe l'ensemble de la communauté internationale, j'espère que tous les membres de cette



communauté internationale souhaitent voir prospérer la démocratie arménienne.

Malheureusement, pour nous tous, le monde n'est pas devenu plus sûr cette année. Il est difficile de trouver une région du monde qui ne soit pas déstabilisée ou touchée par des tensions dans des pays limitrophes. Depuis près de trois décennies, deux des quatre frontières internationales de l'Arménie, dont celle avec la Turquie, sont fermées. En refusant d'établir des relations diplomatiques avec l'Arménie, en venant ouvertement en aide à l'Azerbaïdjan contre l'Arménie et le Haut-Karabakh, la Turquie représente une grave menace pour la sécurité de l'Arménie et du peuple arménien, qui ont vécu l'expérience tragique du génocide et continuent d'être l'objet d'un véritable déni de vérité et de justice.

Les différents niveaux de tension qui caractérisent les relations entre nos voisins et nos partenaires stratégiques nous mettent dans une position très délicate. La Russie est notre principal partenaire et allié stratégique, la Géorgie et l'Iran sont nos voisins stratégiques, et nous avons un programme et un partenariat importants sur le plan stratégique avec les États-Unis et avec l'Union européenne et ses États membres. Nous observons avec inquiétude les différents désaccords entre nos amis, partenaires stratégiques et alliés.

Cette situation nous crée d'importantes difficultés, car nous courons en permanence le risque de ne pas être bien compris par certains de nos amis ou, pire encore, par tous. Nous faisons de notre mieux pour rester un partenaire digne de confiance et un ami fidèle de tous sans nuire à nos relations avec aucun d'entre eux, sans promouvoir les relations avec un partenaire au détriment d'un autre. Nous continuerons de n'épargner aucun effort pour renforcer la sécurité de l'environnement géopolitique de notre région.

Le règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh revêt une importance vitale pour la stabilité et la sécurité de notre région. Dès le premier jour de mon entrée en fonctions, j'ai pris des mesures à cet égard et j'ai déclaré publiquement que toute solution au conflit du Haut-Karabakh devait être acceptable pour les peuples arménien, azerbaïdjanais et du Haut-Karabakh. Il convient de noter que j'ai été le premier dirigeant arménien à exprimer une telle position sur le règlement du conflit. J'ai été vivement critiqué dans mon pays pour avoir proposé une telle solution pour le règlement

du conflit, qui place les trois parties au conflit sur un pied d'égalité.

Je suis cependant convaincu qu'il n'y a pas d'autre moyen de parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit, car cette solution nous offre une possibilité de compromis, de respect mutuel et d'équilibre. J'ai proposé cette solution non seulement publiquement, mais aussi dans le cadre des négociations menées sous l'égide de la coprésidence du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Afin que nous puissions avancer sur cette question, j'attendais de l'Azerbaïdjan une déclaration analogue. Mais les plus hautes autorités de l'Azerbaïdjan maintiennent leur position, à savoir trouver au conflit du Haut-Karabakh une solution qui ne soit acceptable que pour le peuple azerbaïdjanais. Que cela signifie-t-il réellement? Cela signifie que les autorités azerbaïdjanaises n'ont aucune intention de régler ce conflit.

Elles ont choisi au contraire de mettre à genoux le peuple du Haut-Karabakh. Elles ne recherchent aucunement le compromis. Elles veulent prendre leur revanche à la suite des tentatives infructueuses d'agression contre le peuple du Haut-Karabakh dans les années 90 et en 2016. C'est pourquoi elles ravivent les sentiments de haine parmi leur population et consacrent d'énormes ressources à l'armement, et c'est pourquoi les discours de haine anti-arméniens sont devenus une politique officielle en Azerbaïdjan.

De fait, les autorités azerbaïdjanaises veulent rétablir le statut du Haut-Karabakh tel qu'il était à l'époque soviétique, mais cet effort est vain car le peuple de la région autonome du Haut-Karabakh a déclaré son indépendance et exercé son droit à l'autodétermination, comme l'Azerbaïdjan l'a fait en se séparant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS). Cette position de l'Azerbaïdjan revient à réclamer le rétablissement de l'ex-Union soviétique.

Le Gouvernement azerbaïdjanais présente le conflit du Haut-Karabakh comme un différend territorial entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Nous sommes en désaccord total avec une telle interprétation du conflit. Il ne s'agit pas d'un différend entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ce différend ne porte pas sur des revendications territoriales. Il s'agit de personnes, d'hommes et de femmes et de leur droit de vivre dans leur patrie comme leurs ancêtres depuis de nombreux

siècles. Malheureusement, les autorités azerbaïdjanaises ne veulent pas parler à ces personnes ni négocier avec elles, car elles veulent avoir les territoires mais pas la population. Pour être plus exact, elles veulent les territoires sans la population.

Il est très important d'expliquer la raison pour laquelle je fais référence à cette période de l'histoire. Les membres de l'Assemblée pensent-ils que je veux contribuer à attiser la tension dans notre région? Bien sûr que non. Je tiens, au contraire, à dire clairement que le conflit du Haut-Karabakh est une question très complexe et douloureuse pour les peuples de la région et qu'il est impossible de le régler sans un travail acharné et méthodique - sans compromis, sans respect mutuel ni équilibre. J'invite par conséquent mon homologue azerbaïdjanais, le Président Ilham Aliyev, à accepter la solution qui permettra de réunir les conditions d'une véritable avancée dans le processus de paix. Toute solution au conflit du Haut-Karabakh doit être acceptable pour les populations de l'Arménie, du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan. Nous devons travailler ensemble pour que cette solution devienne réalité.

Il y a quelques jours, nous avons commémoré l'accession de l'Arménie à l'indépendance. Il y a 28 ans, l'Arménie devenait membre à part entière de la communauté internationale en tant que nation souveraine, reprenant sa place et son rôle dans le concert des nations. Nous bénéficions de la coopération internationale et concourons à la réalisation des objectifs fixés en matière de sécurité, de développement et de droits de la personne. Nous accordons une grande importance à un multilatéralisme efficace. Nous travaillons avec tous nos partenaires, aux niveaux international et régional, afin de promouvoir la sécurité mondiale, lutter contre le terrorisme international et contribuer à la non-prolifération, à la sécurité nucléaire et aux opérations de maintien de la paix. L'Arménie participe à des opérations internationales de maintien de la paix au Liban, au Mali, au Kosovo et en Afghanistan et mène une mission humanitaire en Syrie pour fournir une assistance médicale aux populations civiles touchées par la crise et contribuer aux activités de déminage humanitaire.

Les avantages d'un multilatéralisme efficace sont clairement illustrés par les efforts que nous déployons au niveau mondial pour faire progresser la coopération dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. En Arménie, le processus de prise en compte des objectifs de développement durable dans nos plans

nationaux vient compléter une ambitieuse stratégie nationale de transformation à l'horizon 2050, qui comprend 16 méga-objectifs couvrant l'ensemble des objectifs de développement durable.

La priorité accordée à l'éducation, à l'innovation, au développement intelligent et à un environnement politique et économique inclusif et participatif souligne les liens existant entre développement et droits de la personne. Il est également d'une importance essentielle pour l'Arménie de continuer à faire progresser le rôle des femmes et des jeunes. Nous continuerons de mettre l'accent sur toutes ces questions dans nos programmes nationaux et internationaux.

Une meilleure intégration des politiques économiques et environnementales est nécessaire. L'Arménie, qui a enregistré une augmentation moyenne de la température de 1,3° C, subit déjà les effets négatifs des changements climatiques. Pour relever ce défi mondial, nous avons travaillé à la mise sur pied d'un mécanisme innovant de financement de la lutte contre les changements climatiques, qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement national pris par l'Arménie au Sommet des Nations Unies sur le climat.

La promotion du développement durable et des droits de la personne devrait être un processus inclusif. Chacun devrait pouvoir bénéficier du développement durable, quel que soit son statut politique ou sa situation géographique. Personne ne doit être laissé de côté, y compris les populations du Haut-Karabakh, qui devraient disposer des mêmes instruments que les autres pour parvenir au développement durable. Le Haut-Karabakh devrait pouvoir bénéficier de l'assistance financière et technique internationale afin de renforcer les droits de la personne, d'éliminer la pauvreté, améliorer l'éducation, faire face aux changements climatiques et bâtir une société inclusive.

Pays démocratique et membre fiable de la communauté internationale, l'Arménie continuera d'apporter sa contribution à la coopération internationale afin de maintenir la paix et la sécurité mondiales, de promouvoir le développement durable et de protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales. Nous sommes déterminés à poursuivre un dialogue constructif avec tous les partenaires internationaux afin de relever les défis communs et apporter progrès et prospérité à nos pays. Nous sommes opposés aux politiques de division et d'affrontement. Nous sommes opposés à la fermeture des frontières qui, au XXI<sup>e</sup> siècle, apparaissent comme

inutiles et inacceptables, mais qui persistent cependant dans notre région.

Parce que notre pays a vécu les horreurs du génocide, nous défendons la compréhension mutuelle et la paix dans notre région instable. L'escalade de la violence et les politiques de course aux armements fondées sur des espoirs illusoire de supériorité militaire n'ont aucun avenir dans le Caucase du Sud. Les peuples de notre région méritent de vivre dans la paix et la prospérité, d'exercer librement leurs droits et libertés fondamentaux et de bâtir un avenir meilleur pour eux-mêmes et leurs enfants.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République d'Arménie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République tchèque.

*M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Babiš** (République tchèque) (*parle en anglais*) : Il y a 30 ans, mon pays, la République tchèque, retrouvait la liberté, à l'instar de l'ensemble de la région d'Europe centrale. Nous célébrons cette année le trentième anniversaire de la Révolution de velours. Václav Havel, dont le nom est connu dans le monde entier, est devenu le symbole de cette révolution. En 1989, nous étions sous la domination d'un empire étranger. Notre pays, autrefois connu pour son industrie solide, était en difficulté; son paysage et sa nature étaient en train d'être détruits, et son système politique était sourd aux demandes de ses citoyens.

Dix ans plus tard, notre pays a pu adhérer à l'OTAN et, en 2004, la République tchèque est devenue membre de l'Union européenne (UE). Le régime communiste a été remplacé par une démocratie qui peut s'enorgueillir aujourd'hui d'avoir une société civile prospère et une économie en plein essor. Depuis 30 ans, nous jouissons

de la liberté d'élire nos représentants, d'exprimer nos opinions, d'échanger nos idées et de participer à une presse libre et indépendante.

Le peuple tchèque a bâti une grande nation. Nous sommes talentueux, travailleurs et persévérants. Nous sommes très fiers de l'héritage de la première République tchécoslovaque, fondée en 1918. Entre les deux guerres mondiales, la République tchèque comptait parmi les pays les plus avancés et les plus prospères au monde. Nos industries de l'automobile, de l'ingénierie, de l'alimentation, du textile, de la chaussure et de l'armement étaient parmi les meilleures au monde. Des entreprises et des marques telles que Bata, Škoda Auto et JAWA Moto et l'armurier tchécoslovaque Zbrojovka ČZ sont encore célèbres à ce jour.

Malheureusement, après l'effondrement du communisme, notre élite inexpérimentée a commis des erreurs et gaspillé beaucoup de temps et de ressources alors qu'elle aurait pu s'inspirer de l'expérience d'autres pays. Mais nous sommes à nouveau sur la bonne voie grâce aux efforts et à la bonne volonté de nos citoyens, de nos petites et grandes entreprises, de nos entrepreneurs et de nos travailleurs. Aujourd'hui, la République tchèque est le septième pays le plus sûr au monde. Notre économie enregistre une croissance rapide, nous avons le taux de chômage le plus faible de l'UE, notre croissance économique est nettement supérieure à la moyenne de l'UE et le ratio de notre dette publique par rapport au produit intérieur brut (PIB) est le quatrième plus faible de l'Union européenne. Nos finances publiques sont en très bonne santé et, à bien des égards, nous pouvons faire figure d'exemple. La République tchèque se situe au septième rang des pays figurant dans l'indice des objectifs de développement durable du *Rapport sur les objectifs développement durable 2019*. Selon l'évaluation de l'*Indice de progrès social* de 2019, qui porte sur 149 pays, la République tchèque occupe le vingt-quatrième rang en termes de qualité de vie, ce qui représente une amélioration de deux places par rapport à l'année dernière. Le dernier *Allianz Euro Monitor* place l'économie tchèque au quatrième rang des économies les plus stables de l'UE. Tous ces succès confirment à la fois nos ambitions et nos compétences.

Nos perspectives pour 2030 sont claires. Elles reposent sur un soutien important en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation. C'est pourquoi notre gouvernement a mis en œuvre une stratégie innovante baptisée « La République tchèque : le pays de l'avenir ». Sous cette appellation, nous allons

développer une stratégie économique nationale qui reliera la science, l'industrie, l'énergie et l'éducation et inclura l'application des technologies les plus avancées, de la numérisation complète de l'économie à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans plusieurs secteurs. D'ailleurs, le terme « robot » est une invention tchèque, que l'on doit à l'écrivain tchèque Karel Čapek en 1921. Notre objectif est de devenir un chef de file européen en matière d'innovation et d'intelligence artificielle et un pays faisant figure d'exemple pour le reste du monde.

Trente ans après s'être libérés des communistes, les pays d'Europe centrale sont devenus des voisins importants. Notre groupe régional, le Groupe de Visegrad, dont la République tchèque assure actuellement la présidence et qui réunit la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne et la Hongrie, regroupe 65 millions de citoyens de ces pays. Partageant des valeurs communes et comprenant les problèmes des uns et des autres, nous sommes parvenus à faire valoir nos intérêts et nos positions au sein de l'UE. Je suis fermement convaincu que notre région peut apporter une contribution majeure au renforcement de l'Europe. Nous voulons être plus actifs pour relever les grands défis de l'Europe. Nous voulons une Europe forte et unie. L'Union européenne est la deuxième plus grande économie du monde et a, pour l'essentiel, mené à bien le projet de paix le plus abouti. J'aime beaucoup l'idée de rendre la guerre impensable et matériellement impossible, bien que cette notion soit vieille de 60 ans. Malheureusement, l'Union européenne ne fait pas preuve de beaucoup d'efficacité en ce moment, et je voudrais inverser cette situation. Nous devons être plus dynamiques en matière de politique étrangère, de commerce international et de migration en provenance du Moyen-Orient et d'Afrique. Plus précisément, tous les États membres, et pas seulement les plus grands, doivent coopérer activement avec le Président de la Commission européenne, comme cela a été le cas au cours des cinq dernières années.

Pour ce qui est de l'avenir, l'organe politique suprême de l'UE, le Conseil européen, dans le cadre duquel se réunissent les présidents et premiers ministres européens, doit agir comme un gouvernement de coalition européen. Il doit rechercher des solutions et fixer des orientations très précises sur les principaux défis de l'UE. Au premier rang de ces défis figure la question du Brexit, pour laquelle un accord équitable et fonctionnel doit être trouvé entre le Royaume-Uni et l'UE. Le deuxième concerne les relations commerciales, en particulier avec les États-Unis, et je regrette que les

précédentes négociations commerciales entre l'UE et les États-Unis, qui sont un de nos alliés naturels, n'aient pas abouti. Il faut que l'UE conclue au plus vite un nouvel accord commercial majeur avec les États-Unis, analogue à celui que le Président Trump a promis au Royaume-Uni dans son discours devant l'Assemblée (voir A/74/PV.3). La troisième question concerne le parachèvement du marché intérieur de l'UE, dans lequel le potentiel de croissance du PIB européen s'élève à 1,7 %, soit environ 235 milliards d'euros. Quatrièmement, nous devons aborder la question de la sécurité extérieure, et en particulier les questions liées à la reprise du contrôle des flux migratoires - notamment les migrations en provenance du continent africain -, aux relations avec la Turquie, à la situation en Syrie et en Libye et à nos relations avec la Russie. Nous avons également besoin d'une stratégie pour la future intégration d'un espace Schengen élargi et l'élargissement de l'UE. En tant qu'acteur mondial clef au cours des dernières années, l'UE doit œuvrer davantage à cet objectif.

Personne parmi nous n'ignore que, dans un avenir proche, nos pays pourraient subir comme jamais auparavant les incidences des changements climatiques. Les effets ne seront pas seulement environnementaux, mais aussi économiques, sociaux et, au bout du compte, politiques. Nous avons une tâche gigantesque à accomplir. À l'instar de l'ensemble des pays de l'UE, la République tchèque soutient pleinement l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et nous respecterons nos engagements. Nous procédons à une réduction significative de nos émissions de gaz à effet de serre, et cette année, par exemple, nous avons accueilli à Prague, pour la première fois, la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique, au cours de laquelle a été adoptée la Déclaration de Prague, qui met l'accent sur la coopération scientifique pour mieux comprendre la manière dont fonctionnent les changements climatiques et comment nous pouvons y faire face. La République tchèque est également pleinement engagée dans la recherche d'une stratégie à long terme pour parvenir à la neutralité carbone.

Dans l'ensemble, l'Union européenne est prête à changer de façon substantielle son économie afin d'atteindre la neutralité carbone, mais elle ne peut résoudre ce problème brûlant sans l'aide du reste du monde. L'Europe ne peut rester isolée dans sa lutte ambitieuse pour adapter ses économies aux changements climatiques imminents. Nous n'avons qu'une seule planète, et sa protection doit être une entreprise commune partagée par tous. Ceux qui

contribuent le plus à la pollution environnementale qui provoque les changements climatiques doivent avoir le courage politique de participer à la solution. Dans le même temps, nous ne pouvons pas et ne voulons pas nuire au meilleur de nos économies. Bien que l'UE compte un demi-milliard d'habitants, elle ne peut à elle seule être la solution dans un monde où vivent plus de 7,5 milliards de personnes. Et bientôt il y en aura davantage encore. L'UE montre l'exemple et doit donc dire haut et fort que les autres nations doivent prendre les décisions politiques qui s'imposent. Les principaux modèles économiques des plans élaborés par l'Union européenne pour réduire les émissions de 80 % d'ici à 2050 évaluent à au moins 1 400 milliards de dollars leur coût annuel moyen. Le coût des réductions d'émissions importantes est extrêmement élevé parce que nous dépendons d'énergies de substitution aux combustibles fossiles, telles que l'énergie solaire et éolienne, qui ne sont généralement pas assez efficaces.

Les jeunes manifestants ont donc raison sur ce point. Le monde ne parvient pas à lutter contre les changements climatiques. Mais leur approche, qui met l'accent sur des engagements encore plus importants pour réduire les émissions de carbone, est vouée elle aussi à l'échec, car l'énergie verte n'est pas encore au point. Le soleil et le vent fournissent actuellement moins de 1 % de l'énergie mondiale et nécessitent déjà chaque année 129 milliards de dollars de subventions. Le monde doit investir davantage dans la recherche-développement en matière d'énergie verte afin que le coût des énergies renouvelables soit inférieur à celui des combustibles fossiles et favorise naturellement la transition énergétique. Nous devons également faire preuve d'ouverture d'esprit en examinant d'autres sources d'énergie sans carbone, comme l'énergie nucléaire. La seule autre option qui s'offre à mon pays est l'option nucléaire, et nous devons préserver la souveraineté de notre bouquet énergétique.

Ces temps derniers, le sujet des changements climatiques est de plus en plus débattu dans le monde, et les arguments avancés sont recevables à bien des égards. Greta Thunberg a fait de nombreuses observations intéressantes, mais je ne suis pas certain que l'expression des émotions, les comportements hystériques et parfois même les discours agressifs débouchent sur un débat rationnel, et il est injuste de dire que personne ne fait rien. C'est faux. Beaucoup d'entre nous respectons nos engagements, et Greta Thunberg devrait faire une distinction plus prudente entre tous, car sinon elle ne nous aide pas. Nous devons garder à l'esprit que si

l'Europe a réduit ses émissions de dioxyde de carbone de 20 millions de tonnes en 2018 et que la part de l'Europe dans les émissions mondiales de dioxyde de carbone ne représente que 9 %, le reste du monde a multiplié ses émissions par 52, soit 1,02 milliard de tonnes. Une analyse récente a montré que seuls quelques-uns des 185 États qui ont ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques en 2015 remplissent vraiment leurs engagements. Il est essentiel que les nations honorent leurs engagements car, en tant que membres des Nations Unies, nous avons une responsabilité commune envers notre planète.

Cependant, en tant que dirigeants de nos pays respectifs, nous avons aussi une responsabilité envers nos propres citoyens et économies. Il est regrettable que, dans nos discussions, nous oublions parfois que l'économie européenne est très dépendante de son industrie. Nos concitoyens nous ont donné un mandat pour veiller à ce que nous maintenions des économies prospères et protégeons notre environnement. Nos citoyens attendent également de nous que nous leur fournissions des emplois productifs et durables qu'ils ne perdront pas en raison de la baisse de compétitivité, qui se produira si nos pays adoptent des mesures plus strictes et plus ambitieuses que le reste du monde pour lutter contre les changements climatiques. En effet, n'oublions pas que, dans bien des cas, la réduction des émissions revient à exporter des emplois vers d'autres pays. C'est inacceptable. L'économie de la République tchèque est fortement dépendante de son industrie et, bien que nous investissions beaucoup dans les nouvelles technologies, que nous réduisions notre dépendance à l'égard du charbon et que nous renforçons les sources d'énergie à faibles émissions, nous devons tenir compte des facteurs technologiques, économiques et sociologiques ainsi que des facteurs environnementaux.

La tâche principale qui nous incombe à tous consiste à nous adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets négatifs. Mais nous devons affronter également d'autres défis, à la fois complexes et interdépendants. N'oublions pas que, cette année encore, plus de 800 millions de personnes ont faim. Environ 785 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Rien que cette année, plus de 5,5 millions d'enfants de moins de 5 ans vont mourir. Environ 750 millions d'adultes sont analphabètes, dont les deux tiers sont des femmes, et environ 250 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté représentent 8,6 % de la population mondiale.

La région qui s'étend de l'Afrique du Nord à l'ensemble du Moyen-Orient est une région en proie à des conflits et à l'instabilité. Les guerres en Syrie et au Yémen, les conflits en Afghanistan et en Libye, les troubles civils en Afrique et en Amérique latine sont autant de causes de terribles souffrances et de privations pour un nombre considérable de personnes. Ces problèmes nous concernent tous et ne peuvent être passés sous silence. À cet égard, l'ONU a une responsabilité particulière, et c'est particulièrement vrai en ce qui concerne le Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. La question est évidemment de savoir si le Conseil est à la hauteur de la tâche, car ses pratiques actuelles sont parfois lentes et n'apportent pas une réponse adaptée.

Aujourd'hui, les migrations constituent l'un des principaux problèmes dans le monde. Depuis la grande crise migratoire de 2015, c'est un enjeu politique majeur pour l'Union européenne et pour mon pays. Bien que nous ayons réduit la deuxième vague de migration en renforçant notre coopération avec la Turquie pour tenter de réduire l'afflux de migrants en provenance des zones de conflit du Moyen-Orient et d'Afghanistan, cela n'est évidemment pas une solution systémique au problème. Il ne suffit pas de s'attaquer aux conséquences et aux effets de ces crises. Avant tout, nous devons nous attaquer à leurs causes et les éliminer. Il faut donner aux réfugiés des raisons de rentrer chez eux, et cela ne sera possible que lorsque le retour dans leurs foyers sera synonyme d'espoir. C'est pourquoi nous appuyons la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous pourrions ainsi éliminer les raisons qui poussent les gens à fuir les zones de guerre ou à quitter les économies qui ne sont pas en mesure de leur offrir une vie décente.

Il faut s'attaquer à la racine même du problème migratoire. Nous voulons que les gens aient une vie meilleure et plus sûre chez eux. C'est la raison pour laquelle nous sommes favorables à la stabilisation directe à long terme des zones de conflit, par l'octroi rapide d'une aide humanitaire et la poursuite de la coopération au service du développement, ce à quoi s'emploie la République tchèque dans de nombreuses régions du monde. C'est aussi la raison pour laquelle nous soutenons un commerce international ouvert et libre, qui constitue une source de croissance économique et l'instrument le plus efficace pour réduire la pauvreté.

Nous sommes aujourd'hui beaucoup plus actifs en Afrique qu'auparavant. La République tchèque a ouvert une ambassade à Bamako, et nous contribuons à stabiliser la situation sécuritaire au Mali, même si, malheureusement, de nombreuses personnes pensent à tort que nous nous préoccupons uniquement de nos intérêts en Europe centrale et orientale. Nous avons introduit un nouveau programme financier pour nos entrepreneurs, qui facilite beaucoup l'investissement dans les pays en développement, l'investissement étant la clef de l'emploi et du développement.

Pendant longtemps, nous avons été actifs en Syrie, où nous avons été le seul pays de l'UE à maintenir une ambassade ouverte dirigée par un ambassadeur pendant toute la durée du conflit. À ce jour, 5,6 millions de personnes ont quitté la Syrie et 6,2 millions de personnes ont dû quitter leur foyer. L'Europe doit trouver un langage commun dans ses échanges avec le Président Erdoğan. Il est important de l'encourager à poursuivre un plan concret en faveur des réfugiés syriens, et il est essentiel d'instaurer la paix dans la région et de la rendre à nouveau vivable en construisant des logements, des hôpitaux et des écoles, plutôt que des camps de réfugiés. Nous devons entamer des discussions avec la Turquie à cette fin. Je suis pleinement informé de la récente déclaration du Président Erdoğan selon laquelle il laissera 1 million de réfugiés syriens aller en Europe si une zone tampon n'est pas mise en place dans le nord du pays. Personnellement, j'appuie son projet d'établissement d'un corridor sûr en Syrie. Nous pouvons améliorer la situation si l'UE continue à discuter de la question avec le Président Erdoğan. Et nous ne pouvons pas oublier que nous devons pouvoir parler à la Syrie.

L'un des principaux slogans de notre révolution de 1989 était « Retour à l'Europe ». Il y a 30 ans, la République tchèque retrouvait sa place historique. Elle joue donc aujourd'hui le rôle qui lui revient au sein de l'ONU et dans le monde. J'espère qu'ensemble, nous pourrions y travailler.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République tchèque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Andrej Babiš, Premier Ministre de la République tchèque, est escorté de la tribune*

**Allocution de M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre.

*M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Espot Zamora** (Andorre) (*parle en catalan; texte espagnol fourni par la délégation*) : Je voudrais commencer cette allocution devant l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session par vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée et pour le choix judicieux du thème de la présente session, « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion. »

Les préparatifs vont bientôt débiter en vue de la célébration du soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies, cette grande assemblée réunissant tous les peuples du monde, qui a vu le jour dans le but premier de prévenir les conflits violents entre pays après deux guerres mondiales dévastatrices. Quelques années après sa création, l'Organisation des Nations Unies a élargi son champ d'action et commencé à faire porter ses efforts sur l'amélioration des conditions de vie des populations, et si l'on examine les thèmes des sessions précédentes, on se rend compte que la question du développement est devenue un élément essentiel du programme multilatéral. J'emploie l'expression « programme multilatéral », et non celle de programme des Nations Unies, car les 17 objectifs de développement durable ont le mérite d'harmoniser les priorités et les lignes d'action des différentes instances régionales et sectorielles. À titre d'exemple, la Principauté d'Andorre a assumé pendant deux ans les fonctions de secrétariat temporaire du Sommet ibéro-américain sous le thème « Innovation pour le développement durable - Objectif 2030 ».

Pour en revenir au thème de la présente session de l'Assemblée générale, l'objectif est de mobiliser les efforts multilatéraux en faveur du développement et de la durabilité dans tous les domaines. Pour parvenir à un développement durable, il est essentiel que tous les acteurs de la société agissent de concert. C'est pourquoi

l'Andorre a récemment adopté un plan stratégique national pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, un document inclusif destiné à accélérer la réalisation des objectifs fixés par l'Assemblée générale.

Sans une amélioration des conditions de vie de la population, toute politique visant à prévenir les conflits violents s'avérerait inefficace. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation de 1997 à 2006, affirmait : « Si la guerre est le pire ennemi du développement, un développement sain et équilibré est la meilleure forme de prévention des conflits ». Cette notion de développement « sain et équilibré » est ce que nous appelons aujourd'hui le « développement durable ». De même, le développement durable ne peut être compris sans l'existence préalable de sociétés justes et pacifiques. Et il n'est pas de société juste et pacifique sans respect effectif des droits de l'homme. À cet égard, l'Andorre réaffirme une fois de plus son plein appui à la Cour pénale internationale, qui est l'un des principaux organes indépendants et impartiaux de lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves. Il y a un an, nous nous sommes félicités de l'élargissement de la compétence de la Cour aux crimes d'agression, et nous continuerons d'appuyer sans réserve l'extension de sa compétence.

L'élimination de la pauvreté, une éducation de qualité, l'action climatique et l'inclusion sont les quatre objectifs qui répondent probablement le mieux aux défis auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée. Le cas de la pauvreté est exemplaire, car tous nos défis mondiaux y sont liés. Les migrations massives et les déplacements forcés sont causés par l'extrême pauvreté et la guerre; les conséquences du réchauffement de la planète se font sentir avec plus d'intensité dans les communautés les plus pauvres; la portée de la numérique, qui peut être une occasion de réduire les inégalités et d'atténuer le manque d'infrastructures dans diverses régions du monde, varie considérablement selon le niveau de développement; et des problèmes persistants comme la violence, le terrorisme et l'extrémisme violent nourrissent la pauvreté et l'exclusion.

L'éducation de qualité est le deuxième des objectifs de développement que s'est fixé comme priorité le Président de l'Assemblée générale. Il ne fait aucun doute qu'il n'existe pas de meilleure arme pour favoriser l'émancipation et vaincre la pauvreté que de permettre un accès plus large à une éducation de

qualité. Cette question a été au centre d'une partie de l'action de l'Andorre dans les enceintes multilatérales au cours des dernières années. C'est sans doute parce que notre pays est un petit pays avec peu de ressources naturelles. Un pays qui dépend presque exclusivement de la force et du talent de sa population est parfaitement conscient de l'incidence positive d'une éducation de qualité. En Andorre, trois systèmes éducatifs publics, libres et librement choisis - français, espagnol et andorran - coexistent depuis trois décennies et ont façonné une société multilingue prête à affronter la mondialisation. Les Andorrans sont traditionnellement trilingues, puisque nous parlons le catalan, notre langue, ainsi que l'espagnol et le français. De plus, nous utilisons depuis longtemps l'anglais comme langue internationale, et l'importante communauté de personnes d'origine portugaise vivant dans notre pays prouve que la langue portugaise se déploie de plus en plus. Il n'est pas rare de trouver dans notre pays des jeunes capables de parler couramment cinq langues, la nôtre et quatre autres, ce qui leur ouvre des portes pour communiquer avec des centaines de millions de personnes dans le monde.

De plus, nous savons que pour relever les défis d'un monde de plus en plus interconnecté, nous devons prendre un engagement ferme envers l'éducation afin de créer une citoyenneté démocratique respectueuse des droits de la personne, de la diversité culturelle et de l'environnement. Ces dernières années, l'Andorre a encouragé des politiques éducatives inclusives visant à fournir à nos jeunes les instruments nécessaires pour tirer profit de leur potentiel dans un monde multiculturel et global. C'est pourquoi je réaffirme aujourd'hui l'engagement de mon pays de collaborer avec la communauté internationale pour faire avancer tous les efforts nécessaires pour promouvoir une éducation de qualité et garantir ainsi l'égalité des chances.

L'action climatique est une action multilatérale par excellence. À l'heure de la mondialisation, aucun grand défi ne peut être relevé sans coopération entre les pays, et aucun grand objectif ne peut être atteint de façon unilatérale. Mais si nous pouvons faire des progrès réels en matière de réduction des inégalités ou de promotion de l'éducation au niveau national, il est tout à fait impossible d'aborder la question des changements climatiques dans une perspective purement unilatérale, car la politique environnementale d'un seul pays, aussi ambitieuse soit-elle, est totalement inefficace sans une action au niveau mondial. Je suis bien placé pour savoir que le réchauffement climatique représente une menace

directe pour le fragile équilibre écologique d'un pays de haute montagne comme l'Andorre. Elle met en péril la survie à long terme du secteur du ski, qui est l'un des piliers de notre économie. Mais malgré tous nos efforts, l'Andorre ne peut à elle seule inverser cette tendance - ni l'Andorre ni aucun autre pays, quelle que soit sa taille ou sa puissance.

J'ai conscience que la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre les changements climatiques peut s'avérer difficile et coûteuse, en particulier pour les grandes puissances industrielles. Mais les grands défis mondiaux exigent des engagements mondiaux majeurs. Je me permets de rappeler à l'Assemblée qu'il y a 10 ans, une grave crise financière nous a contraints à jeter les bases de nouvelles règles de jeu internationales et que de nombreux centres financiers comme l'Andorre ont dû faire de gros efforts pour améliorer leur transparence et leur coopération en matière fiscale. Cela n'a pas été facile pour nous ni pour aucun autre petit pays comme le nôtre. Mais si nous avons pu assumer cette tâche il y a 10 ans et honorer ces engagements, les grands pays industrialisés doivent désormais être en mesure de respecter les accords que nous avons tous signés.

Le monde nous commande d'agir de manière décisive et énergique face à l'urgence climatique. Tous les vendredis, des centaines de milliers de jeunes du monde entier exigent que nous préservions leur avenir - non pas leur progrès économique ou les avantages de l'État providence, mais leur avenir au sens le plus littéral et le plus fondamental, l'existence même de la vie humaine sur Terre. Il me semble que nous nous trouvons à un moment critique puisque les débats sur les preuves scientifiques des changements climatiques ont pris fin et que la discussion sur la question de savoir qui a une plus grande responsabilité d'agir a été mise de côté. Nous disposons d'une feuille de route, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui a été signé solennellement dans cette salle en avril 2016. Il ne reste donc plus qu'à mettre en œuvre au niveau national le contenu de cet accord qui, je tiens à le souligner, n'est pas un accord optimal mais un accord minimal, dont la portée, j'en suis sûr, devra être élargie à l'avenir.

Au cours des deux dernières années, l'Andorre a commencé à mettre en œuvre un plan ambitieux pour transformer son modèle de développement en un modèle durable qui contribue à limiter le réchauffement de la planète. Dans notre pays, les deux principales sources d'émissions de dioxyde de carbone sont les transports et le chauffage. C'est pourquoi nous avons déployé



un plan d'incitation directe pour remplacer notre parc automobile par des véhicules électriques, mis en place un programme de covoiturage et rénové notre réseau de transport public pour le rendre plus durable. À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, tous les bâtiments en Andorre devront avoir une consommation d'énergie pratiquement nulle. Dans le même temps, nous avons lancé un ambitieux plan d'investissement public et privé en vue d'accroître la production d'électricité nationale, qui ne couvre actuellement que 20 % de la demande, le but étant de couvrir 33 % de la demande d'ici 2030 et 50 % d'ici 2050. De plus, notre objectif est qu'au moins 75 % de notre propre production d'électricité provienne de sources renouvelables.

Le Gouvernement andorran a également l'intention d'établir des partenariats avec la société civile afin de restructurer les modèles de production linéaire en modèles d'économie circulaire ne générant ni gaspillage ni externalités négatives. Plus précisément, nous tenons à faire participer les acteurs privés afin de démontrer que la durabilité n'entrave pas le développement économique, mais qu'elle est plutôt l'occasion de stimuler de nouveaux secteurs d'activité, de développer les industries qui se consacrent à la récupération, à la réutilisation et au recyclage, et de créer de la richesse et des emplois. Il ne s'agit pas de choisir entre développement économique et durabilité. Nous avons dépassé ce stade - il s'agit aujourd'hui de comprendre qu'à long terme, le seul développement économique possible est le développement durable.

Lorsque le thème de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale a été choisi, nous avons également été invités à dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'inclusion. Contrairement à la réduction de la pauvreté, à un enseignement de qualité ou à l'action climatique, l'inclusion n'est pas en soi un objectif de développement durable mais plutôt un objectif transversal du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Selon moi, l'inclusion est d'autant plus importante qu'elle est inhérente au concept de durabilité - aucune action, aucune politique et aucun mandat institutionnel ne peut être durable s'il n'est pas inclusif. L'inclusion est comme la confiance. C'est une sorte de ciment qui unit les sociétés.

Nombre des pays représentés dans cette salle sont des régimes représentatifs fondés sur des parlements et des pouvoirs exécutifs qui représentent les souhaits divers de leurs citoyens en canalisant et en structurant

la volonté des individus dans des programmes gouvernementaux qui répondent aux désirs et aux besoins des populations. L'Assemblée générale est l'expression la plus complète au niveau international du concept de régime représentatif, parce que les activités de l'Organisation des Nations Unies servent elles aussi à canaliser et à structurer les intentions et les lignes d'action de ses différents États Membres. Pourtant, cette notion de régime représentatif est en danger car elle est menacée par des mouvements antidémocratiques et populistes qui contestent le multilatéralisme et séduisent certaines démocraties directes sous-développées. La réponse à la crise de la représentativité des institutions ne doit pas nécessairement signifier moins de représentativité ou moins d'institutions, mais elle exige des institutions qui répondent vraiment et de manière efficace aux besoins des populations et dans lesquelles les populations peuvent se reconnaître. Très souvent, ceux qui critiquent le plus les institutions pour leur manque de représentativité sont précisément ceux qui les affaiblissent le plus par leurs actions.

La réponse à la crise des institutions représentatives et multilatérales ne doit pas nécessairement être une réaction anti-institutionnelle. Posons-nous la question. Le monde était-il meilleur avant la création de l'ONU? L'Europe était-elle meilleure avant la création de l'Union européenne? Nos pays étaient-ils mieux lotis avant l'avènement des parlements nationaux? La réponse est évidente. Face à la crise institutionnelle actuelle, ce dont nous avons besoin, c'est d'améliorer nos institutions, et non de les affaiblir davantage. Réformer ou adapter les institutions démocratiques pour les rendre plus représentatives est un défi tant au niveau national que mondial, et cela a toujours été un défi. Cette année, l'Andorre célèbre 600 ans d'existence ininterrompue du Conseil général, le Parlement qui représente la volonté du peuple andorran depuis 1419. Au cours de ces six siècles d'existence, nos institutions ont fait de nombreux changements pour mieux rendre compte de la réalité de notre pays. Certains changements ont pris des centaines d'années, tandis que d'autres ont évolué beaucoup plus rapidement. Il y a 25 ans à peine, un seul des 28 députés de notre parlement était une femme. Aujourd'hui, la moitié des parlementaires d'Andorre sont des femmes.

Notre histoire montre que les institutions sont plus résistantes lorsqu'elles font preuve de flexibilité plutôt que de rigidité. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative du Secrétaire général de mettre en œuvre une double réforme de l'Organisation des Nations Unies afin de la rendre à la fois plus souple et plus efficace.

Nous disposons également d'une feuille de route pour mesurer notre efficacité. La réalisation des objectifs de développement durable permettrait de répondre à la plupart des préoccupations et des aspirations de la grande majorité des habitants de la planète.

L'un des grands défis de notre époque est de répondre aux nombreuses personnes qui se sentent exclues des institutions démocratiques représentatives et des processus de développement. En Andorre, nous nous employons à promouvoir l'inclusion. Nous mettons en œuvre la loi sur l'égalité que nous avons récemment promulguée et nous travaillons à l'élaboration d'une loi sur l'égalité de fait entre les hommes et les femmes, afin de lutter directement et constamment contre l'écart salarial et les plafonds de verre, étant donné que le monde du travail est le véritable champ de bataille pour l'égalité et l'inclusion, non seulement pour les femmes mais aussi pour les groupes traditionnellement défavorisés comme les personnes handicapées et les jeunes n'ayant pas terminé leurs études secondaires.

Malgré le repli unilatéral et nationaliste que nous constatons dans diverses régions du monde, la véritable réponse aux grandes questions de notre époque est un multilatéralisme efficace et inclusif - efficace, afin que nous puissions avancer sur la voie du développement durable sur les plans économique, social et environnemental, et inclusif, car un progrès qui ne fonctionne que pour quelques-uns devient insoutenable et les institutions qui représentent la volonté de seulement quelques-uns sont vouées à s'affaiblir. L'Andorre, engagée sur la voie de la paix, de l'harmonie et de la diversité intégrée, appuiera toujours l'ONU dans l'édification d'un ordre multilatéral synonyme de développement durable et d'inclusion.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, S. E. M. Heiko Maas.

**M. Maas** (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Ici, à New York, nous avons tous entendu au cours des

derniers jours un grand nombre de discours - au Sommet Action Climat, au forum politique de haut niveau pour le développement durable, aux innombrables manifestations parallèles, et bien sûr ici, à ce marathon de discours que l'on appelle le débat général.

Si nous analysions tous ces discours, nous constaterions probablement que le mot « durabilité » y apparaît plus fréquemment que tout autre. Certains ne voient dans ce terme qu'un phénomène de mode, une tendance marketing ou un peu d'écoblanchiment destiné à l'élite post-matérialiste. Et tant que nous ne ferons rien de plus que de parler de durabilité, rien ne changera. Pendant que nous, ici à New York, parlons de durabilité, nous risquons de perdre la course contre les changements climatiques. La Terre brûle. Pendant que nous parlons de durabilité, des hommes, des femmes et des enfants sont victimes de la famine et d'épidémies. Pendant que nous parlons de durabilité, des personnes meurent en raison de guerres et de conflits que nous ne parvenons pas à régler depuis des années. La Syrie, le Mali, l'Ukraine, le Moyen-Orient, l'Afghanistan, le Yémen, l'Iran, le Myanmar, la Corée du Nord - la liste est beaucoup trop longue. Il est temps de ne pas se contenter de parler de durabilité. Il est temps d'agir de manière durable, y compris en matière de politique étrangère et de sécurité.

Une politique étrangère durable est une politique qui cherche des solutions pérennes aux conflits et qui implique toutes les parties prenantes afin de garantir à la fois l'acceptation et la stabilité. Elle met l'accent sur la prévention au lieu de se contenter de réagir aux événements. Elle s'appuie sur des accords viables plutôt que sur des arrangements rapides au détriment d'autres acteurs. Tous ceux qui aiment leur pays s'appuient sur la coopération. En effet, c'est la seule façon pour nous tous d'avoir un avenir. Une politique étrangère durable est une politique étrangère multilatérale. L'Organisation des Nations Unies a été fondée sur ce même principe, qui est également le principe directeur de la politique étrangère allemande et européenne. Je voudrais illustrer cela par quatre exemples.

Premièrement, en ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, les attaques contre deux installations pétrolières en Arabie saoudite nous ont montré à quel point la situation peut se détériorer rapidement. L'Iran en porte la responsabilité, comme nous, les Européens, l'avons clairement indiqué publiquement et lors de nos rencontres avec le Ministre iranien des affaires étrangères. Le seul moyen d'apaiser les tensions est

d'organiser des pourparlers entre les États-Unis et l'Iran, mais cela ne sera possible que si aucune condition préalable irréaliste n'est posée à un tel dialogue. Il y a autre chose que nous avons souligné aujourd'hui lors de notre réunion avec l'Iran, la Russie et la Chine. Nous voulons continuer à nous conformer au Plan d'action global commun et à l'objectif d'un Iran sans armes nucléaires, tout simplement parce que cela favorise la sécurité et constitue une base pour la poursuite des pourparlers avec l'Iran sur d'autres sujets importants dans ce contexte. En fin de compte, la diplomatie signifie ne pas s'enliser dans une logique de désespoir. Mais cela signifie aussi le respect des accords mutuels. C'est pourquoi nous attendons de l'Iran qu'il honore les engagements qu'il a pris envers nous et envers l'ensemble de la communauté internationale dans le cadre du Plan d'action global commun, et qu'il réagisse favorablement aux efforts déployés actuellement par les pays européens pour trouver une solution diplomatique.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'Afghanistan, nous regrettons vivement que les terribles attaques perpétrées par les Talibans aient saboté les négociations avec les États-Unis à Doha. L'Allemagne a suivi de près et appuyé ces pourparlers dès le début. Nous sommes convaincus qu'une solution durable au conflit passe impérativement par des compromis sur le plan politique. C'est la seule façon de garantir la pérennité de la paix à long terme. Nous le devons à tous ceux qui se sont engagés, au cours des 18 dernières années, en faveur d'un Afghanistan pacifique et qui, dans certains cas, l'ont payé de leur vie. C'est la raison pour laquelle un accord avec les Talibans ne peut être qu'un premier pas. Il faudra ensuite organiser des pourparlers de paix inter-afghans. L'Allemagne est prête à appuyer ces pourparlers, notamment pour veiller à ce que tout ce pour quoi l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale ont travaillé pendant près de deux décennies ne soit pas perdu - un ordre constitutionnel, un minimum de stabilité, les droits de la personne et les droits des femmes et des filles en particulier.

Troisièmement, en ce qui concerne l'Ukraine, le processus de Minsk est presque au point mort depuis deux ans. Ici même, en Europe, nous avons été témoins d'une agression qui a coûté la vie à plus de 13 000 personnes. Nous n'allons pas simplement rester les bras croisés et l'accepter. Le peuple ukrainien veut la paix. Le Président Zelenskyy l'a dit très clairement et en a fait l'une de ses priorités, ce qui a donné un nouvel élan aux efforts déployés dans ce sens. Prenons par exemple le pont de Stanytsia Luhanska. Pendant quatre ans, il était en

ruines. Il est maintenant en cours de reconstruction. Du matériel militaire et des soldats ont été retirés de cette zone. À première vue, il s'agit d'un petit pas, un seul élément du désengagement exigé par le processus de Minsk, mais c'est un grand pas pour les personnes qui utilisent ce pont tous les jours. Nous voulons profiter de cet élan. Avec la France, nous travaillons d'arrache-pied dans le cadre du format normand pour enfin trouver des solutions aux problèmes qui sont sur la table depuis près de quatre ans. Une politique étrangère durable, c'est aussi poursuivre un objectif, avec persévérance, étape par étape. L'immobilité n'est pas une option.

Enfin, s'agissant de la Syrie, qui en est maintenant à sa neuvième année de guerre, l'idée d'une paix durable semble presque naïve, et pourtant, aujourd'hui, on peut se permettre un optimisme prudent. La création de la Commission constitutionnelle est un premier pas important vers un processus politique. Il est essentiel que la Commission commence ses travaux rapidement et mette en œuvre la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Ce n'est que si nous nous attaquons enfin aux causes du conflit et que nous répondons aux aspirations de participation sociale, économique et politique du peuple syrien qu'une paix durable pourra être instaurée en Syrie. Et la reconstruction ne sera durable que si les progrès politiques sont visibles. Avant cela, l'Allemagne ne participera pas à ce processus. Un autre élément tout aussi important est la justice. Comment des milliers de Syriens traumatisés, torturés et déplacés, ainsi que les victimes d'attaques au gaz toxique, peuvent-ils croire en la paix si leurs bourreaux restent impunis? Il n'y pas qu'en Syrie qu'on a actuellement l'impression que même les pires crimes ne sont pas punis. Le droit pénal international est mis à rude épreuve. C'est pourquoi, avant la fin de cette semaine, nous allons lancer une alliance contre l'impunité, pour renforcer la justice pénale internationale. Sans justice, il ne peut y avoir ni réconciliation ni paix.

Ces quatre exemples montrent qu'une politique étrangère durable exige endurance, résilience et détermination. Avant tout, cela signifie travailler ensemble de manière fiable. Lorsque nous coopérons, nous faisons avancer les choses, souvent loin des regards. Au Soudan, après 30 ans, on voit enfin poindre l'espoir d'un véritable nouveau départ. Je me suis rendu récemment sur place et j'ai assuré les responsables que nous continuerons d'appuyer le processus de transformation par la médiation, au sein du Conseil de sécurité, en tant que fournisseur de contingents à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au

Darfour et en tant que donateur. Et il n'y a pas qu'au Soudan que nous appuyons les processus de paix. J'ai donc le plaisir d'annoncer que l'Allemagne doublera cette année sa contribution au Fonds pour la consolidation de la paix, qui passera de 15 à 30 millions d'euros.

Au Mali, les Casques bleus de l'ONU, dont près d'un millier d'Allemands, s'emploient quotidiennement à préserver une paix fragile. La condition préalable à une stabilité durable est que la population retrouve confiance dans les forces de sécurité locales. C'est la raison pour laquelle, avec la France, nous avons établi un Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel, et nous appelons tous les États Membres à se joindre à nous.

Le conflit en Libye n'a pas encore été réglé. Nous appuyons l'ONU et les efforts inlassables du Représentant spécial Salamé. Un processus international impliquant les partisans des parties au conflit est la seule voie à suivre. Nous tenons là aussi à en assumer la responsabilité et, avec le Représentant spécial, nous avons lancé un processus qui doit conduire à la paix.

L'Allemagne occupe depuis neuf mois maintenant un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité et j'ai l'impression que trop souvent, les crises et conflits ne sont discutés au Conseil qu'une fois que des coups de feu ont déjà été tirés, une fois que des morts ont déjà été déplorés. Or c'est là tout le contraire d'une politique durable. En effet, à ce stade, il est déjà trop tard. Le Conseil de sécurité doit cesser d'être un organe de réaction aux crises pour devenir un organe de prévention des crises. Il faut enfin qu'il prenne aussi les causes profondes des conflits en considération. Voilà pourquoi nous avons inscrit le thème des changements climatiques et de la sécurité au programme de travail dès le début de notre mandat, et nous veillerons à ce qu'il y reste. En effet, cela fait longtemps que les changements climatiques ne se limitent plus à être un défi écologique pour l'humanité. De plus en plus souvent, ils sont une question de guerre et de paix. Les changements climatiques ne sont rien moins qu'une question de survie pour l'humanité. Si les populations n'ont plus accès à une eau salubre et potable, si des récoltes entières sont annihilées par des sécheresses persistantes et si des conflits motivés par les rares ressources restantes éclatent, les guerres du futur seront des guerres climatiques. La protection du climat doit donc devenir un impératif de toute politique étrangère durable.

Nous avons également mis le rôle des femmes à l'honneur de notre mandat au Conseil de sécurité. Aujourd'hui encore, la violence sexuelle reste utilisée comme une tactique de guerre. C'est répugnant et pervers. Avec l'adoption de la résolution 2467 (2019) en avril par le Conseil, nous avons pu contribuer à faire en sorte que les personnes ayant subi des violences sexuelles bénéficient d'un meilleur soutien. Mais les enjeux vont bien au-delà : la paix a 33 % plus de chances d'être stable lorsque les femmes sont impliquées dans le processus. Nous nous employons donc à faire en sorte que le nombre de femmes soldats de la paix augmente. À l'heure actuelle, dans les négociations de paix, seuls 8 % des sièges sont occupés par des femmes. C'est plus qu'imprudent : on ne peut tout simplement pas obtenir de résultats si l'on exclut 51 % de la population mondiale. C'est pourquoi nous continuerons à lutter de toutes nos forces pour un monde égalitaire. Ce n'est pas uniquement une question de justice, il s'agit aussi une question de décence et de raison humaines.

Au Conseil de sécurité, nous entendons également continuer de lutter pour le désarmement et la maîtrise des armements. C'est grâce à nous que, en avril, le thème de la maîtrise des armements nucléaires a été remis à l'ordre du jour du Conseil pour la première fois en sept ans - je le répète, sept ans -, alors même qu'une chose est absolument claire : nous ne pourrions construire la sécurité que si nous travaillons les uns avec les autres et non les uns contre les autres. Voilà pourquoi de nombreux États appellent fermement et avec une impatience croissante à revenir à des mesures concrètes et réalistes en faveur du désarmement, en particulier dans le domaine nucléaire, et voilà pourquoi les États qui ne l'ont toujours pas fait doivent enfin ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Avec l'initiative de désarmement qui a été lancée lors d'une réunion ministérielle internationale organisée à Stockholm en juin, nous espérons graver les questions de désarmement nucléaire dans l'ordre du jour international, en amont de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020. J'attends avec impatience d'accueillir à Berlin, l'an prochain, tous ceux qui soutiennent cette initiative.

Collaborer, trouver des compromis et défendre nos règles et institutions communes, voilà comment nous comprenons la durabilité sous l'angle de la politique étrangère. Ces 70 dernières années, l'Allemagne a bénéficié, plus que l'immense majorité des autres pays, de l'ordre fondé sur des règles. La paix, la prospérité,

le libre-échange, un monde ouvert à l'extérieur, mais aussi une société privilégiant la liberté à l'intérieur, ces concepts sont indissociables du multilatéralisme. Plus jamais seul - c'est là un enseignement que nous avons tiré de notre propre histoire. C'est précisément parce que l'Allemagne, il y a 80 ans, mettait l'Europe et le monde à feu et à sang, que nous devons aujourd'hui assumer une responsabilité particulière dans l'établissement d'un ordre à même de garantir la paix. C'est pourquoi, l'an dernier, nous avons créé l'Alliance pour le multilatéralisme. Parce que nous ne souscrivons pas à la notion que si chacun ne pense qu'à soi, on aura pensé à tout. En fin de compte, cela ne revient à rien d'autre que se dresser les uns contre les autres. La vérité, c'est qu'aucun des grands problèmes de l'avenir auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne pourra être réglé par un pays individuel. Face à la mondialisation, à la révolution numérique, aux migrations ou aux changements climatiques dus aux activités humaines, nous ne pourrions trouver des réponses qu'ensemble.

La coopération n'est pas une trahison de son propre pays. Au contraire, elle crée les conditions préalables à la sécurité et à la prospérité de nos pays. Au cours des 12 derniers mois, des pays de toutes les régions du monde qui partagent ce point de vue se sont réunis dans l'Alliance pour le multilatéralisme. Demain, plus de 50 de mes collègues se rassembleront ici-même, à New York, pour convenir de mesures concrètes s'agissant du renforcement du droit international et des droits de la personne, du désarmement, de la prévention des crises, de la consolidation de la paix et des questions mondiales pour l'avenir, telles que la cybersécurité et les changements climatiques. Voilà ce que c'est que le multilatéralisme dans la pratique. Voilà ce que c'est que le développement durable sous l'angle de la politique étrangère. Le développement durable n'est pas un beau discours, ni une approche élitiste qu'il faut pouvoir se permettre. Bien au contraire. Nous ne pouvons plus nous permettre de ne pas agir de manière durable.

*La séance est levée à 22 h 15.*